



La revue des marchés publics



N° 4464 - Mercredi 12 août 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MARCHES
PUBLICS

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOUлма

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 37

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 48
- *Marchés de travaux* P. 56
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 59

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 63
- *Marchés de travaux* P. 69
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 80

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

FOND D'APPUI AU SPORT ET A LA PRESSE PRIVE « WASSA BONDO »

Synthèse Rectificative portant sur le timbre, parue dans la revue N°4460 du jeudi 06 août 2026 à la page 6 et 7. (Lire : FONDS D'APPUI AU SPORT ET A LA PRESSE PRIVEE WASSA BONDO (FASP) au lieu de Ministère de l'Economie et des Finances)

Fiche de synthèse des résultats du dépouillement de la demande de Prix N°2026-001/PRIM/CAB/FASPWB/DG/PRCP du 07/07/2026 pour l'acquisition de mobiliers de bureau au profit du Fonds d'Appui au Sport et à la Presse Privée Wassa Bondo (FASP-WB)

Financement : Budget FASPWB – Exercice 2026 ; Publication : RMP N°4443 du mardi 14 juillet 2026

Date d'ouverture : 23 juillet 2026 ; Date de délibération : 30 juillet 2026 ; Nombre de plis reçus : 11 ; Nombre de lots : Unique

Budget prévisionnel : 30 000 000 FCFA TTC, Moyenne (M) TTC : 26 874 414 ; Seuil Minimum TTC (0,85M) : 22 843 252 ; Seuil de Tolérance (5%) : 21 701 089

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre n°2026-004/PRIM/CAB/FASPWB/DG/SG/PRCP du 16/07/2026.

N°	Soumissionnaires	Montant en FCFA HTVA		Montant en FCFA TTC		Observations	Rang
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
01	AFICA GLOBAL SERVICE (AGS)	19 300 000	19 300 000	22 774 000	-	Conforme	4 ^{ème}
02	MAHME DISTRIBUTION SARL	18 418 400	18 418 400	21 733 712	-	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance qui est 21 701 089 FCFA TTC	1 ^{er}
03	SODIKAD	-	-	21 835 900	-	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance qui est 21 701 089 FCFA TTC	3 ^{ème}
04	GALAXIE BUSINESS EMERGENCE	22 925 000	22 925 000	27 051 500	-	Conforme	5 ^{ème}
05	ENTREPRISE ALPHA OMEGA	-	-	21 598 130	-	Offre anormalement basse Le montant de la soumission inférieur au seuil de tolérance qui est de 21 701 089.	Non classé
06	ESAIF	18 041 000	-	21 288 380	-	Offre anormalement basse. Le montant de la soumission inférieur au seuil de tolérance qui est de 21 701 089 FCFA.	Non classé
07	PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	-	-	21 806 400	-	Conforme Offre anormalement basse mais le montant de la soumission supérieur au seuil de tolérance qui est de 21 701 089 FCFA.	2 ^{ème}
08	SORIMCOM SARL	17 545 000	-	20 703 100	-	Offre anormalement basse. Le montant de la soumission inférieur au seuil de tolérance qui est de 21 701 089 FCFA.	Non Classé
09	SEZAM SERVICES	18 297 500	-	-	-	Non Conforme Pour n'avoir pas indiqué de délai de validité de son offre.	Non classé

						En effet, la durée de validité mentionnée dans son offre fait référence à la clause 14 des IC qui traite des documents de qualification des soumissionnaires. De ce fait, son offre ne précise pas de période de validité ou au contraire fait référence aux anciens DSNA dans lesquels la clause 14 des IC relative à la durée de validité des offres prévoyait une durée de 60 jours au lieu 70 jours comme exigé dans ce dossier.	
10	INNOVA TRADING	18 376 200	-	21 683 916	-	Offre anormalement basse. Le montant de la soumission inférieur au seuil de tolérance qui est de 21 701 089 FCFA.	Non Classé
11	URANUS TECHNOLOGIE	18 123 140	-	21 385 305	-	Offre anormalement basse. Le montant de la soumission inférieur au seuil de tolérance qui est de 21 701 089.	Non Classé
Attributaires Provisoires		MAHME DISTRIBUTION SARL pour un montant HTVA dix-huit millions quatre cent dix-huit mille quatre cents (18 418 400) francs CFA et un montant TTC de vingt et un millions sept cent trente-trois mille sept cent douze (21 733 712) francs CFA après confirmation de ses prix et acceptation du rehaussement du montant de la garantie de bonne exécution à 35 % par lettre S/N° du 30 juillet 2026 conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.					

MINISTERE DE LA SANTE

SYNTHESE RECTIFICATIVE DES MONTANTS TTC CORRIGES

DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2026-0015/MS/SG/DMP DU 03/06/2026 POUR L'ACQUISITION DE KITS MINIMUM D'INSTALLATION AU PROFIT DES ADOLESCENTES ET JEUNES FILLES/FEMMES FORMEES EN DEUX (02) LOTS

Financement : Crédit/IDA n° Banque Mondiale, Numéro de crédit : IDA-74140 ; REFERENCE STEP : BF-SWEDD-BF-543737-GO-RFB

• Publication : Quotidien des marchés publics N°4420 du 11 juin 2026 ; Date d'ouverture vendredi 10 juillet 2026 ; Nombre de plis reçus : 09
Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des plis : Lettre n°2026-2041/MS/SG/DMP/gcam/ir du 07/07/2026 ;

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour la délibération : Lettre n°2026-2147/MS/SG/DMP/gcam/ir du 17/07/2026 ;

LOT1 : Acquisition de kits minimum d'installation au profit des adolescentes et jeunes filles/femmes formées en 2025

N°D'ODRE	SOUSSIONNAIRES	MONTANTS LUS PUBLIQUEMENT EN FCFA		MONTANTS CORRIGES EN FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	INTER TROPICAL TRADING SARL	99 488 500	-	99 488 500	-	<u>NON CONFORME</u>	Non qualifié (chiffre d'affaires insuffisant) 121 180 445 FCFA fourni au lieu de 150 000 000 FCFA demandé
2	GROUPEMENT HASS GROUPE SAS & PRESIMEX SOMETA Sarl	150 000 000	177 000 000	150 000 000	177 000 000	CONFORME	Qualifié 3ème
3	KANDOR GROUP		189 508 000	160 665 000	189 584 700	<u>CONFORME</u>	Qualifié 2ème Coût de la main d'œuvre d'un montant de 65 000 F CFA non pris en compte dans le montant HTVA
4	RELAX SERVICE	92 000 000	-	92 000 000	-	<u>NON CONFORME</u>	Non qualifié (chiffre d'affaires insuffisant) 125 219 308 FCFA fourni au lieu de 150 000 000 FCFA demandé
5	SONAZA SARL	74 654 404-	88 092 196	74 654 404	88 092 196	<u>CONFORME</u>	Qualifié 1er
6							

	GROUPEMENT IMPERIUM GROUP INTERNATIONA L & NOVIS INTERNATIONA L	-	103 309 000	87 550 000	103 309 000	<u>NON CONFORME</u>	Non qualifié Matériel clé non conforme : -Absence de contrat de location des véhicules.
7	SLCGB SARL	103 800 000	122 484 000	103 800 000	122 484 000	<u>NON CONFORME</u>	Non qualifié -Absence d'attestation de travail pour les deux chauffeurs proposés -le Permis de conduire de Kouraogo Moussa légalisé le 16 juillet 2026 - Carte grise, Assurance et visite technique légalisés en date du 16 juillet 2026 ; NB :l'ouverture des offres a eu lieu le 10 juillet 2026
Attributaire provisoire:		SONAZA SARL pour l'acquisition de kits minimum d'installation au profit des adolescentes et jeunes filles/femmes formées en 2025 pour un montant de quatre-vingt-cinq millions sept cent trente-six mille quatre cent soixante-quinze (85 736 475) F CFA HTVA soit cent un millions cent soixante-neuf mille quarante un (101 169 041) F CFA TTC avec une augmentation des kits aux items 6,7 et 8 respectivement de 10, 17 et 10 soit une variation de 14.84% pour un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.					
LOT2 : Acquisition de kits minimum d'installation au profit des adolescentes et jeunes filles/femmes formées en 2026							
N°D'ODRE	SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS LUS PUBLIQUEMENT EN FCFA		MONTANTS CORRIGES EN FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	FIRST AFRIQUE CONSTRUCTIO N (FAC)	393 242 025	464 025 589	457 590 720	539 957 050	<u>NON CONFORME</u>	Montant des droits de douane d'un montant de 64 348 695 F CFA non pris en compte dans le montant HTVA Non qualifié (chiffre d'affaires insuffisant) 354 031 211 FCFA fourni au lieu de 425 000 000 FCFA demandé
2	SONAZA SARL	361 491 200	426 559 516	391 491 200	461 959 616	<u>CONFORME</u>	Correction liée à une divergence entre les montants en lettres et en chiffre des items 1 et 3 Item1 : 215 000 en chiffre et 295 000 en lettre Item 3 : 318 950 en chiffre et 398 950 en lettre Qualifié 1er
3	GROUPEMENT IMPERIUM GROUP INTERNATIONA	449 100 000	529 398 000	449 100 000	529 398 000		-Montant du marché similaire insuffisant 205 581 535 FCFA fourni au

	L & NOVIS INTERNATIONA L					NON CONFORME	lieu de 350 000 000 demandé - Absence de contrat de location des véhicules
Attributaire provisoire:		SONAZA SARL pour l'acquisition de kits minimum d'installation au profit des adolescentes et jeunes filles/femmes formées en 2026 pour un montant de quatre cent cinquante millions cent mille six cents (450 100 600) F CFA HTVA soit cinq cent trente un millions cent dix-huit mille sept cent huit (531 118 708) F CFA TTC avec une augmentation des kits aux items 7,8,9,10,11 et 12 respectivement de 40,30,40,40,20 et 20 soit une variation de 14.97% pour un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.					

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE FINANCES					
Demande de prix N°2026-071/MEF/SG/DMP du 14/07/2026 pour la fourniture et pose de climatiseurs au profit de la DGI. Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026 Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4444 du Mercredi 15 juillet 2026 Nombre de plis : Dix (10) ; Date de dépouillement : 24/07/2026 ; Date de délibération : 24/07/2026 Enveloppe prévisionnelle : 99 000 000 FCFA, M=92 259 200 FCFA, Seuil min= 78 420 320 FCFA, Seuil de tolérance= 74 499 304 FCFA					
Soumissionnaires	Montants lus HTVA (FCFA)	Montants lus TTC (FCFA)	Montants corrigés (FCFA) HTVA	Montants corrigés (FCFA) TTC	Observations
POLLY MULTI SYSTEM	77 121 000	--	77 121 000	--	Conforme
SKKS SARL		92 128 500		92 128 500	Conforme
NITRAM SARL	--	86 754 544	--	86 754 544	Conforme
GLOBAL SAMY	--	79 355 000	--	79 275 645	Conforme Prise en compte du rabais de 0.1% proposé dans sa lettre de soumission
JEHO NISSI SARL	--	73 661 500	--	73 661 500	Non Conforme Offre anormalement basse car le montant TTC est inférieur au seuil de tolérance qui est de 74 499 304 FCFA
ABEFD	--	81 193 440	--	81 193 440	Conforme
C.O.S SARL	--	77 756 100	--	77 756 100	Conforme
SONAMID MULTI-SERVICES	66 225 000	--	66 225 000	--	Conforme
SATURN GECHAFT	--	79 414 000	--	79 414 000	Conforme
NOVIS International SA	--	75 201 400	--	--	Non conforme Pour avoir proposé un délai de validité de soixante (60) jours au lieu de soixante-dix jours (70) dans sa garantie de soumission comme indiqué dans le DPX.
ATTRIBUTAIRE	C.O.S SARL pour un montant TTC de quatre-vingt-neuf millions cent quatre-vingt-dix mille trois cents (89 190 300) francs CFA suite à une augmentation des quantités des items 1 (100 à 138) correspondant à une variation de 14,71% du montant initial avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES				
DEMANDE DE PRIX N°2026-006/DPX/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LA MAINTENANCE DES LOGICIELS AU PROFIT DE L'ARCEP. FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP Publié dans le quotidien N°4435 du jeudi 02 juillet 2026. Enveloppe budgétaire : Lot n°1 : deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA TTC, Lot 2 : onze millions (11 000 000) francs CFA TTC, Lot 3 : neuf millions (9 000 000) francs CFA TTC. Dates d'ouverture et de délibération : 13/07/2026 et 04/08/2026				
N° D'ORDRE	NOMS DES SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU FCFA EN TTC	MONTANT CORRIGE FCFA EN TTC	OBSERVATIONS
Lot N°1 : Maintenance du logiciel MOPTI				
1	DJAGO-I	-	-	Non conforme Absence de lettre de soumission.
ATTRIBUTAIRE : Infructueux pour offre non conforme				
Lot N°2 : Maintenance du logiciel SAGE comptabilité et RH				
1	MICROSYS	10 772 645	10 772 645	ConformeZQ
2	DJAGO-I	11 632 938	11 051 291	Conforme Le montant de - 581 647 FCFA, soit 5%, correspond au rabais concédé.
ATTRIBUTAIRE : MICROSYS pour un montant de dix millions sept soixante-douze mille six cent quarante-cinq (10 772 645) francs CFA toutes taxes comprises avec un délai d'exécution d'une (01) année.				
Lot N°3 : Maintenance du système de communication unifiées				
1	IRT CONSULTING	8 496 000	8 496 000	Conforme
ATTRIBUTAIRE : IRT CONSULTING pour un montant de huit millions quatre cent quatre-vingt-seize mille (8 496 000) francs CFA toutes taxes comprises avec un délai d'exécution d'une (01) année.				

DEMANDE DE PROPOSITION (TECHNIQUE) N°2025-009/DPRO/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DES OPERATEURS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AU TITRE DES EXERCICES 2021, 2022, 2023 ET 2024 AU PROFIT DE L'ARCEP. Nombre de soumissionnaires retenus après la manifestation d'intérêt : 06 par lot Nom des soumissionnaires qui n'ont pas déposés de propositions : GROUPEMENT FIDALLI BURKINA / OBS au lot n°1 et n°2 FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP. Dates d'ouverture et de délibération : 08/05/2026 et 30/06/2026							
N° d'ordre	Soumissionnaires	Critère i /5 : Expérience des Soumissionnai res pertinente pour la mission	Critère ii /30 : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence	Critère iii /55 : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission	Critères iv/10 : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé	Total note technique /100	Observations

Lot n°1 : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DE L'ONATEL S.A. AU TITRE DES EXERCICES 2021 - 2022 - 2023 ET 2024							
01	GROUPEMENT CFEC-AFRIQUE / BAKERTILLY	3,00	17,00	46,50	10,00	76,50	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75 / 100
		- Justification des notes du critère i : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission - Le groupement ne dispose pas de projet similaire d'audit financier et comptable dans le secteur des communications électroniques en Afrique subsaharienne. - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le groupement a fourni une méthodologie assez détaillée qui indique l'essentiel des tâches à réaliser dans cette mission. Elle comporte sept (07) phases et les activités attachées à chaque phase sont précisées. Par contre, l'approche technique n'a pas été suffisamment détaillée notamment en ce qui concerne la méthode d'analyse des CDR ; - Le groupement a proposé une organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Le consultant propose une équipe de quatre (04) experts ainsi que du personnel d'appui. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur la durée réglementaire de la mission ; - Les éléments présentés par le groupement font ressortir une compréhension insuffisante de la mission. Il a indiqué l'absence de précision des opérateurs dans les TDR alors que ceux-ci mentionnent avec précision les opérateurs à auditer en fonction de chaque lot. Aucune proposition pertinente d'amélioration des TDR n'a été formulée. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - L'expert en audit des systèmes d'informations comptable et commerciales ZONGO Martial P. dispose d'un master en télécommunication réseaux obtenu en 2016 et ne correspond pas au diplôme requis. Les missions réalisées par l'expert n'ont pas de lien avec la vérification des systèmes d'information des opérateurs de télécommunications.					
02	CABINET FIDUCIAL EXPERTISE AK	3,00	15,60	30,50	10,00	59,10	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75 / 100
		- Justification des notes du critère i : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission - Le consultant ne dispose pas de projet similaire d'audit financier et comptable dans le secteur des communications électroniques en Afrique subsaharienne. - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le consultant a fourni une méthodologie satisfaisante qui indique l'essentiel des tâches à réaliser dans cette mission. Cependant, l'on note qu'il n'a pas une bonne compréhension de certaines vérifications attendues notamment celles relatives à l'audit du chiffre d'affaires. Il fait cas notamment des vérifications de licences et d'évaluation des coûts analytiques ; - Le consultant a proposé une organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Le consultant propose une équipe de quatre (04) experts ainsi que du personnel d'appui. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur la durée de la mission, soit deux cent quarante (240) jours. Il propose une formation à la fin de la mission au profit de l'ARCEP ; - Le consultant a proposé une assez bonne compréhension des TDR en procédant à une analyse détaillée de chaque composante de la mission. Cependant l'on note qu'il n'a pas une bonne compréhension de certaines vérifications attendues notamment celles relatives à l'audit du chiffre d'affaires. Il fait cas de vérifications de licences et d'évaluation des coûts analytiques. Il n'a pas fait de propositions d'amélioration. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - L'expert, auditeur sénior SEREME Boureima ne dispose pas de projets similaires d'audit et de vérification des comptes des opérateurs de télécommunication ; - L'expert en audit des systèmes d'informations comptable et commerciales KORABOU Nouridine Mohamed ne dispose pas d'expériences dans la réalisation de mission d'audit et de vérification des systèmes d'information des opérateurs de télécommunications ; - L'ingénieur technico-commercial DRABO Hamza Aboubacar ne dispose pas de projets similaires et ne dispose pas de nombre d'année d'expérience requis.					
03	GROUPEMENT CIECAM SARL / ZEC SARL	3,00	19,50	34,00	8,00	64,50	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75 / 100
		- Justification des notes du critère i : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission - Le groupement ne dispose pas de projet similaire d'audit financier et comptable dans le secteur des communications électroniques en Afrique subsaharienne. - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le groupement a fourni une méthodologie assez bien détaillée qui indique l'essentiel des tâches à réaliser dans cette mission. L'approche est subdivisée en six (06) piliers faisant ressortir les attentes ; - Le groupement a proposé une organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Il propose une équipe de quatre (04) experts. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur la durée de la mission, soit deux cent quarante (240) jours. Cependant la planification des activités comporte notamment le temps mis par le chef de mission pour l'analyse des TDR et la réunion d'ouverture qui s'étalent en deux (02) mois soit le quart du délai d'exécution ; - Le groupement a proposé une assez bonne compréhension des TDR en procédant à une analyse détaillée de chaque composante de la mission. Il a fait des propositions d'amélioration des TDR mais qui ne sont pas pertinentes pour la mission. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - Le chef d'équipe, expert chargé de la coordination de l'équipe et faisant l'interface avec le maître d'ouvrage OUEDRAOGO K. Marie Nicolas est en activité depuis 2007 donc dispose de plus de dix (10) ans d'expérience. Il ne dispose d'aucune expérience dans la coordination des missions d'audit et la vérification des comptes des opérateurs de télécommunications ;					

		- L'expert, audit sénior SOUGUE Mathieu Amadou Kounabè ne dispose pas d'expérience pertinente dans les missions d'audit et de vérifications des comptes des opérateurs de télécommunications. Il ne dispose pas d'expérience pertinente confirmée dans l'audit des comptes des opérateurs de télécommunications ; - L'expert en audit des systèmes d'informations AMOUZOU Meriadec ne dispose pas de projets similaires dans les missions d'audit et de vérifications des systèmes d'information des opérateurs de télécommunications ; - L'ingénieur technico-commercial DAHANI Boubacar Herman dispose d'un diplôme de Master professionnel E-Service international obtenu en 2010 mais qui n'est pas conforme au diplôme requis. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - L'expert en audit des systèmes d'informations AMOUZOU Meriadec n'est pas de nationalité Burkinabè.					
04	GROUPEMENT PANAUDIT BURKINA FAUCON	3,00	14,80	41,50	6,00	65,30	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75 / 100
- Justification des notes du critère i : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission - Le groupement ne dispose pas de projet similaire d'audit financier et comptable dans le secteur des communications électroniques an Afrique subsaharienne. - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le groupement a proposé une approche méthodologique pas très détaillée En effet, les diligences spécifiques liées à la réussite de cette mission n'ont pas été bien détaillées. Le groupement se contente de reprendre les tâches qui lui ont été demandées dans les TDR, sans expliquer l'approche technique à utiliser pour attendre les objectifs ; - Le groupement a proposé une organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Il propose une équipe de quatre (04) experts. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur la durée de la mission, soit deux cent quarante (240) jours. Toutefois, à l'exception du chef de mission, les tâches sont les mêmes pour le reste de l'équipe ; - Le groupement a une compréhension pas suffisante des TDR. En effet, il ne reprend que l'objet de la mission, le mandat de l'auditeur ainsi que les livrables attendus mentionnées dans les TDR. Il a fait des propositions d'amélioration des TDR mais ne sont pas pertinentes pour la mission. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - Le chef d'équipe, expert chargé de la coordination de l'équipe et faisant l'interface avec le maître d'ouvrage DOUSSO A. Alphonse est en activité depuis 1995 donc dispose de plus de dix (10) ans d'expérience. Il ne dispose d'aucune expérience dans la coordination des missions d'audit et la vérification des comptes des opérateurs de télécommunications ; - L'expert, auditeur sénior SERE Souleymane dispose d'un projet similaire dans les missions d'audit et de vérifications des comptes des opérateurs de télécommunications au lieu de trois (03). Il ne dispose pas d'expérience pertinente confirmée dans l'audit des comptes des opérateurs de télécommunications ; - L'expert en audit des systèmes d'informations KAGONE B. Amed ne dispose pas de projets similaires dans les missions d'audit et de vérifications des systèmes d'information des opérateurs de télécommunications ; - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - Le chef d'équipe, expert chargé de la coordination de l'équipe et faisant l'interface avec le maître d'ouvrage DOUSSO A. Alphonse n'est pas de nationalité Burkinabè.							
05	SEC DIARRA BURKINA	5,00	25,60	55,00	0,00	85,60	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75 / 100
- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le consultant a proposé une méthodologie bien détaillée qui indique l'essentiel des tâches à réaliser dans cette mission ; - Le consultant a proposé une bonne organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Il propose une équipe de quatre (04) experts. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités, s'étend sur cent quatre-vingts (180) jours tenant compte des temps de réactions du client ; - Le consultant a une bonne compréhension des TDR en précédant à une analyse détaillée de chaque composante de la mission. Il a fait des propositions intéressantes d'amélioration des TDR notamment la mise à disposition des CDR avant le début de la mission ainsi que des déclarations d'indépendance vis-à-vis des audités. Enfin, il propose un engagement de non divulgation des informations. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - L'ensemble des experts ne sont pas de nationalité Burkinabè.							
QUALIFIES POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE		SEC DIARRA BURKINA					
		GROUPEMENT CFEC-AFRIQUE / BAKERTILLY					
Lot n°2 : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DE ORANGE BURKINA FASO S.A. AU TITRE DES EXERCICES 2021 - 2022 - 2023 ET 2024							
01	GROUPEMENT CFEC-AFRIQUE / BAKERTILLY	3,00	16,00	42,50	6,00	67,50	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75 / 100
- Justification des notes du critère i : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission - Le groupement ne dispose pas de projet similaire d'audit financier et comptable dans le secteur des communications électroniques an Afrique subsaharienne. - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le groupement a fourni une méthodologie assez détaillée qui indique l'essentiel des tâches à réaliser dans cette mission. Elle comporte neuf (09) phases et les activités attachées à chaque phase sont précisées. Par contre, l'approche technique n'a pas été suffisamment détaillée notamment en ce qui concerne la méthode d'analyse des CDR. Au niveau contrôle des charges liées aux conventions, le groupement fait référence des diligences liées au lot n°1 ; - Le groupement a proposé une organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Le consultant propose une équipe de quatre (04) experts ainsi que du personnel d'appui. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur la durée réglementaire de la mission ;							

		- Les éléments présentés par le groupement font ressortir une compréhension insuffisante de la mission. Il a indiqué l'absence de précision des opérateurs dans les TDR alors que ceux-ci mentionnent avec précision les opérateurs à auditer en fonction de chaque lot. Aucune proposition pertinente d'amélioration des TDR n'a été formulée. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - Le chef d'équipe, expert chargé de la coordination de l'équipe et faisant l'interface avec le maître d'ouvrage YAO Koffi Noël est en activité depuis 1995 donc dispose de plus de dix (10) ans d'expérience. Il ne dispose d'aucune expérience dans la coordination des missions d'audit et la vérification des comptes des opérateurs de télécommunications ; - L'expert, auditeur senior KOMI Aboubacar ne dispose pas de projet similaire dans les missions d'audit et de vérification des comptes des opérateurs de télécommunications. En outre, il ne dispose pas d'expérience pertinente confirmée dans l'audit des comptes des opérateurs de télécommunications. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - Le chef d'équipe, expert chargé de la coordination de l'équipe et faisant l'interface avec le maître d'ouvrage YAO Koffi Noël n'est pas de nationalité Burkinabè.					
02	CABINET FIDUCIAL EXPERTISE AK	3,00	15,60	30,50	10,00	59,10	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75 / 100
		- Justification des notes du critère i : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission - Le consultant ne dispose pas de projet similaire d'audit financier et comptable dans le secteur des communications électroniques en Afrique subsaharienne. - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le consultant a fourni une méthodologie satisfaisante qui indique l'essentiel des tâches à réaliser dans cette mission. Cependant, l'on note qu'il n'a pas une bonne compréhension de certaines vérifications attendues notamment celles relatives à l'audit du chiffre d'affaires. Il fait cas notamment des vérifications de licences et d'évaluation des coûts analytiques ; - Le consultant a proposé une organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Le consultant propose une équipe de quatre (04) experts ainsi que du personnel d'appui. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur la durée de la mission, soit deux cent quarante (240) jours. Il propose une formation à la fin de la mission au profit de l'ARCEP ; - Le consultant a proposé une assez bonne compréhension des TDR en procédant à une analyse détaillée de chaque composante de la mission. Cependant l'on note qu'il n'a pas une bonne compréhension de certaines vérifications attendues notamment celles relatives à l'audit du chiffre d'affaires. Il fait cas de vérifications de licences et d'évaluation des coûts analytiques. Il n'a pas fait de propositions d'amélioration. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - L'expert, auditeur senior SEREME Boureima ne dispose pas de projets similaires d'audit et de vérification des comptes des opérateurs de télécommunication. En outre, il ne dispose pas d'expérience pertinente confirmée dans l'audit des comptes des opérateurs de télécommunication ; - L'expert en audit des systèmes d'informations comptable et commerciales KORABOU Nouridine Mohamed ne dispose pas d'expériences dans la réalisation de mission d'audit et de vérification des systèmes d'information des opérateurs de télécommunications ; - L'ingénieur technico-commercial DRABO Hamza Aboubacar ne dispose pas de projets similaires et ne dispose pas de nombre d'année d'expérience requis.					
03	GROUPEMENT PANAUDIT BURKINA FAUCON	3,00	14,80	41,50	6,00	65,30	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75 / 100
		- Justification des notes du critère i : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission - Le groupement ne dispose pas de projet similaire d'audit financier et comptable dans le secteur des communications électroniques en Afrique subsaharienne. - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le groupement a proposé une approche méthodologique pas très détaillée. En effet, les diligences spécifiques liées à la réussite de cette mission n'ont pas été bien détaillées. Le groupement se contente de reprendre les tâches qui lui ont été demandées dans les TDR, sans expliquer l'approche technique à utiliser pour atteindre les objectifs ; - Le groupement a proposé une organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Il propose une équipe de quatre (04) experts. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur la durée de la mission, soit deux cent quarante (240) jours. Toutefois, à l'exception du chef de mission, les tâches sont les mêmes pour le reste de l'équipe ; - Le groupement a une compréhension pas suffisante des TDR. En effet, il ne reprend que l'objet de la mission, le mandat de l'auditeur ainsi que les livrables attendus mentionnées dans les TDR. Il a fait des propositions d'amélioration des TDR mais ne sont pas pertinentes pour la mission. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - Le chef d'équipe, expert chargé de la coordination de l'équipe et faisant l'interface avec le maître d'ouvrage DOUSSO A. Alphonse est en activité depuis 1995 donc dispose de plus de dix (10) ans d'expérience. Il ne dispose d'aucune expérience dans la coordination des missions d'audit et la vérification des comptes des opérateurs de télécommunications ; - L'expert, auditeur senior SERE Souleymane dispose d'un projet similaire dans les missions d'audit et de vérifications des comptes des opérateurs de télécommunications au lieu de trois (03). Il ne dispose pas d'expérience pertinente confirmée dans l'audit des comptes des opérateurs de télécommunications ; - L'expert en audit des systèmes d'informations KAGONE B. Amed ne dispose pas de projets similaires dans les missions d'audit et de vérifications des systèmes d'information des opérateurs de télécommunications ; - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - Le chef d'équipe, expert chargé de la coordination de l'équipe et faisant l'interface avec le maître d'ouvrage DOUSSO A. Alphonse n'est pas de nationalité Burkinabè.					
04	CABINET CECAR SARL	3,00	24,00	29,00	6,00	62,00	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75 / 100

		- Justification des notes du critère i : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission - Le consultant ne dispose pas de projet similaire d'audit financier et comptable dans le secteur des communications électroniques en Afrique subsaharienne. - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - L'approche méthodologique du consultant est assez bien détaillée et couvre tous les points des TDR. Il décrit de façon détaillée phase par phase la méthodologie et l'approche technique qu'il envisage mettre en œuvre dans le cadre de l'audit ; - Le consultant a proposé une organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Le consultant propose une équipe de quatre (04) experts. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur la durée de la mission, soit deux cent quarante (240) jours ; - Le consultant a proposé une assez bonne compréhension des TDR en procédant à une analyse détaillée de chaque composante de la mission. Il procède à une description détaillée des tâches à réaliser en lien avec les objectifs des TDR. Il a fait quelques propositions d'amélioration des TDR mais certaines ne sont pas pertinentes pour la mission notamment sur la signature d'un accord tripartite de confidentialité. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - L'expert, auditeur senior KERE P. Alain dispose d'un diplôme de l'école de commerce de Lyon, qui ne précise pas la spécialité. Boureima ne dispose pas de projets similaires d'audit et de vérification des comptes des opérateurs de télécommunication ; - L'expert en audit des systèmes d'informations comptable et commerciales OULOBY Y. Marc ne dispose pas de projets similaires dans la réalisation de mission d'audit et de vérification des systèmes d'information des opérateurs de télécommunications ; - L'ingénieur technico-commercial TIA Kouladerou Prince ne dispose pas de projets similaires. Il est en activité dans la gestion des plateformes depuis 2016 mais le CV ne fait pas ressortir une expérience dans la gestion des plateformes de facturation prépayé. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - L'expert en audit des systèmes d'informations comptable et commerciales OULOBY Y. Marc et l'ingénieur technico-commercial TIA Kouladerou Prince ne sont pas de nationalité Burkinabè.					
05	GROUPEMENT CABINET E2AC / IA&C	3,00	15,50	27,50	10,00	56,00	Techniquement conforme Note inférieure à la note minimale de 75 / 100
		- Justification des notes du critère i : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission - Le groupement ne dispose pas de projet similaire d'audit financier et comptable dans le secteur des communications électroniques en Afrique subsaharienne. - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le groupement propose une approche méthodologique pas suffisamment détaillée. En effet, les diligences spécifiques liées à la réussite de cette mission n'ont pas été bien détaillées. Le groupement se contente de reprendre les tâches qui lui ont été demandées dans les TDR, sans expliquer l'approche technique utiliser pour atteindre les objectifs ; - Le groupement a proposé une organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Il propose une équipe de quatre (04) experts. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur la durée de la mission, soit deux cent quarante (240) jours. Cependant, il n'y a pas une répartition des tâches spécifiques à chaque expert. En effet, le chef d'équipe et l'auditeur senior ont les mêmes tâches, de même que l'ingénieur informaticien et l'ingénieur technico-commercial ; - Le groupement reprend intégralement les éléments des TDR tels que écrits. Il estime que les TDR situent clairement le contexte dans lequel la mission est commanditée. Il fait des propositions qui ne sont pas pertinentes pour la mission. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - Le chef d'équipe, expert chargé de la coordination de l'équipe et faisant l'interface avec le maître d'ouvrage OUEDRAOGO T. Marie Elie est en activité depuis 2009 donc dispose de plus de dix (10) ans d'expérience. Il ne justifie pas d'une expérience dans la coordination des missions d'audit et la vérification des comptes des opérateurs de télécommunications ; - L'expert, auditeur senior COMPAORE P. Aristide Judicaël dispose d'un projet similaire d'audit et de vérification des comptes des opérateurs de télécommunication au lieu de trois (03). Il ne dispose pas de cinq (05) années d'expérience pertinente confirmée dans l'audit des comptes des opérateurs de télécommunications ; - L'expert en audit des systèmes d'informations comptable et commerciales CAPO CHICHI Alexis dispose d'un diplôme DESS en informatique appliquée aux sciences de l'eau et qui ne répond pas aux exigences de la DPRO. En outre, il ne dispose pas d'expériences dans la réalisation de mission d'audit et de vérification des systèmes d'information des opérateurs de télécommunications ; - Le prénom figurant sur le CV fourni par l'ingénieur technico-commercial LANKOANDE Herman est différent de celui figurant sur le diplôme. Il ne dispose pas de projet similaire réalisé. En outre, il est en activité dans la gestion des plateformes depuis 2011 mais ne dispose pas d'une expérience de cinq (05) années dans la gestion des plateformes de facturation prépayé.					
06	GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA / SEC DIARRA MALI	5,00	25,60	55,00	6,00	91,60	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75 / 100
		- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le groupement a proposé une méthodologie assez bien détaillée qui indique l'essentiel des tâches à réaliser dans cette mission. Cependant, tous les livrables précisés dans les TDR ne sont pas prévus dans sa proposition technique notamment l'état de mise en œuvre des recommandations formulées lors des précédents audits ainsi que les rapports définitifs ; - Le groupement a proposé une bonne organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Il propose une équipe de quatre (04) experts. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur cent quatre-vingts (180) jours tenant compte des temps de réactions du client. Cependant, toute la mission est tenue dans les délais ;					

		- Le groupement a une bonne compréhension des TDR en procédant à une analyse détaillée de chaque composante de la mission. Il a fait des propositions d'amélioration des TDR notamment la mise à disposition des CDR avant le début de la mission. Enfin, il propose un engagement de non divulgation des informations. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - L'expert en audit des systèmes d'informations comptables et commerciales THIAM Moustapha et l'ingénieur technico-commercial SIDI Ali Ben Zakour ne sont pas de nationalité Burkinabè.					
QUALIFIE POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE		GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA / SEC DIARRA MALI					
Lot n°3 : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DE TELECEL FASO S.A. AU TITRE DES EXERCICES 2021 - 2022 - 2023 ET 2024							
01	GROUPEMENT CFEC-AFRIQUE / BAKERTILLY	3,00	16,00	46,50	10,00	75,50	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75 / 100
		- Justification des notes du critère i : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission - Le groupement ne dispose pas de projet similaire d'audit financier et comptable dans le secteur des communications électroniques an Afrique subsaharienne. - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le groupement a fourni une méthodologie assez détaillée qui indique l'essentiel des tâches à réaliser dans cette mission. Elle comporte huit (08) phases et les activités attachées à chaque phase sont précisées. Par contre, l'approche technique n'a pas été suffisamment détaillée notamment en ce qui concerne la méthode d'analyse des CDR. Au niveau du contrôle des charges liées aux conventions, le groupement fait référence des diligences au lot n°1 ; - Le groupement a proposé une organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Le consultant propose une équipe de quatre (04) experts ainsi que du personnel d'appui. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur la durée règlementaire de la mission ; - Les éléments présentés par le groupement font ressortir une compréhension insuffisante de la mission. Il a indiqué l'absence de précision des opérateurs dans les TDR alors que ceux-ci mentionnent avec précision les opérateurs à auditer en fonction de chaque lot. Aucune précision pertinente d'amélioration des TDR n'a été formulée. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - L'expert en audit des systèmes d'informations comptable et commerciales BOYARNE Aristide ne dispose d'aucun projet similaire réalisé dans la vérification des systèmes d'information des opérateurs de télécommunications.					
02	CABINET FIDUCIAL EXPERTISE AK	3,00	15,60	30,50	10,00	59,10	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75 / 100
		- Justification des notes du critère i : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission - Le consultant ne dispose pas de projet similaire d'audit financier et comptable dans le secteur des communications électroniques an Afrique subsaharienne. - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le consultant a fourni une méthodologie satisfaisante qui indique l'essentiel des tâches à réaliser dans cette mission. Cependant, l'on note qu'il n'a pas une bonne compréhension de certaines vérifications attendues notamment celles relatives à l'audit du chiffre d'affaires. Il fait cas notamment des vérifications de licences et d'évaluation des coûts analytiques. Il a fourni la même approche que le lot n°1 ; - Le consultant a proposé une organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Le consultant propose une équipe de quatre (04) experts ainsi que du personnel d'appui. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur la durée de la mission (240 jours). Il propose une formation à la fin de la mission au profit de l'ARCEP ; - Le consultant a proposé une assez bonne compréhension des TDR en procédant à une analyse détaillée de chaque composante de la mission. Cependant l'on note qu'il n'a pas une bonne compréhension de certaines vérifications attendues notamment celles relatives à l'audit du chiffre d'affaires. Il fait cas de vérifications de licences et d'évaluation des coûts analytiques. Il n'a pas fait de propositions d'amélioration. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - L'expert, auditeur sénior SEREME Boureima ne dispose pas de projets similaires d'audit et de vérification des comptes des opérateurs de télécommunication. Il ne dispose pas n'ont plus d'expérience dans l'audit des comptes des opérateurs de télécommunications ; - L'expert en audit des systèmes d'informations comptable et commerciales KORABOU Nouridine Mohamed ne dispose pas d'expériences dans la réalisation de mission d'audit et de vérification des systèmes d'information des opérateurs de télécommunications ; - L'ingénieur technico-commercial DRABO Hamza Aboubacar ne dispose pas de projets similaires et ne dispose pas de nombre d'année d'expérience requis.					
03	GROUPEMENT PANAUDIT BURKINA FAUCON	3,00	14,80	41,50	6,00	65,30	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75 / 100
		- Justification des notes du critère i : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission - Le groupement ne dispose pas de projet similaire d'audit financier et comptable dans le secteur des communications électroniques an Afrique subsaharienne. - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le groupement a proposé une approche méthodologique pas très détaillée. En effet, les diligences spécifiques liées à la réussite de cette mission n'ont pas été bien détaillées. Le groupement se contente de reprendre les tâches qui lui ont été demandées dans les TDR, sans expliquer l'approche technique à utiliser pour atteindre les objectifs ; - Le groupement a proposé une organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Il propose une équipe de quatre (04) experts. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur la durée de la mission, soit deux cent quarante (240) jours. Toutefois, à l'exception du chef de mission, les tâches sont les mêmes pour le reste de l'équipe ;					

		- Le groupement a une compréhension pas suffisante des TDR. En effet, il ne reprend que l'objet de la mission, le mandat de l'auditeur ainsi que les livrables attendus mentionnées dans les TDR. Il a fait des propositions d'amélioration des TDR mais ne sont pas pertinentes pour la mission. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - Le chef d'équipe, expert chargé de la coordination de l'équipe et faisant l'interface avec le maître d'ouvrage DOUSSO A. Alphonse est en activité depuis 1995 donc dispose de plus de dix (10) ans d'expérience. Il ne dispose d'aucune expérience dans la coordination des missions d'audit et la vérification des comptes des opérateurs de télécommunications ; - L'expert, auditeur sénior SERE Souleymane dispose d'un projet similaire dans les missions d'audit et de vérifications des comptes des opérateurs de télécommunications au lieu de trois (03). Il ne dispose pas d'expérience pertinente confirmée dans l'audit des comptes des opérateurs de télécommunications ; - L'expert en audit des systèmes d'informations KAGONE B. Amed ne dispose pas de projets similaires dans les missions d'audit et de vérifications des systèmes d'information des opérateurs de télécommunications ; - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - Le chef d'équipe, expert chargé de la coordination de l'équipe et faisant l'interface avec le maître d'ouvrage DOUSSO A. Alphonse n'est pas de nationalité Burkinabè.					
04	GROUPEMENT IA&C / METIS / AEC	3,00	15,50	40,00	4,00	62,50	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75 / 100
		- Justification des notes du critère i : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission - Le groupement ne dispose pas de projet similaire d'audit financier et comptable dans le secteur des communications électroniques en Afrique subsaharienne. - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le groupement a proposé une approche méthodologique pas suffisamment détaillée. En effet, les diligences spécifiques liées à la réussite de cette mission n'ont pas été bien détaillées. Le groupement se contente de reprendre les tâches qui lui ont été demandées dans les TDR, sans expliquer l'approche technique à utiliser pour atteindre les objectifs ; - Le groupement a proposé une organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Il propose une équipe de quatre (04) experts. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur la durée de la mission, soit deux cent quarante (240) jours. Cependant, il n'y a pas une répartition des tâches spécifiques à chaque expert. En effet, à l'ingénieur informaticien et l'ingénieur technico-commercial ont les mêmes tâches ; - Le groupement reprend intégralement les éléments des TDR tels que écrits. Il estime que les TDR situent clairement le contexte dans lequel la mission est commanditée. Il fait des propositions des TDR qui ne sont pas pertinentes pour la mission. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - Le chef d'équipe, expert chargé de la coordination de l'équipe et faisant l'interface avec le maître d'ouvrage COMPAORE P. Aristide Judicaël dispose d'un (01) projet similaire dans les missions d'audit et de vérification des comptes des opérateurs de télécommunications au lieu de trois (03) demandés. Il ne dispose pas de cinq (05) années d'expérience dans la coordination des missions d'audit et de vérification des comptes des opérateurs de télécommunications ; - L'expert en audit des systèmes d'informations KODE Ayo Karl Frank dispose d'un (01) projet similaire dans les missions d'audit et de vérifications des systèmes d'information des opérateurs de télécommunications au lieu de trois (03) demandés ; - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - Les autres experts en dehors du chef d'équipe, ne sont pas de nationalité Burkinabè.					
05	GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA / SEC DIARRA MALI	5,00	25,60	55,00	8,00	93,60	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75 / 100
		- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le groupement a proposé une méthodologie bien détaillée qui indique l'essentiel des tâches à réaliser dans cette mission ; - Le groupement a proposé une bonne organisation détaillée de son personnel. Le calendrier du personnel clé précise la répartition des tâches par membre. Il propose une équipe de quatre (04) experts. Le programme de travail proposé pour l'ensemble des activités s'étend sur cent quatre-vingts (180) jours tenant compte des temps de réactions du client. Cependant, toute la mission est tenue dans les délais ; - Le groupement a une bonne compréhension des TDR en précédant à une analyse détaillée de chaque composante de la mission. Il a fait des propositions d'amélioration des TDR notamment la mise à disposition des CDR avant le début de la mission. Enfin, il propose un engagement de non divulgation des informations. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - L'ingénieur technico-commercial BOMISSO Laurent Patrick n'est pas de nationalité Burkinabè.					
QUALIFIES POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE		GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA / SEC DIARRA MALI					
		GROUPEMENT CFEC-AFRIQUE / BAKERTILLY					

SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT

MANIFESTATION D'INTERÊT EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION ALLEE N°2025-002/MGDP/SG/SND/DG/PRM du 12/06/2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'ETUDES ARCHITECTURALES DES DIFFERENTS TRAVAUX DU SND.

FINANCEMENT : Budget du SND, exercice 2026. **REFERENCE PUBLICATION :** Quotidien des Marchés Publics n°4442 du lundi 13 juillet 2026

Référence de la convocation de la CAM : Lettre n°2026-0626/MGDP/SG/SND/DG/PRM du 22 Juillet 2026

Date de dépouillement : 27/07/2026 **Date de délibération :** 06/08/2026 **Nombre de plis reçus :** Dix (10) ;

Méthode de sélection : Sélection Basée sur le Moindre Coût.

SYNTHESE DE L'ANALYSE TECHNIQUE DES OFFRES DE LA MANIFESTATION D'INTERET

SOUSSIONNAIRES	Nombre d'expériences similaires réalisées dans les cinq (05) dernières et justifiées par les rapports de validation des études ou les attestations de bonne fin d'exécution et les copies des pages de	RANG	CONCLUSION	OBSERVATIONS
----------------	--	------	------------	--------------

	garde et de signature des contrats ayant fait l'objet d'enregistrement par les services compétents des impôts			
GROUPEMENT CET-BTP&SERVICES/CONSORTIUM D'INGENIERIE/TA-IC/AFAZE	Quarante-deux (42)	1 ^{er}	RETENU	RAS
GROUPEMENT HARMONY/AC CONCEPT	Trente-un (31)	2 ^{ème}	RETENU	RAS
GROUPEMENT G5 ASSOCIATES SARL/ARCHINNOV SARL	Vingt-cinq (25)	3 ^{ème}	RETENU	RAS
GROUPEMENT ARDI/ACET-BTP.IC Sarl	Vingt-deux (22)	4 ^{ème}	NON RETENU	RAS
GROUPEMENT ACAT/GRETECH/CRE ASSOCIATES	Vingt (20)	5 ^{ème}	NON RETENU	RAS
GROUPEMENT CARURE/SERAME CONSEILS	Dix-neuf (19)	6 ^{ème}	NON RETENU	RAS
GROUPEMENT CEITP/ARCADE/AAPUI	Seize (16)	7 ^{ème}	NON RETENU	RAS
GROUPEMENT CADY SARL/CAFI-B SARL	Treize (13)	8 ^{ème}	NON RETENU	RAS
CABINET BETAT-IC	Huit (08)	9 ^{ème}	NON RETENU	RAS
GROUPEMENT INTELCO CONSULTING/ARCHIMAS/BETIM	Quatre (04)	10 ^{ème}	NON RETENU	RAS
CONCLUSION	Les Cabinets suivants ont été retenus pour la suite de la procédure : 1_ GROUPEMENT CET-BTP&SERVICES/CONSORTIUM D'INGENIERIE/TA-IC/AFAZE ; 2_ GROUPEMENT HARMONY/AC CONCEPT ; 3_ GROUPEMENT G5 ASSOCIATES SARL/ARCHINNOV SARL.			

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE RESTIFICATIF SUITE A LA DECISION N°2026-L0277/ARCOP/ORD du lundi 03 août 2026. Appel d'offres ouvert n°2026-0004/MATM/SG/DMP pour l'acquisition de matériels et outillages au profit des structures partenaires du PREGOLS. FINANCEMENT : Budget PREGOLS, Exercice 2026 - PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien N°4410 du jeudi 28 mai 2026 DATE DE DEPOUILLEMENT : vendredi 26 juin 2026 - NOMBRE DE PLIS RECU : neuf (09)									
soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé TTC	E Montant prévisionnel TTC	P Moyenne des offres financières TTC	M Moyenne pondérée (0,6xE+0,4 xP)	Borne anormalement basse (Mx0,85)	Marge de tolérance 0.5	Rang	observations
EZO INTERNATIONAL SARL	162 657 696 TTC	162 657 690	205 303 000	179 663 705	195 047 282	165 790 189	157 500 680	1 ^{er}	Conforme
TDG INTER	199 028 830 TTC	-	-	-	-	-	-	Non classé	Direction Général de la Modernisation de l'état civil (DGMEC): -Cable Ethernet : Absence de Prospectus ; -Connecteur RJ45 : Connecteur de panneau brasage proposé au de connecteur RJ45 demandé ; -Disque dur externe : disque dur externe avec anti choc demandé au lieu de Disque dur externe sans anti choc proposé. Non conforme
SN-WASS COM	196 669 715 TTC	196 669 715	205 303 000	179 663 705	195 047 282	165 790 189	157 500 680	2 ^{ème}	Conforme
General Service DU Faso	157 950 900 HT 184 022 062 TTC	-	-	-	-	-	-	Non classé	Direction Général de la Modernisation de l'état civil (DGMEC): -Prise électrique : Type de prise électrique demandé femelle type C au lieu de USB type C proposé sur le prospectus ; -chiffre d'affaire insuffisant. Absence de l'Attestation de Non Engagement du Trésor Public Non conforme
Groupement Nahouri services /ADBUTRAD	163 971 408 TTC	-	-	-	-	-	-	Non classé	Direction Général de la Modernisation de l'état civil (DGMEC): -Prise électrique : Type de prise électrique demandé femelle type C au lieu de USB type C proposé sur le prospectus ; -Absence des pièces administratives suivantes : Attestation de Situation Fiscale et Attestation de Non Engagement du Trésor Public de ADBUTRAD Non conforme

D.Ka BURKINA	198 941 5 10 TTC	-	-	-	-	-	Non classé	<u>Direction Général de la Modernisation de l'état civil (DGMEC):</u> Mini serveur tour : Mémoire standard : UDIMM 16Go (1x16 Go) demandée au lieu de UDIMM 8 Go (1x 8 Go) sur le prospectus ; Coffret informatique : Modèle proposé (OEM) différent de W D LIN sur le prospectus ; Disque dur externe : Absence de proposition du format 3.5 SSD et l'antichoc demandé. Non conforme
IMPERIUM GROUP INTERNATIO NAL / NOVIS INTERNATIO NAL	164 255 410 TTC	-	-	-	-	-	Non classé	<u>Direction Général de la Modernisation de l'état civil (DGMEC):</u> Switch : La consommation 370 w au moins demandé au lieu de 195 W proposé ; Lecteur/Graveur CD/DVD externe : Interface USB 3.0 au moins demandé au lieu de USB.2.0 proposé. <u>Direction de la Communication des Relations Presse (DCRP) :</u> Téléviseur : 43 pousse demandée au lieu de 32 pousse proposée Absence des pièces administratives suivantes : ASC ; RCCM ; CNF ; DRTSS ; ANETP du groupement. Non conforme
Groupement WEND NA MALGUE MULTI SERVICES INTERNATIO NAL et IMEA- BTP SARL	142 416 5 00 HT 168 051 4 70 TTC	-	-	-	-	-	Non classé	<u>Direction Général de la Modernisation de l'état civil (DGMEC):</u> Absence de prospectus de l'item 3 à l'item 41. <u>Direction de la Communication des Relations Presse (DCRP) :</u> Téléviseur : Absence de prospectus ; Absence d'agrément technique du groupement. -Absence des pièces administratives de IMEA-BTP SARL. Non conforme
Groupement BATRACOR/ NUMERITEL	193 451 560 TTC	-	-	-	-	-	Non classé	<u>Direction Général de la Modernisation de l'état civil (DGMEC):</u> Mégaphone :1.2 km de portée demandé au lieu de 600 m proposé. <u>Direction de la Communication des Relations Presse (DCRP) :</u> Téléviseur : Absence de prospectus. Non conforme
ATTRIBUTAIRE :		EZO INTERNATIONAL SARL : pour un montant de cent soixante-deux millions six cent cinquante-sept mille six cent quatre-vingt-dix (162 657 690) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						

OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

Demande de prix à commandes N°2026- 013/MSECU/SG/ONASER/DG/DMP du 08/04/2026 relative à l'entretien et réparation de véhicules quatre (04) roues au profit de l'ONASER. - Financement : Budget ONASER, exercice 2026. - Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4424 du mercredi 17 Juin 2026. Nombre de plis reçus : 13 - Date d'ouverture des plis : 26/06/2025,
- Bornes des offres anormalement basses avec 5% de tolérance: borne inférieure : 22 427 834 FCFA TTC, borne supérieure : 44 192 003FCFA TTC

N° d'ordre	Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement	Prix de l'offre corrigé	Observations	Rang
1	GARAGE VIP DJITE & FILS	Min : 25 602 106 TTC Max : 50 440 752 TTC	Min : 25 602 106 TTC Max : 50 449 012 TTC	Quantité maxi de l'item 1 du TOYOTA BB71 J4 1891 A1 03 est de 2 au lieu de 1 soit un écart de 7 000 CFA. Sur le total maximum TTC on constate un gap de 8260 CFA	Conforme 3 ^e
2	GARAGE ZAMPALIGRE (GZH)	Min : 22 161 694 TTC Max : 44 472 895 TTC	Min : 22 161 694 TTC Max : 44 472 895 TTC		Non conforme Offre anormalement basse au minimum
3	GARAGE WENDPOUIRE	Min : 22 043 580TTC Max : 45 953 920TTC	Min : 22 043 580TTC Max : 45 953 920TTC		Non conforme Offre anormalement basse au minimum

4	GARAGE FIDELISA SERVICES	Min : 19 132 500 HTVA Min : 22 576 350 TTC Max : 38 005 000 HTVA Max : 44 845 900 TTC	Min : 19 132 500 HTVA Min : 22 576 350 TTC Max : 38 005 000 HTVA Max : 44 845 900 TTC		Conforme 1 ^{er}
5	BBM	Min : 16 245 951 TTC Max : 48 020 820 TTC	Min : 16 702 611 TTC Max : 48 934 140 TTC	- Ecart sur le sous total 1 en mini de 210 000 CFA, le sous total 2 en mini de 90 000 CFA pour les révisions. - Ecart sur le sous total 1 en mini de 87 000 CFA pour le véhicule TOYOTA 11 6551. soit un écart sur le total général TTC de 456 660 CFA au mini - Ecart sur le sous total 1 en maxi de 420 000 CFA, le sous total 2 en maxi de 180 000 CFA pour les révisions. Ecart sur le sous total 1 en maxi de 174 000 CFA pour le véhicule TOYOTA 11 6551 soit un écart sur le total général TTC de 913 320 CFA au maxi	Non conforme l'offre est écartée au motif que qu'elle est déséquilibrée (l'item 7 : Biellette de suspension avant et arrière de la PEUGEOT 301 11 AA 8638 BF est facturé à 6 850 050 CFA HTVA très élevé par rapport au prix du marché).
6	BVA	Min : 19 069 500 TTC Max : 48 305 000 TTC	Min : 23 730 000 TTC Max : 48 305 000 TTC	Ecart sur le total mini HTVA de 4 660 500 d'où 23 730 000 HTVA au lieu de 19 069 500	Non conforme Offre de 19 069 500 FCFA TTC au minimum à la soumission anormalement basse
7	GATS	Min : 27 706 990 TTC Max : 48 546 380 TTC	Min : 27 706 990 TTC Max : 48 546 380 TTC		Conforme 4 ^e
8	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Min : 22 326 014 TTC Max : 44 127 294 TTC	Min : 22 317 400 TTC Max : 44 149 549 TTC	Quantité de l'item 6 du TOYOTA BB71J4 1887 A1 03 en 1 au lieu de 2 d'où le gap de 26 160 CFA Ecart sur le montant mini et maxi de l'item 11 du véhicule PEUGEOT 301 11 AA 8639 BF de 8300 CFA	Non conforme Offre anormalement basse au minimum et au maximum
9	GERA	Min : 21 749 955 TTC Max : 56 183 812 TTC	Min : 25 588 182 TTC Max : 48 432 864 TTC	Quantité de item 2 du TOYOTA 116551BF 1 au lieu de 2 soit un montant additionnel de 550 000 CFA écart de -3 252 735 sur le total minimum TTC et un écart de 6 568 600 sur le total maximum TTC	Non conforme Offre de 21 749 955 FCFA TTC au minimum à la soumission anormalement basse
10	GARAGE ZOUNGRANA	Min : 23 375 800 TTC Max : 45 666 000 TTC	Min : 23 375 800 TTC Max : 45 666 000 TTC		Conforme 2 ^e
11	GPA	Min : 18 623 000 HTVA Min : 21 975 140 TTC Max : 35 796 000 HTVA Max : 42 239 280 TTC	Min : 18 623 000 HTVA Min : 21 975 140 TTC Max : 35 796 000 HTVA Max : 42 239 280 TTC		Non conforme Offre anormalement basse au minimum et au maximum
12	GARAGE GP OUBDA SARL	Min : 27 720 560 TTC Max : 47 151 620 TTC	Min : 27 720 560 TTC Max : 47 151 620 TTC		Conforme 5 ^e
13	PLANETE AUTOMOBILE	Min : 24 163 030 TTC Max : 42 900 840 TTC	Min : 24 163 030 TTC Max : 42 900 840 TTC		Non conforme Offre anormalement basse au maximum
Attributaire		GARAGE FIDELISA SERVICES, BP OUAGA BV 30331 OUAGA ZAD 14, Tel : +226 71 63 99 99/76 95 42 15 pour un montant minimum de dix neuf millions cent trente deux mille cinq cent (19 132 500) FCFA HT et un montant maximum quarante trois millions six cent soixante dix huit mille cinq cent (43 678 500) FCFA, soit une augmentation de 14,93% aux items ci-après : -Révision générale : passant de 6 à 7 aux sous items 1 à 13 ; -Révision simple : passant de 6 à 7 aux sous items 1 à 13 ; -Pare-brise avant : passant de 2 à 4 ; -Silentbloks des bras de suspension avant : de 4 à 6 ; -Batterie 12V 100AH passant de 16 à 25 ; -Batterie de 12 V 110 AH passant de 2 à 5.			

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION

Fiche de synthèse rectificative suite à la décision n°2026-L0267/ARCOP/ORD du 23 juillet 2026 des publications quotidien N°4442 du 13 juillet 2026 et quotidien N°4448 du 21 juillet 2026

DEMANDE DE PRIX N°2025-17/INFPE/DG/PRCP du 04/06/2026 pour des travaux de réfection d'infrastructures au profit de Institut National DE Formation DE Personnels de l'Education (INFPE) - Financement : budget de l'INFPE Exercice 2026

Publication de l'avis : revue des marchés publics N° 4422 du lundi 15 juin 2026 - Nombres de soumissionnaires : 22

Référence de convocation de la CAM lettre N° 2026-17/INFPE/DG/PRMCP du 18/06/2026 - Date de dépouillement : 24 juin 2026

Lot 3 : Travaux de réfection de dortoirs dans la DRINFPE de Oubri

E= 40 143 190 ; Moyenne pondérée= 36 146 739 0,85= 30 724 729 ; 1,15= 41 568 750 ; Seuil de tolérance 5% : 29 188 492

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
1	SOCIETE DES TAVAUX DE CONSTRUCTION	29 702 870 HTVA 35 049 387 TTC	29 702 870 HTVA 35 049 387 TTC	Conforme
2	SOCIETE GENERALE D'INNOVATION EN BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	27 267 209 HTVA	26 319 070 HTVA 31 056 503 TTC	Conforme Correction sur l'item V.1
3	ENTREPRISE SAID BENEWEDE	30 910 124 TTC	26 195 020 HTVA 30 910 124 TTC	Conforme
4	MJS CONSTRUCTION	32 114 000 TTC	27 215 254 HTVA 32 114 000 TTC	Conforme
5	DIVINE ALLIANCE MULTI-SERVICE	25 147 550 HTVA 29 674 109 TTC	25 297 550 HTVA 29 851 109 TTC	Conforme Correction sur l'item VI.10 Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance
6	WEND PANG TUUMA ZOODNOMA	32 544 565 TTC	27 581 685 HTVA 32 546 388 TTC	Conforme Correction sur les items V.1 ; VII.14
7	SPLENDIDE SERVICE-BTP	23 830 779 HTVA 28 088 460 TTC	23 803 779 HTVA 28 088 460 TTC	Conforme Erreur sur la lettre de soumission Offre anormalement basse
8	PROFESSIONNEL DU BÂTIMENT ET DE LA CONSTRUCTION ROUTIERE	23 933 085 HTVA 28 241 040 TTC		Non conforme (L'agrément fourni ne couvre pas la région de Oubri)
9	SOCIETE BURKINABE DE CONSTRUCTION, MENUISERIE, METALLIQUE ET BOIS	29 618 006 TTC	31 905 005 HTVA 37 647 906 TTC	Conforme Erreur sur plusieurs items (I.1 ; I.2 ; I.3 ; II.4 ; III.1 ; III.2 ; V.2 ; VI.1 ; VI.2 ; VI.7 ; VII.1 ; VII.2 ; VII.10 ; VII.12) Variation de +27,11%
10	BÂTISSEUR DE CONFIANCE INTERNATIONAL SARL	24 074 870 HTVA	24 074 870 HTVA 28 408 347 TTC	Conforme Offre anormalement basse
11	ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	29 822 529 TTC	25 273 330 HTVA 29 822 529 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance
12	DUNIA INTERNATIONAL SARL	25 343 250 HTVA 29 905 035 TTC	25 543 250 HTVA 30 141 035 TTC	Conforme Erreur de sommation item VII.10 Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance
13	GROUPE SAINT MATHIAS	32 035 815 TTC	27 148 996 HTVA 32 035 815 TTC	Conforme
14	ENTREPRISE SANGA GENERAL	24 852 535 HTVA	24 413 145 HTVA 28 807 511 TTC	Conforme Erreur sur le montant en chiffres et en lettres item VI.1 Offre anormalement basse
15	LA CONCORDE BTP	30 003 134 TTC		Non conforme (Validité de la garantie de soumission fournie est de 60 jours au lieu de 70 jours)
16	REFLEX CONSTRUCTION SERVICE	23 676 670 HTVA	23 476 670 HTVA 27 702 471 TTC	Conforme Offre anormalement basse
17	GROUPEMENT SCHEKINA BUILDING -AIC	22 100 480 HTVA	22 550 480 HTVA 26 609 566 TTC	Conforme Erreur montant en chiffres et en lettre sur l'item VII.11 Offre anormalement basse
18	SCI IMMOBILIER ET BTP	24 502 020 HTVA	24 887 020 HTVA 29 366 684 TTC	Conforme Erreur sur les items VI.5 (quantité) ; VII.5 Offre anormalement basse
ATTRIBUTAIRE		Lot annulé pour être repris. Le cadre de devis de la demande prix porte sur un seul dortoir au lieu de quatre dortoir concernés..		

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

APPEL D'OFFRES OUVERT (AOO) N° 2026-001/CARFO/DG/DMP PORTANT ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES AU PROFIT DE LA CARFO EN CINQ (05) LOTS ; Financement : Budget CARFO, gestion 2026 ; Budget prévisionnel : 296 000 000 Francs CFA TTC ;
Lot 1 : 52 500 000 Francs CFA TTC ; Lot 2 : 67 350 000 Francs CFA TTC ; Lot 3 : 44 800 000 Francs CFA TTC ;
Lot 4 : 63 750 000 Francs CFA TTC ; Lot 5 : 67 600 000 Francs CFA TTC
Lot 1 : Acquisition d'imprimantes ; Lot 2 : Acquisition de micro-ordinateurs de bureau, micro-ordinateurs portables et micro-ordinateurs portables MAC ; Lot 3 : Acquisition de serveurs et d'équipements Réseaux ; Lot 4 : Acquisition d'onduleurs scanners et Projecteurs ;
Lot 5 : Acquisition de Tablettes, Téléphones IP et Trépied ;
Publication : Revue des Marchés Publics Quotidien n° 4398 du mardi 12 mai 2026 ;
Date de dépouillement : mercredi 10 juin 2026 ; Nombre de plis : 22.

LOT 1 : ACQUISITION D'IMPRIMANTES

N°	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN F CFA		OBSERVATIONS	RANG
		HT	TTC	HT	TTC		
01	A-D-S SARL	-	50 881 600	43 120 000	50 881 600	Conforme	6 ^{ème}
02	EZO INTERNATIONAL	-	41 742 500	35 375 000	41 742 500	Conforme : L'offre du soumissionnaire est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	1 ^{er}
03	SLCGB	40 510 000	47 801 800	40 510 000	47 801 800	Conforme	5 ^{ème}
04	ESOFT BURKINA	-	39 235 000	-	-	Non Conforme :	Non classé

						Le soumissionnaire n'a pas fourni les prospectus relatifs aux rallonges au niveau des items 2 à 6 dans son offre, contrairement aux exigences du DAO.	
05	ALL EQUIPMENT	-	40 202 600	33 070 000	39 022 600	Non Conforme : - Une variation négative de 2.93% est constatée. Cela s'explique par une erreur de calcul au niveau de l'item 3 ; - L'offre du soumissionnaire est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
06	BERCA SERVICE	36 400 000	-	36 400 000	42 952 000	Conforme	3 ^{ème}
07	LBH	-	38 845 600	-	-	Non Conforme : Le soumissionnaire a présenté pour l'item 2 imprimante couleur grande capacité, une capacité de mémoire maximale de 2 Go, au lieu de 4,5 Go comme exigés par le DAO.	Non classé
08	GROUPE INET SYSTEM BURKINA SARL	37 800 000	-	-	-	Non Conforme : Pour l'item 6, l'imprimante à badge Zebra ZC300, proposé par le soumissionnaire présente des écarts majeurs par rapport aux spécifications techniques de l'imprimante badge carte PVC ZEBRA ZXP série 9 ou équivalent, exigées dans le DAO, notamment sur les éléments suivants : - Lamination : Absente ; - Résolution d'impression : 300 dpi au lieu de 600 dpi ; - Vitesse d'impression recto-verso : 140 cartes/heure au lieu de 180 cartes/heure ; - Capacité du bac : 100 cartes au lieu de 150 cartes.	Non classé
09	JEBNEJA SARL	-	45 371 000	-	-	Non Conforme : Pour l'item 3, le soumissionnaire a joint le prospectus de l'imprimante HP Pro 9010e en lieu et place du modèle HP M236d proposé dans son offre technique. Par ailleurs, la capacité du bac d'alimentation papier du modèle HP M236d est de 150 feuilles, au lieu des 250 feuilles exigées par le DAO.	Non classé
10	PROTECH SARL	-	42 000 000	35 593 220	42 000 000	Conforme	2 ^{ème}
11	NAHOURI SERVICES	-	Non inscrit	-	-	Non Conforme : - Le soumissionnaire a présenté une attestation datant de 2018 pour le poste de technicien en maintenance, au lieu du diplôme exigé ; - L'expérience globale de l'entreprise est de 2 ans 6 mois au lieu de 3 ans exigé - Le soumissionnaire a omis d'inscrire le montant de son offre sur la lettre de soumission.	Non classé
12	WILL TELECOM	-	46 002 300	38 985 000	46 002 300	Conforme	4 ^{ème}
CONCLUSION		EZO INTERNATIONAL est attributaire pour un montant HTVA de trente-cinq millions trois cent soixante-quinze mille (35 375 000) francs CFA et un montant TTC de quarante un millions sept cent quarante-deux mille cinq cents (41 742 500) francs CFA pour un délai de livraison de soixante (60) jours.					
LOT 2 : ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS DE BUREAU, MICRO-ORDINATEURS PORTABLES ET MICRO-ORDINATEURS PORTABLES MAC							
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN F CFA		OBSERVATIONS	RANG
		HT	TTC	HT	TTC		
01	TRADECOM TECHNOLOGIES	-	54 044 000	-	-	Non Conforme : Le processeur Intel Core i7-1255U de l'item 6 proposé par le soumissionnaire offre une fréquence de 1,20 GHz booster à 4.70 GHz au lieu de 2,4 GHz booster à 4,5 GHz comme exigé dans le DAO	Non classé
02	A-D-S SARL	-	80 505 500	68 225 000	80 505 500	Non Conforme : L'offre du soumissionnaire est hors budget prévisionnel.	Non classé
03	LBH	-	49 217 800	-	-	Non Conforme : Le processeur de l'item 6 propose par le soumissionnaire offre une fréquence de base de 2,3 GHz, turbo booster à 3,5 au lieu d'une fréquence de 2,4 GHz turbo booster à 4,5 comme exigé dans le DAO	Non classé
04	IT-PROJET	-	88 046 880	74 616 000	88 046 880	Non Conforme : L'offre du soumissionnaire est hors budget prévisionnel.	Non classé
05	WILL TELECOM	-	65 808 600	55 770 000	65 808 600	Conforme	1 ^{er}
06	PRODITEK	55 930 000	65 997 400	55 930 000	65 997 400	Conforme	2 ^{ème}
CONCLUSION		WILL TELECOM est attributaire pour un montant HTVA de cinquante-cinq millions sept cent soixante-dix mille (55 770 000) francs CFA et un montant TTC de soixante-cinq millions huit cent huit mille six cents (65 808 600) francs CFA, pour un délai de livraison de soixante (60) jours.					
LOT 3 : ACQUISITION DE SERVEURS ET D'EQUIPEMENTS RESEAUX							
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN F CFA		OBSERVATIONS	RANG
		HT	TTC	HT	TTC		
01	SWC	30 886 545	-	-	-	Non Conforme : - Pour l'item 1« Serveur Rack 1U », le matériel proposé HPE DL360 Gen11 du soumissionnaire présente plusieurs écarts par rapport aux spécifications du DAO :	Non classé

						- Génération du serveur : Modèle Gen11 proposé au lieu du modèle Gen12 exigé ; - Processeur : Intel Xeon 6426Y proposé au lieu de l'Intel Xeon 6527P requis ; - Bloc d'alimentation : Capacité de 800 W proposée au lieu de 1 000 W exigée. - Pour l'item 4 « Elite desk 8 Mini G1i desktop AI PC », le soumissionnaire a présenté des prospectus différents des spécifications techniques proposées dans son offre.	
02	TRADECOM TECHNOLOGIES	-	39 884 000	-	-	Non Conforme : Le soumissionnaire a présenté un certificat CISCO non valide pour l'ingénieur Réseaux et Maintenance informatique.	Non classé
03	A-D-S SARL	-	38 055 000	32 250 000	38 055 000	Conforme	1 ^{er}
04	ZAMAN TECHNOLOGIES	-	39 648 000	-	-	Non Conforme : - Le soumissionnaire a présenté une attestation CISCO en lieu et place d'un certificat demandé pour l'ingénieur Réseaux et Maintenance informatique. - Pour les items 1 à 6, le soumissionnaire n'a pas fourni de prospectus valides présentant les caractéristiques techniques des équipements. Il a présenté des photos en lieu et place de prospectus exigé dans le DAO.	Non classé
05	SLCGB	36 300 000	42 834 000	-	-	Non Conforme : Le soumissionnaire a présenté un certificat CISCO non valide pour l'ingénieur Réseaux et Maintenance informatique.	Non classé
06	ESOFT BURKINA	-	36 993 000	-	-	Non Conforme : Le soumissionnaire a présenté un certificat CISCO non valide pour l'ingénieur Réseaux et Maintenance informatique.	Non classé
07	BERCA SERVICE	34 200 000	-	-	-	Non Conforme : Le soumissionnaire a présenté un certificat CISCO non valide pour l'ingénieur Réseaux et Maintenance informatique.	Non classé
08	GMS	-	39 118 156	33 150 980	39 118 156	Conforme	2 ^{ème}
09	BURKINA MATERIELS INFORMATIQUES	30 480 000	-	-	-	Non Conforme : Le soumissionnaire a présenté un certificat CISCO non valide et non signé pour l'ingénieur Réseaux et Maintenance Informatique.	Non classé

CONCLUSION A-D-S SARL est attributaire pour un montant HTVA de trente-deux millions deux cent cinquante mille (32 250 000) francs CFA et un montant TTC de trente-huit millions cinquante-cinq mille (38 055 000) francs CFA, pour un délai de livraison de soixante (60) jours.

LOT 4 : ACQUISITION D'ONDULEURS, SCANNERS ET PROJECTEURS

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN F CFA		OBSERVATIONS	RANG
		HT	TTC	HT	TTC		
01	SWC	43 760 250	-	43 760 250	51 637 095	Conforme	2 ^{ème}
02	A-D-S SARL	-	55 029 300	46 635 000	55 029 300	Conforme	4 ^{ème}
03	DOUM COMPUTER	46 750 000	-	46 750 000	55 165 000	Conforme	5 ^{ème}
04	SLCGB	49 900 000	58 882 000	-	-	Non Conforme : Pour l'item 3 « Scanner de production », le matériel proposé HP ScanJet Enterprise Flow N9120 du soumissionnaire présente des performances inférieures aux caractéristiques du DAO établies sur la base du Canon image DR-G1100 ou équivalent : Capacité du chargeur : 200 feuilles proposées contre 500 feuilles requises ; Volume quotidien maximal : 20 000 pages proposées contre 25 000 pages requises.	Non classé
05	EZANET	41 900 000	-	41 900 000	49 442 000	Conforme : L'offre du soumissionnaire est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	1 ^{er}
06	LBH	-	44 722 000	-	-	Non Conforme : Pour l'item 4 « Petit vidéoprojecteur », le type de lampe proposé par le soumissionnaire affiche une puissance de 188 W, ce qui est en deçà des spécifications techniques du DAO fixées entre 200 W à 300 W.	Non classé
07	GMS	-	58 174 000	49 300 000	58 174 000	Conforme	6 ^{ème}
08	BURKINA MATERIEL INFORMATIQUES	52 500 000	-	52 500 000	61 950 000	Conforme	7 ^{ème}
09	EXPERTS-DEV	-	52 156 000	44 200 000	52 156 000	Conforme	3 ^{ème}

CONCLUSION EZANET est attributaire pour un montant HTVA de quarante un millions neuf cent mille (41 900 000) francs CFA, pour un délai de livraison de soixante (60) jours.

LOT 5 : ACQUISITION DE TABLETTES, TELEPHONES IP ET TREPIED

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN F CFA		OBSERVATIONS	RANG
		HT	TTC	HT	TTC		
01	A-D-S SARL	-	57 011 700	48 315 000	57 011 700	Conforme	9 ^{ème}

02	EZO INTERNATIONAL	-	50 993 700	43 215 000	50 993 700	Conforme : L'offre du soumissionnaire est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	1 ^{er}
03	DOUM COMPUTER	46 700 000	-	46 700 000	55 106 000	Conforme	5 ^{ème}
04	ESOFT BURKINA	-	45 194 000	38 300 000	45 194 000	Non Conforme : L'offre du soumissionnaire est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
05	ALL EQUIPMENT	-	51 766 600	43 870 000	51 766 600	Conforme : L'offre du soumissionnaire est jugée anormalement basse mais demeure dans le seuil de tolérance de 5%.	2 ^{ème}
06	BERCA SERVICE	48 240 000	-	48 240 000	56 923 200	Conforme	8 ^{ème}
07	LBH	-	49 359 400	41 830 000	49 359 400	Non Conforme : L'offre du soumissionnaire est jugée anormalement basse en dessous du seuil de tolérance de 5%.	Non classé
08	JEBNEJA SARL	-	64 192 000	-	-	Non Conforme : Pour l'item 3 « Tablette Android », le matériel proposé, référence SM-X916B du soumissionnaire est équipé d'un processeur Snapdragon 8 Gen 2, ce qui ne répond pas aux spécifications techniques du DAO qui exige un processeur Dimensity 9300+	Non classé
09	IT-PROJET	-	56 674 574	48 029 300	56 674 574	Conforme	7 ^{ème}
10	GMS	-	60 652 000	51 400 000	60 652 000	Conforme	11 ^{ème}
11	WILL TELECOM	-	58 988 200	49 990 000	58 988 200	Conforme	10 ^{ème}
12	BURKINA MATERIELS INFORMATIQUES	45 380 000	-	45 380 000	53 548 400	Conforme	3 ^{ème}
13	PRODITEK	45 880 000	54 138 400	45 880 000	54 138 400	Conforme	4 ^{ème}
14	EXPERTS-DEV	-	55 814 000	47 300 000	55 814 000	Conforme	6 ^{ème}
CONCLUSION		EZO INTERNATIONAL est attributaire pour un montant HTVA de quarante-trois millions deux cent quinze mille (43 215 000) francs CFA et un montant TTC de cinquante millions neuf cent quatre-vingt-treize mille sept cents (50 993 700) francs CFA, pour un délai de livraison de soixante (60) jours.					

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FERROVIAIRE DU BURKINA (SOPAFER-B)

Synthèse des résultats de la demande de prix N°2026-001/SOPAFER-B/DG/PRM portant « pour les travaux d'aménagement des bâtiments et d'équipement de filtrage d'eau, de construction et d'équipements électriques au profit de la SOPAFER-B ». Date de publication : quotidien N° 4447- Lundi 20 juillet 2026. Date d'ouverture des plis : 29/07/2029 ; Date d'analyse des offres : 29/07/2029, Date de délibération : 31/07/2026, Financement : Budget SOPAFER-B, exercice 2026. Nombre de lot : trois (03) ; Nombre de plis reçu : trois (03).

Nom	Montant de l'offre (lu publiquement) en FCFA		Montant de l'offre corrigé		Observation
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
Lot 1 : Entretien, aménagement des bâtiments et installation d'équipement de filtrage d'eau au profit de la SOPAFER-B					
SOCIETE 3ZO	14 919 187		14 919 187	17 604 641	Conforme 1 ^{er}
SERT-GC	13 127 775	-	-	-	Non conforme <u>Personnel minimum</u> : Les personnels ci-après ont fourni chacun une attestation de travail justifiant l'expérience de un (01) an et cinq (05) mois (de mars 2025 à ce jour), au lieu des cinq (05) ans exigés par le Dossier de Demande de Prix (DPX) : • BAMBARA Roméo Doulégnan Zarigoman, Directeur des travaux ; • KARAMBIRI Servais Jules Cyriaque, Conducteur des travaux ; • IBA Abdoulaye Aziz, Chef de chantier ; • TOE Hervé, Maçon ; • DRABO Amed Yannick, Électricien ; • KIEMDE Wendlassida Amado, Plombier. KOURAOGO Michel , Ouvrier spécialisé en étanchéité, justifie d'une expérience de un (01) an et cinq (05) mois , au lieu des deux (02) ans exigés par le DPX.
Lot 2 : Travaux de construction d'un mur de clôture à la Direction Régionale de Bobo Dioulasso					
SOCIETE 3ZO	2 263 904		2 263 904	2 671 407	Conforme 2 ^{ème}
EC -KAGY	2 075 775		2 075 775	2 449 415	Conforme 1 ^{er}
SERT-GC	2 415 200				Non conforme <u>Personnel minimum</u> : Les personnels ci-après ont fourni chacun une attestation de travail justifiant l'expérience de un (01) an et cinq (05) mois (de mars 2025 à ce jour), au lieu des cinq (05) ans exigés par le DPX : - NIKIEMA K Dimitri Wilfried, Conducteur des travaux ; - BEOGO Délwendé Judicaël Bernadin, Chef de chantier ; - NOALI Simon Martin, Maçon ; - ZERBO Alioune, Ouvrier spécialisé en revêtement peinture.
Lot 3 : Fourniture et pose d'équipements électriques (lampes, brasseurs d'air, prises électriques)					
SOCIETE 3ZO	1 367 000		1 367 000	1 613 060	Conforme 1 ^{er}
SERT-GC	1 307 000		-	-	Non conforme <u>Personnel minimum</u> : Les personnels ci-après ont fourni chacun une attestation de travail justifiant l'expérience de un (01) an et cinq (05) mois (de mars 2025 à ce jour), au lieu des cinq (05) ans exigés par le DPX :

					- DOFINIZA Nazita Serge Auguste, Conducteur des travaux ; - KARAMBIRI Godwin Axel Nathanaël, Chef de chantier ; - CARABIRI Diguoulé Sékou Ousmane, électricien ; - GUIGMA Marcelline, électricien.
Attributaire	Lot 1 : SOCIETE 3ZO pour un montant de quatorze millions neuf cent dix-neuf mille cent quatre-vingt-sept (14 919 187) francs CFA Hors Taxes ; Lot 2 : EC -KAGY pour un montant de deux millions soixante-quinze mille sept cent soixante-quinze (2 075 775) francs CFA Hors Taxes ; Lot 3 : SOCIETE 3ZO pour un montant d'un million trois cent soixante-sept mille (1 367 000) francs CFA Hors Taxes.				

MINISTERE DE LA SANTE

Synthèse des résultats de l'Appel d'Offres Ouvert Accéléré N°2026-03/MS/SG/OST/DG/PRCP pour l'acquisition d'équipements médicotecniques au profit de l'Office de Santé des Travailleurs (OST). **Publication** : Quotidien des Marchés Publics N° 4439 du Mercredi 08 juillet 2026.

Date d'ouverture : 22 juillet 2026. **Nombre de plis reçus** : dix (10). **Financement** : Budget OST gestion 2026.

Références de la lettre d'invitation : N° 2026-014/MS/SG/OST/DG/PRPC du 17/07/2026.

Montant prévisionnel : 100 000 000 FCFA

Résultat infructueux pour insuffisances techniques du dossier.

LES EDITIONS SIDWAYA

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01-2026/ES/DG/SG/PRCP DU 05 MAI 2026 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE MATERIELS TECHNIQUES D'IMPRIMERIE AU PROFIT DES EDITIONS SIDWAYA. Date d'ouverture des plis : 1^{er} juillet 2026. Nombre de soumissionnaire : 04. Date de délibération : 09 juillet 2026. Financement : Budget des Editions Sidwaya Gestion 2026. Référence de la publication de l'avis : Quotidien n° 4413 du 02 juin 2026. **Lot unique : acquisition et l'installation de matériels techniques d'imprimerie au profit des Editions Sidwaya**

N°	Soumissionnaire	Montants lus (en F CFA)		Montants corrigés (en F CFA)		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	GROUPEMENT SHENZHEN STARWEL TECHNOLOGY CO. LTD/BKA TECHNOLOGIES	268 160 000	316 428 800	268 160 000	316 428 800	Non Conforme -Absence de certificat de visite de site Spécifications techniques non conforme : -pour la Pelliculeuse (à Tenkodogo), Il a proposé Vitesse ajustable : max. 15 m / minute au lieu de Vitesse ajustable : max. 30 m / minute, demandé ; -pour le Computer To Plate (CPT) à Ouagadougou, Il a proposé +/- 25µm (précision de repérage / Registration Accuracy) +/- 5µm (répétabilité après 4 expositions / Repeatability) et chargement de plaques avec cassette simple (supérieur à l'exigence semi-automatique) au lieu de Précision de repérage pour 4 insulations : +/- 25µ, Précision de repérage pour 4 insulations : +/- 5µ, Chargement de plaques : semi-automatique, demandé
02	ALBATROS AFRIQUE	335 225 000	395 565 500	335 225 000	395 565 500	Non Conforme (Offre hors enveloppe)
03	GROUPEMENT INTER GRAPHIC SARL/MARTIN PECHEUR	242 500 000	286 150 000	242 500 000	286 150 000	Conforme
04	DEFI GRAPHIC	244 643 706	288 679 573	244 643 706	288 679 573	Non conforme -Absence de certificat de visite de site ; -Nombre de projets de nature et de complexité similaires exécutés dans les cinq (5) dernières années, demandé : 01 : Fourni non conforme (absence de procès-verbal de réception provisoire).
Attributaire		GROUPEMENT INTER GRAPHIC SARL/MARTIN PECHEUR pour un montant de : -deux cent quarante-deux millions cinq cent mille (242 500 000) francs CFA HTVA et deux cent quatre-vingt-six millions cent cinquante mille (286 150 000) francs CFA TTC. Le délai de livraison est de cent cinquante (150) jours après de l'ordre de service de commencer les livraisons et installations.				

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURE

DEMANDE DE PRIX N° 2026-038/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE KITS D'ASTREINTE AU PROFIT DE LA SONABHY. **Financement** : budget SONABHY, exercice 2026. **Publication de l'avis** : quotidien des marchés Publics N°4437 du lundi 06 juillet 2026.

Nombre de plis reçus : sept (07). **Nombre de lot** : deux (02). **DATE DE DELIBERATION** : 28/07/2026.

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1						
Borne inférieure : 14 060 051 et Borne supérieure : 19 022 421 ; Seuil de tolérance : 13 357 048						
BOUNZEMWINDE SERVICES	11 480 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : Absence de marque proposé pour les items 7,8,9 et 10
CABLERIE DU FASO	-	13 803 640	11 690 000	13 803 640	1er	Offre techniquement conforme. Anormalement basse, mais acceptée au regard du seuil de tolérance
ALYAH MAESTRA TRADING	12 433 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : Absence de fermeté pour les items 1,4,5,6
GROUPE TANADO SARL	11 654 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : Absence de marque proposé pour les items 7,8,9 et 10
MYRS SERVICES	-	13 182 000	-	-	Non classé	Offre écartée : Absence de marque proposé pour les items 8 et 9

ENTREPRISE NIINAANGO SARL	11 608 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : Absence de marque proposé pour les items 7,8,9 et 10
Attributaire	CABLERIE DU FASO, Tel : 70 19 28 65/ 78 54 14 32 : pour un montant de onze millions six cent quatre-vingt-dix mille (11 690 000) FCFA HT soit treize millions huit cent trois mille six cent quarante (13 803 640) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					
Lot 2						
Borne inférieure : 15 184 509 et Borne supérieure : 20 543 747 ; Seuil de tolérance : 14 425 283						
BOUNZEMWINDE SERVICES	12 380 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : Absence de marque proposé pour les items 7,8,9 et 10
ALYAH MAESTRA TRADING	13 340 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : Absence de fermeté pour les items 1,4,5,6
GROUPE TANADO SARL	12 795 200	-	-	-	Non classé	Offre écartée : Absence de marque proposé pour les items 7,8,9 et 10
SAHABANE DISTRIBUTIONS ET COMMERCE SARL	12 424 000	-	12 424 000	14 660 320	1er	Offre techniquement conforme. Anormalement basse, mais acceptée au regard du seuil de tolérance
ENTREPRISE NIINAANGO SARL	12 559 600	-	-	-	Non classé	Offre écartée : Absence de marque proposé pour les items 7,8,9 et 10
Attributaire	SAHABANE DISTRIBUTIONS ET COMMERCE SARL, Tel : 76 26 25 15 : pour un montant de douze millions quatre cent vingt-quatre mille (12 424 000) FCFA HT soit quatorze millions six cent soixante mille trois cent vingt (14 660 320) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

DEMANDE DE PRIX N° 2026-041/MICA/SONABHY POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION AVANCE DES MACHINES AU PROFIT DE LA SONABHY A BINGO ET A PENI. <u>Financement</u> : budget SONABHY, exercice 2026. <u>Publication de l'avis</u> : quotidien des marchés Publics N°4441 du vendredi 10 juillet 2026. <u>Nombre de plis reçus</u> : Un (01). <u>Nombre de lots</u> : Deux (02). <u>DATE DE DELIBERATION</u> : 28/07/2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : entretien et réparation avancé des machines au profit de la SONABHY à Bingo						
- une offre est anormalement basse si elle est inférieure à 16 203 319 francs CFA TTC -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à 21 922 137 francs CFA TTC						
GARAGE G.P OUBDA SARL	-	Mini : 5 292 300 Maxi: 18 406 820	Min : 4 485 000 Maxi:15 599 000	Mini : 5 292 300 Maxi: 18 406 820	1 ^{er}	Offre acceptée
Attributaire	GARAGE G.P OUBDA SARL/Tél. : 78 70 00 42 pour un montant minimum de quatre millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille (4 485 000) francs CFA HTVA soit cinq millions deux cent quatre-vingt-douze mille trois cents (5 292 300) francs CFA TTC et d'un montant maximum de quinze millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille (15 599 000) francs CFA HTVA soit dix-huit millions quatre cent six mille huit cent vingt (18 406 820) francs CFA TTC avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et trois (03) mois par commande.					
Lot 2 : entretien et réparation avancé des machines au profit de la SONABHY à Pénis.						
- une offre est anormalement basse si elle est inférieure à 49 777 360 francs CFA TTC -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à 67 345 840 francs CFA TTC						
GARAGE G.P OUBDA SARL	-	Mini : 25 045 500 Maxi: 56 404 000	Mini : 21 225 000 Maxi: 47 800 000	Mini : 25 045 500 Maxi: 56 404 000	1 ^{er}	Offre acceptée
Attributaire	GARAGE G.P OUBDA SARL/Tél. : 78 70 00 42 pour un montant minimum de vingt un millions deux cent vingt-cinq mille (21 225 000)francs CFA HTVA soit vingt-cinq millions quarante-cinq mille cinq cents (25 045 500) francs CFA TTC et d'un montant maximum de quarante-sept millions huit cent mille (47 800 000) francs CFA HTVA soit cinquante-six millions quatre cent quatre mille (56 404 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison sur l'année budgétaire 2026 et trois (03) mois par commande.					

DEMANDE DE PRIX N° 2026-043/MICA/SONABHY POUR LA FOURNITURE ET DÉPLOIEMENT D'UN RÉSEAU WIFI ET L'ACQUISITION D'UN LIEN D'INTERCONNEXION POUR LES SAUVEGARDES EXTERNALISEES AU PROFIT DE LA SONABHY.						
Financement : budget SONABHY, exercice 2026. Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4440 du jeudi 09 juillet 2026.						
Nombre de plis reçus : Un (01). Nombre de lots : Deux (02). DATE DE DELIBERATION : 28/07/2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 :						
Infructueux pour absence d'offres						
Lot 2 : fourniture et déploiement d'un réseau wifi à la SONABHY siège						
- une offre est anormalement basse si elle est inférieure à 38 065 484 francs CFA TTC						
-une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à 51 500 360 francs CFA TTC						
CLOUD CONCEPT	37 675 682	44 457 305	37 675 682	44 457 305	1 ^{er}	Offre acceptée
Attributaire	CLOUD CONCEPT/Email : syameogo@cloudconceptbf.com /Tél. :70 31 52 59 pour un montant de trente-sept millions six cent soixante-quinze mille six cent quatre-vingt-deux (37 675 682) francs CFA HTVA soit quarante-quatre millions quatre cent cinquante-sept mille trois cent cinq (44 457 305) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours.					

Demande de Proposition Allégée N°2026-004/ MICA/SONABHY relative au recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'une plateforme d'agents conversationnels d'entreprise (chatbots) au profit de la SONABHY. Référence publication de l'avis : Quotidien N° 4394 du mercredi 06 mai 2026. Financement : Budget SONABHY. Méthode de sélection : moindre cout. Date de dépouillement : 21 mai 2026 ; Nombres de soumissionnaires : dix (10). Date de délibération : 12 juin 2026. Référence publication des résultats de la MI : Quotidien N° 4430 du jeudi 25 juin 2026. Nombre de consultants retenus sur la liste restreinte : trois (03). Nombre de consultants ayant soumise des propositions : deux (02). Date d'ouverture : 10 juillet 2026. Date de délibération : 30 juillet 2026.						
Nom des consultants	Evaluation technique		Evaluation financière			Observation
	Scores S(t)	Classement	Montants lus TTC	Montant évalués TTC	Classement	
GROUPEMENT SWITCH MAKER SARL/ ELYADATA SARL	88,00	1 ^{er}	27 581 876	27 581 876	1 ^{er}	Néant
GROUPEMENT SAHELYS BURKINA/ SAHELYS GABON/ BEEM	85,50	2 ^{ème}	27 906 363	27 906 363	2 ^{ème}	Néant

Conclusion	Conformément à l'article 16.2 des Instructions aux Consultants (IC) de la Demande de Propositions, le consultant GROUPEMENT SWITCH MAKER SARL/ ELYADATA SARL est retenu pour la négociation du contrat.
------------	--

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fiche synthèse de la manifestation d'intérêt n° 06/2026/DM/DMTPI pour le recrutement de cabinets pour l'appui à l'organisation des recrutements de personnels au profit de la SONABEL

Tableau 3 : Evaluation des candidatures (application des critères)

N°	Nom du Candidat	Lettre de manifestation d'intérêt ; présentation générale du candidat	Le domaine des activités du candidat	Le nombre d'années d'expérience	Les références du candidat concernant l'exécution de trois (03) marchés analogues durant les cinq (05) dernières années (copies de la page de garde et de signature des marchés et attestations de bonne exécution ou PV de réception ou rapport de validation)	Commentaires
	WHAT YOU NEED	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Recrutement/ Formation/ Coaching, ▪ Gestion et placement d'interim, ▪ Mise en place de système de gestion des performances sociales (GPS), ▪ Etc	17 ans	sept (17) marchés similaires ✓ Recrutement d'un comptable au profit de la SONATER réalisé le 24 juin 2025 ; ✓ Recrutement externe de personnel au profit de la POSTE BF réalisé le 26 Janvier 2026 ; ✓ Recrutement d'un cabinet pour la sélection de jeunes talents au profit de la SONABHY réalisé le 15 septembre 2025 ; ✓ Recrutement d'un cabinet en vue du recrutement de personnel additionnel au profit de la SOBIMAP réalisé le 23 février 2026 ; ✓ Recrutement d'un cadre supérieur au profit de l'ONBAH réalisé le 29 Septembre 2025 ; ✓ Recrutement de personnel externe au profit du poste réalisé le 14 mai 2025 ✓ Recrutement d'un cabinet chargé du recrutement de stagiaires Jeunes Talent au profit de la SONABHY réalisé le 04 juillet 2024 ; ✓ Recrutement de personnel au profit de l'ARCEP réalisé le 15 juillet 2024 ; ✓ Recrutement de trois (3) agents de banque et de deux (2) assistants juridiques au profit de la BSIC l'ARCEP réalisé le 2 Août 2024 ; ✓ Recrutement d'un Directeur des finances et de la comptabilité au profit de l'Agence Burkinabè des Investissements (ABI) réalisé le 01 Août 2024 ; ✓ Recrutement d'un Gestionnaire du patrimoine au profit de la Centrale d'Approvisionnement en Intrant et Matériels Agricoles (CAIMA) réaliser le 29 Septembre 2023 ; ✓ Recrutement interne et externe de personnel au profit de l'ARCEP réalisé le 18 Septembre 2024 le 11 mail ✓ Recrutement d'un consultant chargé de diagnostic des ressources humaines et le recrutement de personnel complémentaire au profit de SOUROUPOLE réalisé le 11 mars 2022 ✓ Recrutement de personnel au profit du programme Agro-sylvo-pastoral ZINA SOLAIRE 2022 réalisé le 01 septembre 2022 ; ✓ Recrutement du personnel au profit de la Société National Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY)réalisé le 26 mars 2021 ✓ Recrutement d'un consultant pour l'assistance technique au recrutement interne 2021 de l'ONEA pour les emplois supports.	Retenu Point fort : le cabinet totalise dix-sept (17) marchés similaires. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées. Point faible : néant
	TRALASSI	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Gestion des ressources humaines, ▪ Renforcement de capacités, ▪ Recrutement- placement, ▪ Optimisation du processus RH, ▪ .Coaching de changement, ▪ .Etc	15 ans	Neuf (09) marchés similaires ✓ Recrutement divers profils pour le compte du Projet d'Accélération de la transformation digitale réalisé le 22 janvier 2025 ; ✓ Recrutement d'un spécialiste en développement d'application informatique et divers profils au profit de l'Unité de Gestion du Projet Wuri Burkina Faso réalisé le 26 février 2025 ; ✓ Recrutement d'un spécialiste en communication, d'une secrétaire de direction, et un aide-comptable au profit de l'Unité de Gestion du Projet Wuri Burkina Faso en 2024 ; ✓ Recrutement d'un spécialiste en communication, et un aide comptable au profit de l'Unité de Gestion du projet WURI BURKINA FASO ; ✓ Recrutement de personnel au profit de la Banque Agricole du Faso réalisé le 23 juin 2025 ; ✓ Recrutement d'un(e) spécialiste en communication et un(e) secrétaire de direction et	Retenu Point fort : le cabinet totalise neuf (09) marchés similaires. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées. Point faible : néant

					un (e) aide comptable au profit de l'Unité de Gestion du PROJET WURI BURKINA FASO réalisé le 26 août 2024 ✓ Recrutement de deux (2) chauffeurs mécaniciens au profit du Projet WURI BF le 08 février 2024 ; ✓ Recrutement de personnel au profit du Conseil Burkinabè des Chargeurs réalisé le 2 février 2024 ✓ Recrutement d'un (e) spécialiste en Violence Basée sur le Genre (VBG) au profit du Projet Filets Sociaux R2ALIS2 LE 04 décembre 2023.	
	Centre de Formation et d'Etudes Stratégiques /ALL SER CONSULTING	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Formation, externalisation RH et mobilisation d'expertise, ▪ Audit et évaluation des dispositifs de sûreté et sécurité, ▪ Conseils stratégiques et management des risques, ▪ Etc	3 ans	Trois (03) marchés similaires ✓ Recrutement de personnel (chauffeurs et manœuvres) au profit de la SONABEL en 2025; ✓ Recrutement de personnel CDD au profit de la SONABEL en 2026; ✓ Recrutement de personnel CDD au profit de la Société Global Action Sécurité 7.	Non retenu Point fort : le cabinet a joint trois (03) attestations de service fait. Point faible : néant.
	Cabinet Compétence Recrutement Intérim	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Recrutement, ▪ Mise à disposition du personnel intérimaire, ▪ Renforcement des capacités, ▪ Tean-bulding, ▪ Conseils en ressources humaines, ▪ Etc	11 ans	Vingt-deux (22) marchés similaires ✓ Recrutement d'agents pour des contrats à durée déterminée à la SONABEL réalisé 18 Février 2026 ; ✓ Recrutement d'agents d'exécution 2024 lot 1 pour le compte de la SONABEL le 24 Octobre 2025 ; ✓ Recrutement d'agents d'exécution 2024 lot 2 pour le compte de la SONABEL réalisé le 24 Octobre 2025 ; ✓ Recrutement de cadres et des agents de maîtrise 2024 pour le compte de la SONABEL le 24 octobre 2025 ; ✓ Organisation des tests de recrutement externes des épreuves écrits et des entretiens oraux lot 1 du 06 Novembre 2023 au profit de la SONABEL ; ✓ Organisation des tests de recrutement externes des épreuves écrits et des entretiens oraux lot 2 (Ingénieur de Conception en Hydraulique, cadre supérieur fiscaliste, Economiste, Ingénieur en Génie Civil, TS en Electromécanicien, Juriste, Laborantin et Ingénieur Statisticien) Juriste, au profit de la SONABEL réalisé le 24 septembre 2025 ; ✓ Recrutement d'un cabinet pour l'organisation de test de recrutement d'agents (budget 2023) au profit de la SONABEL réalisé le 07 mai 2025 ; ✓ Recrutement d'un cabinet pour l'organisation de test psychotechniques au profit de la SONABEL (phase 1) réalisé le 28 Avril 2025 ; ✓ Recrutement d'un cabinet pour l'organisation de test psychotechniques au profit de la SONABEL (phase 2) réalisé le 28 Avril 2025 ; ✓ Recrutement d'un cabinet pour l'organisation de test de recrutement interne d'Ouvriers Qualifiés (budget 2023) au profit de la SONABEL réalisé le 07 mai 2025 ✓ Recrutement d'un cabinet pour l'organisation de test de recrutement interne d'Ouvriers Qualifiés (OQ d'exploitation de centrale OQ d'exploitation de postes, OQ de maintenance électrique de centrale et OQ de maintenance mécanique de centrales) au profit de la SONABEL réalisé le 24 septembre 2025 ✓ Sélection d'un cabinet chargé du recrutement du personnel du Projet ECOTEC au profit de la maison de l'Entreprise du Burkina Faso réalisé le 08 Août 2023 ; ✓ Recrutement d'un community manager au profit du secrétariat de l'Alliance pour le Biodigesteur en Afrique de l'Ouest et du Centre (AB.AOC) réalisé le 29 avril 2025 ✓ Recrutement de trois (3) Responsables d'Unités Techniques réalisé le 16 janvier 2023 ;	Retenu Point fort : le cabinet totalise vingt-deux (22) marchés similaires. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées. Point faible : néant

					✓ Recrutement de du personnel (lot 2) au profit du Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF) réalisé le 30 janvier 2026 ; ✓ Recrutement de du personnel (lot 1) au profit du Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF) réalisé le 30 janvier 2026 ; ✓ Recrutement du personnel complémentaire de l'Agence des Travaux d'Infrastructure du Burkina réalisé le 21 octobre 2025 ; ✓ Recrutement de personnel au profit de l'Agence de Conseil et de Maitrise d'Ouvrage Délégée en Bâtiment et Aménagement Urbain réalisé le 1^{er} août 2024 ; ✓ Recrutement Interne de trente-deux (32) agents dans 21 postes à La Poste Burkina Faso ; ✓ Sélection d'un Cabinet pour le recrutement du personnel du PRAPS-2 au profit du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel réalisé le 25 octobre 2022 ; ✓ Recrutement d'un cabinet chargé d'assister le Secrétariat Exécutif de l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma pour le recrutement du personnel de l'Unité d'Exécution du Projet Communautaire de Relèvement et Stabilisation au Sahel réalisé le 20 juin 2022 ; ✓ Recrutement d'urgence du personnel de l'Agence Municipale des Grands Travaux réalisé le 28 décembre 2020.	
	Cabinet Conseil pour le Développement	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Coordination et gestion des projets et programmes, ▪ Assistance technique et renforcement des capacités, ▪ Ressources humaines (recrutement, gestion des carrières, évaluation des performances, gestion institutionnelle....) ▪ Renforcement des capacités techniques (élaboration de plan de formation, formation et recyclage...), ▪ Etc	20 ans	Un (01) marché similaire ✓ Recrutement du personnel au profit de la SONABHY en date du 10 février 2021.	Non retenu Point fort : le cabinet totalise un (01) marché similaire. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées. Point faible : néant
	Groupe HUMAN FIRST ADVISORY/ SOGECA INTERNATIONAL	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Recrutement du personnel, ▪ Définition des fonctions et tâches, ▪ Organisation et communication inter active entre fonctions, ▪ Elaboration des états financiers, ▪ Rédaction des manuels de procédures, ▪ Consultant auprès de la direction, ▪ Etc	11 ans	Sept (07) marchés similaires ✓ Recrutement d'un cabinet chargé de recruter treize (13) assistants techniques régionaux de laboratoire pour de CHR et CMA du Ministère de la Santé le 11 septembre 2025 ; ✓ Sélection d'un cabinet chargé du recrutement de personnel au profit du FBDES le 10 mars 2023 ; ✓ Recrutement d'un cabinet/bureau d'étude chargé du recrutement de treize (13) agents au profit de l'Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire (APEC) le 18 octobre 2023 ; ✓ Recrutement d'un consultant pour le recrutement de Comptable et de Contrôleur de Gestion (CDG) au profit de l'Agence Nationale de la Météorologie réalisé le 19 décembre 2023 ; ✓ Recrutement d'un cabinet chargé du recrutement d'une chargée d'antenne, d'un chargé de communication, d'un chargé de la mobilisation des financements d'une chargée de la gestion comptable et de la trésorerie et d'un chargé des Finances et du budget, au profit du Fonds d'intervention pour l'environnement réalisé le 09 mai 2022 ; ✓ Recrutement de personnel cadre au profit du Fonds National de Finance Inclusive (FONAFI) réalisé le 15 décembre 2021 ;	Retenu Point fort : le cabinet totalise sept (07) marchés similaires. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées. Point faible : néant

					✓ Recrutement de personnel complémentaire de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) réalisé le 16 Juin 2021.	
	FIDALLI BURKINA	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Formation et recrutement, ▪ Assistance comptable et fiscale, ▪ Audit contractuel et légal, ▪ Planification stratégique, ▪ Contrôle te gestion, ▪ Cartographique des risques, ▪ Formalisation des procédures, ▪ Diagnostic organisationnel, ▪ Etc	5 ans	Quatre (04) marchés similaires ✓ Recrutement d'agents au profit de Faso Kuna-wili (FKW) le 21 décembre 2024 ; ✓ Elaboration de fiches de poste et de recrutement de neuf (09) agents au profit de ITAOUA MOTORS le 24 janvier 2024 ; ✓ Recrutement de quatre (04) agents au profit de l'Association BELEM WEND TIGA le 12 février 2024 ; ✓ Recrutement d'un Responsable Commerciale, de la Formation et Renforcement des Capacité du Magasinier et élaboration d'un manuel de gestion des Stock au profit de l'Approvisionnement Courtage et Transport (ACT) réalisé le 06 août 2024.	Non retenu Point fort : le cabinet totalise quatre (04) marchés similaires. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées. Point faible : néant
	Groupe EMINENCE AFRIQUE/ STRATEGIS SARL	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Renforcement de compétence, ▪ Recrutement, ▪ Recherche de talent, ▪ Etc	15 ans	Sept (07) marchés similaires ✓ Recrutement du personnel complémentaire au profit du Fonds Spécial Routier du Burkina réalisé le 27 novembre 2024 ; ✓ Honoraire pour le recrutement du personnel au profit de la SONABHY réalisé le 13 mai 2024 ; ✓ Frais de recrutement d'un comptable au profit du Fonds National pour la Promotion du Sport et des Loisirs réalisé 29 novembre 2023 ; ✓ Recrutement de personnel au profit de la CARFO réalisé le 17 décembre 2021 ; ✓ Recrutement de personnel pour le compte du Centre de Gestion des Citées (CEGECI) réalisé le 4 avril 2022 ; ✓ Recrutement d'un comptable au profit du Fonds National pour la Promotion du Sport et des Loisirs (FNPSLS) du 29 novembre 2023 ; ✓ Recrutement des Opérateurs de Kits et de Superviseurs au profit de CENI réalisé le 31 décembre 2021.	Retenu Point fort : le cabinet totalise sept (07) marchés similaires. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées. Point faible : néant
	MANAGERS ASSOCIES AFRIQUE (MAA)	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Etudes, ▪ Gestion des ressources humaines, ▪ Manuel de procédure, ▪ Elaboration de plans stratégiques de développement, ▪ Etc	24 ans	Aucun marché similaire réalisé au Burkina Faso.	Non retenu Point fort : néant Point faible : le cabinet a fourni douze (12) marchés similaires tous réalisés hors du Burkina Faso, alors que l'avis à manifestation d'intérêt indique les références réalisées au Burkina Faso.
	NIGER EXPERTISE POUR LE DEVELOPP EMENT (NIGEX-DEV)	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Gestion des ressources humaines, ▪ Planification, ▪ Assistance technique, ▪ Suivi évaluation, ▪ Etc	16 ans	Aucun marché similaire réalisé au Burkina Faso.	Non retenu Point fort : néant Point faible : le cabinet a fourni douze (12) marchés similaires tous réalisés hors du Burkina Faso, alors que l'avis à manifestation d'intérêt indique les références réalisées au Burkina Faso.
	O'serv	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Conseils en ressources humaines, ▪ Conseils en et accompagnement	2 ans	Cinq (05) marchés similaires ✓ Marché n° SE/SONABEL/00/02/06/00/2026 Recrutement d'agents pour des contrats à durée déterminer au profit de la SONABEL réalisé le 18 février 2026 ; ✓ Marché SOBTO/000/01/2024 recrutement d'un cabinet/bureau d42tude charg2 du recrutement	Non retenu Point fort : le cabinet totalise cinq (05) marchés similaires. Il a la qualification requise pour la

		la présentation générale du candidat fournie;	- des entreprises et ONG, - Conseils d'assistance juridique, - Etc		- du personnel au profit de la Société Burkinabè de Tomate (SOBTO) ; ✓ Bon de commande n°4793/cb000100/25 pour l'organisation de test professionnels de recrutement des cadres budget 2025 pour le compte de la SONABEL ; ✓ Recrutement de personnel complémentaire au profit de l'Agence des Travaux d'Infrastructure du Burkina ✓ Recrutement de personnel de démarrage au profit de la Banque Postale.	- réalisation des prestations demandées. Point faible : néant
	SEC DIARRA Société d'Expertise Comptable	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie;	- Intervient dans les domaines suivants : ▪ Evaluation, ▪ Audit technique financier institutionnel et opérationnel, ▪ Conseils en management, ▪ Implémentation de système intégré sous environnement informatique, ▪ Audit comptable te financier, ▪ Etc	13 ans	- Un (01) marché similaire ✓ Choix d'un cabinet pour le recrutement d'un ou d'une directrice technique au profit du FONAENF réalisé le 31 mars 2023.	Non retenu Point fort : le cabinet totalise un (01) marché similaire. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées. Point faible : néant
	CINFOR	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie;	- Intervient dans les domaines suivants : ▪ Etudes, ▪ Elaboration de manuel de procédure, ▪ Cartographie des risques, ▪ Finance comptabilité, ▪ Gestion des ressources humaines, ▪ Etc	11 ans	- Sept (07) marchés similaires ✓ Recrutement de personnel additif pour le compte du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) réalisé le 9 juin 2021 ; ✓ Recrutement de personnel additif pour le compte du Secretariat Permanent de la Modernisation et de la Bonne Gouvernance (SP/MBG) réalisé le 9 décembre 2021 ; ✓ Recrutement de personnel au profit du SP/CNLS-IST réalisé le 7 juillet 2022 ; ✓ Recrutement de personnel additif au profit du Centre International en Formation et en Recrutement (CINFOR) réalisé le 21 février 2023 ; ✓ Recrutement de personnel complémentaire pour le compte du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transports et à la Facilitation du Commerce (PAMOSSET-C) du 11 janvier 2022 ; ✓ Recrutement de 17 agents au profit du PARGFM Réalisé le 14 avril 2023 ; ✓ Recrutement de personnel complémentaire au profit du Projet PHASAO réalisé le 26 Novembre 2022.	Retenu Point fort : le cabinet totalise sept (07) marchés similaires. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées. Point faible : le cabinet a fourni quatre (04) marchés similaires réalisés hors du Burkina Faso, alors que l'avis indique que les références doivent être réalisées au Burkina Faso.
	Groupeement DG CONSULTING / FASO EXPERTISE ET SERVICES	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie;	- Intervient dans les domaines suivants : ▪ Conseils en ressources humaines, ▪ Conseils en accompagnement des entreprises et ONG, ▪ Audit et diagnostic organisationnel, ▪ Formation, ▪ Recrutement, ▪ Etc	18 ans	- Cinq (05) marchés similaires ✓ Recrutement de personnel de plusieurs profils pour le compte de FONAFI réalisé le 8 juillet 2021 ; ✓ Recrutement de personnel de plusieurs profils pour le compte de FONAFI réalisé le 20 juillet 2023 ; ✓ Sélection d'un cabinet pour conduire le processus de recrutement de personnel au profit de l'APEX-Burkina réalisé le 14 juin 2023. ✓ Sélection d'un Cabinet pour conduire le processus de recrutement de personnel au profit de l'APEX-BURKINA 14 Juin 2023 ; ✓ Recrutement d'Agents et de Personnel au profit du FONAFI réalisé le 24 Juillet 2023.	Non retenu Point fort : le cabinet totalise cinq (05) marchés similaires. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées. Point faible : néant
	Groupeement EAPEDD / DEMAIN	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie;	- Intervient dans les domaines suivants : ▪ Etudes, ▪ Conseils, ▪ Formations, ▪ Recrutement, ▪ Etc	5 ans	- Quatre (04) marchés similaires ✓ Assistance technique au recrutement interne 2023 de l'ONEA pour les emplois supports métiers réalisé le 2 juin 2023 ; ✓ Assistance technique au recrutement interne 2022 de l'ONEA pour les emplois supports métiers réalisé le 19 décembre 2022 ; ✓ Recrutement de sept (07) professeurs en électricité bâtiment énergie solaire, plomberie sanitaire, mécanique automobile, métallique, maçonnerie, agriculture pour le compte de Société d'Ingénierie de Réalisation Industrielle (SO. I. RI) ;	Non retenu Point fort : le cabinet totalise quatre (04) marchés similaires. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées. Point faible : néant

					✓ Recrutement d'un secrétaire comptable pour le compte de la Société d'Ingénierie et de Réalisation Industrielle (SOIRI).	
	DYNASTY GROUP PLUS SARL	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Formation professionnelle de courte durée, ▪ Recrutement, ▪ Service d'intérim, ▪ Assistance aux entreprises, ▪ Etc	30 ans	Deux (02) marchés similaires ✓ Marché n° SE-SONABEL/00/02/06/00/2026-00004 relatif au recrutement d'agents pour des contrats à durée déterminée au profit de la SONABEL réalisé le 18 février 2026. ✓ Marché n° 2024/000018/DGAN BF/CEP relatif au recrutement et mise à disposition au profit de l'ASECNA/DAAN Aéroport de Bobo Dioulasso.	Non retenu Point fort : le cabinet totalise deux (02) marchés similaires. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées. Point faible : néant
	Groupe Bureau QUALIS/RH MANANGEMENT	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Recrutement, ▪ Evaluation de compétence, ▪ Conseils RH.	7 ans	Quatre (04) marchés similaires ✓ Marché n° SE-SBT/00/02/07/00/2022/00097 relatif au recrutement d'un cabinet pour le recrutement de personnel externe au profit de la SBT. ✓ Marché n° SE-SBT/00/02/07/00/2025/00024 relatif au recrutement externe d'un caissier, d'un agent chargé de monitoring et de surveillance de réseaux au profit de la SBT; ✓ Marché n° SE-SBT/00/02/07/00/2023/00061 relatif au recrutement d'un auditeur interne et d'un gestionnaire de stock au profit de la SBT. ✓ Sélection de cabinets pour le recrutement d'Agents pour le SIAO réalisé le 07 décembre 2020.	Non retenu Point fort : le cabinet totalise quatre (04) marchés similaires. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées. Point faible : néant
	OPTIMA PRO CONSEILS INTERNATIONAUX	la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie;	Intervient dans les domaines suivants : ▪ Audit, ▪ Etudes, ▪ Formations, ▪ Recrutement, ▪ Genre et leadership, ▪ Diagnostic et prise en psychologique, ▪ Etc	16 ans	Deux (02) marchés similaires ✓ Elaboration des épreuves et corrigés ('Electricité générale, Electrotechnique, Mathématiques, Français) au profit de la SONABEL réalisé le 23 avril 2025 ; ✓ Elaboration de guides d'entretiens, d'épreuves (Français, Mathématiques et Electrotechnique) au profit de la SONABEL réalisé le 18 décembre 2025.	Non retenu Point fort : le cabinet totalise deux (02) marchés similaires. Il a la qualification requise pour la réalisation des prestations demandées Point faible : néant

Appel d'offres ouvert n° 024/2025 lancé en six (06) lots pour la fourniture de matériel électrique de distribution à la SONABEL
Publié dans la revue n° 4244 du mercredi 08 octobre 2025 des Marchés Publics

Lot 1 : fourniture de matériels électriques à Ouahigouya

Le budget estimatif des fournitures est de : **246 150 000 FCFA TTC**

La borne supérieure est de : **269 782 509 FCFA TTC** ; La borne inférieure est de : **199 404 463 FCFA TTC**

Le seuil de tolérance est de : **189 434 240 FCFA TTC**

N° d'ordre	Entreprises	Montant lus TTC en F CFA	Montant corrigé TTC en F CFA	Observations
1	SYS AID 11 BP 1122 Ouaga 11 Tel : 25 30 49 91	220 500 320	220 500 320	Conforme : 7 ^e
2	Groupe INDISS/GAS Sarl Tel : 25 30 87 63	236 641 920	236 641 920	Conforme : 9 ^e
3	ESMAT INTERNATIONAL 10 BP 13592 Ouaga 10 Tel : 25 50 78 37	Mini : 191 221 100 Maxi : 225 640 898	Mini : 191 221 100 Maxi : 225 640 898	Conforme : 8 ^e
4	SOGETEL Tel : 25 34 29 80	246 111 755	246 111 755	Conforme : 10 ^e
5	A&D SUPERFICIE Tel : 70 60 82 74	198 562 824	198 562 824	Conforme : 1 ^{er}
6	SHANDONG TAIKAI POWER ENGINEERING CO LTD BP Ouaga	296 841 036	296 841 036	Non Conforme : Offre hors budget (246 150 000) Francs CFA
7	Groupe SIBKAT IMPORT EXPORT/STARLIGHT INDUSTRY INTERNATIONAL Tel : 75 38 77 64	203 804 624	203 804 624	Conforme : 5 ^e
8	ETABLISSEMENT YAKNABA & FRERES BP 154 FADA N'GOURMA Tel : 70 20 36 46	208 254 424	208 254 424	Conforme : 4 ^e
9	Groupe SOBCI SARL/ SHE	220 095 870	220 095 870	Non conforme :

	01 BP 6549 Ouaga 01 Tel : 25 30 06 26			Tableaux de caractéristiques techniques des transformateurs, câbles torsadés, des disjoncteurs DHP, des ensembles d'ancrage et de suspension n'ont pas été remplis conformément à l'exigence du DAO IC 5.1
10	RAM TRA CO 09 BP 192 Ouaga 09 Tel : 70 56 56 47	208 859 410	208 859 410	Conforme : 2°
11	GA & GA TRADING & CO SARL 02 BP 5072 Ouaga 02 Tel : 70 70 24 94	205 319 410	205 319 410	Conforme : 3°
12	STGE SARL Tel : 25 40 98 10	225 134 254	225 134 254	Non conforme : -Tableaux de caractéristiques techniques des supports PBA n'ont été renseignés -Les prospectus et catalogues des supports PBA n'ont pas été fournis -Pas d'autorisation du fabricant des PBA
13	SOPAM SA 06 BP 9205 Ouaga 06 Tel : 25 40 77 91	218 898 558	218 898 558	Conforme : 6°
14	EDFE-INDUSTRIE SARL 04 BP 8607 Ouaga 04 Tel : 25 34 07 60	224 483 938	224 483 938	Non conforme : Pas d'autorisation du fabricant pour la marque NEXANS (Pour les transformateurs, les câbles torsadés) et pour la marque ENSTO NOVIXIA (Disjoncteurs DHP)
15	ENERCOM BTP SARL 04 BP 8607 Ouaga 04 Tel : 70 34 67 93	212 313 105	212 313 105	Non conforme : Pas d'autorisation du fabricant pour la marque NEXANS (Pour les transformateurs, les câbles torsadés) et pour la marque ENSTO NOVIXIA (Disjoncteurs DHP)
Attributaire provisoire		A&D SUPERFICIE pour un montant TTC cent quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent soixante-deux mille huit cent vingt-quatre (198 562 824) francs CFA avec un délai de livraison de cent cinquante (150) jours.		
Lot 2 : fourniture de matériels électriques à Manga, Kaya et Ziniaré Le budget estimatif des fournitures est de : 204 640 000 FCFA TTC La borne supérieure est de : 209 314 143 FCFA TTC ; La borne Inferieure est de : 154 710 454 FCFA TTC Le seuil de tolérance est de : 146 974 931 FCFA TTC				
N° d'ordre	Entreprises	Montant lus TTC en F CFA	Montant corrigé TTC en F CFA	Observations
1	Groupement INDISS/GAS Sarl Tel : 25 30 87 63	181 700 973	110 583 273	Conforme : Offre anormalement basse et intolérable A- Item non demandés et facturés : 1- TRANSFORMATEUR BITENSION 160 kva 33/20/0,41 kv +1 jeu de 3 parafoudres 2- POTEAU BETON ARME 9A-400 3-POTEAU BETON ARME 9A-200 B- La quantité de l'ensemble d'alignement ES 1500 est de 05 dans le DAO et non 210 Soit une variation de -39,14%
2	ESMAT INTERNATIONAL Tel : 25 50 78 37	Mini : 137 267 500 Maxi : 161 975 650	Mini : 137 267 500 Maxi : 161 975 650	Conforme : 3°
3	SOGETEL 01 BP 429 Ouaga 01 Tel : 25 34 29 80	191 353 455	122 030 243	Conforme : Offre anormalement basse et intolérable A- Item non demandés et facturés : 1- TRANSFORMATEUR BITENSION 160 kva 33/20/0,41 kv +1 jeu de 3 parafoudres 2-POTEAU BETON ARME 9A-400 3-POTEAU BETON ARME 9A-200 B- La quantité de l'ensemble d'alignement ES 1500 est de 05 dans le DAO et non 210 Soit une variation de -36,23%
4	EAI SARL Tel : 20 98 01 25	144 195 906	144 195 906	Conforme : Offre anormalement basse et intolérable
5	GOGEFACI SARL 04 BP 8022 Ouaga 04 Tel : 25 34 03 50	198 073 950	124 463 898	Conforme A- Item non demandés et facturés : 1- TRANSFORMATEUR BITENSION 160 kva 33/20/0,41 kv +1 jeu de 3 parafoudres 2-POTEAU BETON ARME 9A-400 3-POTEAU BETON ARME 9A-200 B- La quantité de l'ensemble d'alignement ES 1500 est de 05 dans le DAO et non 210 Soit une variation de -37,16%
6	SHANDONG TAIKAI POWER ENGINEERING CO LTD	160 699 008	160 699 008	Offre anormalement basse et intolérable Conforme : 2°

7	Groupement SIBKAT IMPORT EXPORT/ STARLIGHT INTERNATIONAL Tel : 75 38 77 64	160 598 595	160 598 595	Conforme : 1er Attributaire des lots 3 et 6 conformément à la limitation du nombre de lots à attribués à un seul soumissionnaire
8	ETABLISSEMENT YAKNABA & FRERES Tel : 70 20 36 46	171 885 880	171 885 880	Conforme : 5°
9	Groupement SOBCI SARL/ SHE 01 BP 6549 Ouaga 01 Tel : 25 30 06 26	162 026 980	162 026 980	Non conforme : Tableaux de caractéristiques techniques des transformateurs, câbles torsadés, des disjoncteurs DHP, des ensembles d'ancrage et de suspension n'ont pas été remplis conformément à l'exigence du DAO IC 5.1
10	ECO ELECTRICAL ENGINEERING CONSULTING 01 BP 6437 OUAGA 01 Tel : 65 90 03 90	154 602 031 HTVA	116 856 730	Conforme : Offre anormalement basse et intolérable A- Item non demandés et facturés : 1- TRANSFORMATEUR BITENSION 160 kva 33/20/0,41 kv + 1 jeu de 3 parafoudre 2-POTEAU BETON ARME 9A-400 3-POTEAU BETON ARME 9A-200 B- La quantité de l'ensemble d'alignement ES 1500 est de 05 dans le DAO et non 210 Soit une variation de -35,94%
11	RAM TRA CO Tel : 70 56 56 47	171 453 891	171 453 891	Conforme : 4°
12	GA & GA TRADING & CO SARL Tel : 70 70 24 94	176 249 081	176 249 081	Conforme : 6°
13	PHLOX BV 30341 Ouaga Tel : 72 64 69 66	196 541 377	126 973 061	Conforme : Offre anormalement basse et intolérable A- Item non demandés et facturés : 1- TRANSFORMATEUR BITENSION 160 kva 33/20/0,41 kv + 1 jeu de 3 parafoudres 2-POTEAU BETON ARME 9A-400 3-POTEAU BETON ARME 9A-200 B- La quantité de l'ensemble d'alignement ES 1500 est de 05 dans le DAO et non 210 Soit une variation de -35,4%
14	SOPAM SA Tel : 25 40 77 91	176 951 762	176 951 762	Conforme : 7°
15	ENERCOM BTP SARL 04 BP 8607 Ouaga 04 Tel : 70 34 67 93	124 791 266	124 791 266	Non conforme : -La valeur des résistances ohmiques haute tension et basse tension des transformateurs de 100kVA n'a pas été renseignée -La valeur du courant de court-circuit admissible du transformateur 100kVA n'a pas été indiquée; -Pas d'autorisation du fabricant pour la marque NEXANS (Pour les transformateurs, les câbles torsadés) et pour la marque ENSTO NOVIXIA (Disjoncteurs DHP)
Attributaire provisoire		SHANDONG TAIKAI POWER ENGINEERING CO LTD pour un montant TTC de cent soixante millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit (160 699 008) francs CFA avec un délai de livraison de cent cinquante (150) jours.		
Lot 3 : fourniture de matériels électriques à Banfora Le budget estimatif des fournitures est de : 247 950 000 FCFA TTC La borne supérieure est de : 274 230 862 FCFA TTC ; La borne Inferieure est de : 202 692 376 FCFA TTC Le seuil de tolérance est de : 192 557 758 FCFA TTC				
N° d'ordre	Entreprises	Montant lus TTC en F CFA	Montant corrigé TTC en F CFA	Observations
1	Groupement INDISS/GAS Sarl Tel : 25 30 87 63	240 292 250	240 292 250	Conforme : 5°
2	ESMAT INTERNATIONAL 10 BP 13592 Ouaga 10 Tel : 25 50 78 37	Mini : 208 185 000 Maxi : 245 658 300	Mini : 208 185 000 Maxi : 245 658 300	Conforme : 7°
3	EAI SARL Tel : 20 98 01 25	244 701 476	244 701 476	Conforme : 6°
4	SHANDONG TAIKAI POWER ENGINEERING CO LTD BP Ouaga	315 973 202	315 973 202	Non conforme : Offre hors budget
5	Groupelement SIBKAT IMPORT EXPORT/ STARLIGHT INTERNATIONAL Tel : 75 38 77 64	199 608 072	199 608 072	Conforme : 1 ^{er}
6	HUM-TORE CHIMIQUE Tel : 63 33 63 33	210 671 300	210 671 300	Conforme : 2°
7	STGE SARL 01 BP 5828 Ouaga 01 Tel : 25 40 98 10	231 105 165	231 105 165	Non conforme : -Le tableau des caractéristiques techniques du transformateur H61 100kVA 33kV/B2 n'a pas été rempli ; -Les tableaux des caractéristiques techniques des supports PBA n'ont pas été remplis

				-Prospectus ou catalogues et l'autorisation du fabricant des supports PBA n'ont pas été fournis.
8	ENCES- INT SARL Tel : 70 25 02 97	213 105 050	213 105 050	Conforme : 3°
9	SOPAM SA Tel : 25 40 77 91	215 563 468	215 563 468	Conforme : 4°
10	EDFE-INDUSTRIE SARL 04 BP 8607 Ouaga 04 Tel : 25 34 07 60	233 931 401	233 931 401	Non conforme : -La valeur des résistances ohmiques haute tension et basse tension des transformateurs de 100kVA n'a pas été renseignée -La valeur du courant de court-circuit admissible du transformateur 100kVA n'a pas été indiquée; -Pas d'autorisation du fabricant pour la marque NEXANS (Pour les transformateurs, les câbles torsadés) et pour la marque ENSTO NOVIXIA (Disjoncteurs DHP)
11	ENERCOM BTP SARL 04 BP 8607 Ouaga 04 Tel : 70 34 67 93	218 646 212	218 646 212	Non conforme : -La valeur des résistances ohmiques haute tension et basse tension des transformateurs de 100kVA n'a pas été renseignée -La valeur du courant de court-circuit admissible du transformateur 100kVA n'a pas été indiquée; -Pas d'autorisation du fabricant pour la marque NEXANS (Pour les transformateurs, les câbles torsadés) et pour la marque ENSTO NOVIXIA (Disjoncteurs DHP).
Attributaire provisoire		Groupement SIBKAT IMPORT EXPORT/ STARLIGHT INDUSTRY INTERNATIONAL pour un montant TTC de cent quatre-vingt-dix-neuf millions six cent huit mille soixante-douze (199 608 072) francs CFA avec un délai de livraison de cent cinquante (150) jours.		
Lot 4 : fourniture de matériels électriques à Dédougou, Koudougou Le budget estimatif des fournitures est de : 209 930 000 FCFA TTC La borne supérieure est de : 229 618 255 FCFA TTC ; La borne Inférieure est de : 169 717 841 FCFA TTC Le seuil de tolérance est de : 161 231 949 FCFA TTC				
N° d'ordre	Entreprises	Montant lus TTC en F CFA	Montant corrigé TTC en F CFA	Observations
1	SYS AID 11 BP 1122 Ouaga 11 Tel : 25 30 49 91	174 906 193	174 906 193	Conforme : 5°
2	Groupement SADEC/GAS SARL 01 BP 2420 Ouaga 01 Tel : 70 21 15 91	172 397 086	182 899 086	Conforme : 3° Erreur de sommation : le sous total I (KOUDOUGOU) donne un montant de 91 138 000f et non 82 238 000. Soit une variation de +6,09%
3	ESMAT INTERNATIONAL 10 BP 13592 Ouaga 10 Tel : 25 50 78 374	Mini : 147 051 200 Maxi : 173 520 416	Mini : 147 051 200 Maxi : 173 520 416	Conforme : 4°
4	SOGETEL 01 BP 429 Ouaga 01 Tel : 25 34 29 80	195 093 252	195 093 252	Conforme : 9°
5	EAI SARL 01 BP 1483 BOBO 01 Tel : 20 98 01 25	200 125 854	200 125 854	Conforme : 12°
6	A&D SUPERFICIE Tel : 70 60 82 74/ 78 80 68 20	169 195 443	169 195 443	Conforme : 2°
7	SHANDONG TAIKAI POWER ENGINEERING CO LTD BP Ouaga Tel :	207 897 828	207 897 828	Conforme : 13°
8	Groupement SIBKAT IMPORT EXPORT/ STARLIGHT INDUSTRY INTERNATIONAL Tel : 75 38 77 64	165 605 882	165 605 882	Conforme : 1er Attributaire des lots 3 et 6 conformément à la limitation du nombre de lots à attribués à un seul soumissionnaire
9	ETABLISSEMENT YAKNABA & FRERES BP 154 FADA N'GOURMA	190 458 354	190 458 354	Conforme : 9°
10	ECO ELECTRICAL ENGINEERING CONSULTING 01 BP 6437 OUAGA 01	187 860 852	187 860 852	Conforme : 8°
11	HUM-TORE CHIMIQUE Tel : 63 33 63 33	178 093 270	178 093 270	Conforme :7°
12	PRO TECHNO SARL Tel : 25 65 20 64	176 323 270	176 323 270	Conforme : 6°
13	PHLOX BV 30341 Ouaga	193 587 011	193 587 011	Conforme : 10°
14	EDFE-INDUSTRIE SARL 04 BP 8607 Ouaga 04 Tel : 25 34 07 60	179 875 064	179 875 064	Non conforme : -La valeur des résistances ohmiques haute tension et basse tension des transformateurs de 100kVA n'a pas été renseignée -La valeur du courant de court-circuit admissible du transformateur 100kVA n'a pas été indiquée;

				-Pas d'autorisation du fabricant pour la marque NEXANS (Pour les transformateurs, les câbles torsadés) et pour la marque ENSTO NOVIXIA (Disjoncteurs DHP)
Attributaire provisoire		A&D SUPERFICIE pour un montant TTC de cent soixante-neuf millions cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent quarante-trois (169 195 443) francs CFA avec un délai de livraison de cent cinquante (150) jours.		
Lot 5 : fourniture de matériels électriques à Gaoua, Bobo Le budget estimatif des fournitures est de : 226 730 000 FCFA TTC La borne supérieure est de : 246 848 721 FCFA TTC ; La borne Inferieure est de : 182 453 403 FCFA TTC Le seuil de tolérance est de : 173 330 732 FCFA TTC				
N° d'ordre	Entreprises	Montant lus TTC en F CFA	Montant corrigé TTC en F CFA	Observations
1	Groupement SADEC/GAS SARL Tel : 70 21 15 91	195 730 140	200 332 140	Conforme : 8° Le sous total I (BOBO) donne un montant de 94 678 000 et non 90 778 000 soit une variation de + 2,35%
2	ESMAT INTERNATIONAL 10 BP 13592 Ouaga 10 Tel : 25 50 78 37	Mini : 161 839 250 Maxi : 190 970 315	Mini : 161 839 250 Maxi : 190 970 315	Conforme : 5°
3	SOGETEL 01 BP 429 Ouaga 01 Tel : 25 34 29 80	197 589 003	197 589 003	Conforme : 6°
4	EAI SARL 01 BP 1483 BOBO 01 Tel : 20 98 01 25	197 804 727	197 804 727	Conforme : 7°
5	SHANDONG TAIKAI POWER ENGINEERING CO LTD	224 643 090	224 643 090	Conforme : 10°
6	Groupement SIBKAT IMPORT EXPORT/STARLIGHT INDUSTRY INTERNATIONAL Tel : 75 38 77 64	185 500 554	185 501 550	Conforme : 2°
7	ETABLISSEMENT YAKNABA & FRERES BP 154 FADA N'GOURMA	190 409 520	190 409 520	Conforme : 4°
8	Groupement SOBCI SARL/ SHE	185 032 496	185 032 496	Non conforme : Tableaux de caractéristiques techniques des transformateurs, câbles torsadés, des disjoncteurs DHP, des ensembles d'ancrage et de suspension n'ont pas été remplis conformément à l'exigence du DAO IC 5.1
9	PRO TECHNO SARL 01 BP 2703 Ouaga 01 Tel : 25 65 20 64	189 431 185	189 431 185	Conforme : 3°
10	ENCES- INT SARL 01 BP 3583 Ouaga 01 Tel : 70 25 02 97	185 048 576	185 048 576	Conforme : 1 ^{er}
11	PHLOX BV 30341 Ouaga Tel : 72 64 69 66	203 596 439	203 596 439	Conforme : 9°
12	EDFE-INDUSTRIE SARL 04 BP 8607 Ouaga 04 Tel : 25 34 07 60	171 571 201	171 571 201	Non conforme : Pas d'autorisation du fabricant pour la marque NEXANS (Pour les transformateurs, les câbles torsadés) et pour la marque ENSTO NOVIXIA (Disjoncteurs DHP)
13	ENERCOM BTP SARL 04 BP 8607 Ouaga 04 Tel : 70 34 67 93	188 096 358	188 096 358	Non conforme : Pas d'autorisation du fabricant pour la marque NEXANS (Pour les transformateurs, les câbles torsadés) et pour la marque ENSTO NOVIXIA (Disjoncteurs DHP)
Attributaire provisoire		ENCES- INT SARL pour un montant TTC de cent quatre-vingt-cinq millions quarante-huit mille cinq cent soixante-seize (185 048 576) francs CFA avec un délai de livraison de cent cinquante (150) jours.		
Lot 6 : fourniture de matériels électriques à Fada, Tenkodogo Le budget estimatif des fournitures est de : 335 730 000 FCFA TTC La borne supérieure est de : 367 088 861 FCFA TTC ; La borne Inferieure est de : 271 326 549 FCFA TTC Le seuil de tolérance est de : 257 760 222 FCFA TTC				
N° d'ordre	Entreprises	Montant lus TTC en F CFA	Montant corrigé TTC en F CFA	Observations
1	SYS AID 11 BP 1122 Ouaga 11 Tel : 25 30 49 91	299 762 944	299 762 944	Conforme : 4°
2	Groupement SADEC/GAS SARL 01 BP 2420 Ouaga 01 Tel : 70 21 15 91	311 599 650	311 599 650	Conforme : 5°
3	Groupement SMART EQUIPEMENTS/COGEA INTERNATIONAL SA 10 BP 635 Ouaga 1 Tel : 70 32 03 04	295 025 960	295 025 960	Conforme : 3°
4	SHANDONG TAIKAI POWER ENGINEERING CO LTDBP Ouaga	425 963 362	425 963 362	Non conforme : Offre financière hors enveloppe

5	Groupe SIBKAT IMPORT EXPORT/STARLIGHT INTERNATIONAL Tel : 75 38 77 64	268 589 970	268 589 970	Conforme : 1 ^{er}
6	SOPAM SA 06 BP 9205 Ouaga 06 Tel : 25 40 77 91	294 666 498	294 666 498	Conforme : 2 ^e
Attributaire provisoire		Groupe SIBKAT IMPORT EXPORT/ STARLIGHT INDUSTRY INTERNATIONAL pour un montant TTC de deux cent soixante-huit millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent soixante-dix (268 589 970) francs CFA avec un délai de livraison de cent cinquante (150) jours.		

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

RECTIFICATIF PORTANT SUR OMISSION DU TABLEAU DE LA SYNTHESE PARUE DANS LA REVUE N°446 DU MARDI 11 AOUT 2026 A LA PAGE

Manifestation d'intérêt n°2026-012M/MAERAH/SG/DMP portant CONCLUSION D'ACCORD CADRE AVEC QUATRE (04) BUREAUX DE SUIVI CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BARRAGES ET D'INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ASSOCIEES (PERIMETRES IRRIGUES, DES BASSINS / ETANGS ET ENCLOS PISCICOLES PROTECTION DES BERGES COULOIR A BETAIL) AU PROFIT DU PROJET DE SECURITE DE L'EAU AU BURKINA FASO.

Reference et objet de la procédure	:	Manifestation d'intérêt n°2026-012M/MAERAH/SG/DMP du 23/02/2026 portant conclusion d'accord cadre avec quatre (04) bureaux de suivi contrôle des travaux de réhabilitation des barrages et d'infrastructures hydrauliques associées (périmètres irrigués, des bassins / étangs et enclos piscicoles protection des berges couloir à bétail) au profit du Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso.
Structure bénéficiaire	:	Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF).
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus	:	09 mars 2026
Date de délibération	:	09 avril 2026
Nombre de plis reçus	:	Dix (10) plis
Nombre de lot	:	Unique
Financement	:	Banque mondiale
Publication de l'avis à manifestation d'intérêt	:	Revue des Marchés Publics N°4342 du vendredi 23 février 2026

N° plis	Nom du consultant	Pays d'origine	Critères	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement	Observations
01	BERA	Burkina Faso	Critère 1 : Avoir réaliser des missions de suivi-contrôle des travaux de réhabilitation ou de construction de barrages au cours des dix (10) dernières années (2016-2025) dont 02 missions de barrages de capacité supérieur ou égale à un million (1 000 000) de m3 Critère 02 : Avoir réaliser au moins deux (02) missions de suivi-contrôle des travaux de réhabilitation ou de réalisation de périmètres irrigués en maîtrise totale d'eau de superficies supérieur ou égale à vingt-cinq (25) ha au cours des dix (10) dernières années (2016-2025). Critères 03 : Avoir au moins une (01) expérience de réhabilitation ou de construction de barrages ou de périmètres irrigués sous financement multilatéral	Critère 1 : 03 Critère 2 : 04 Critère 3 : 02	6 ^e me	Retenu
02	GID	Burkina Faso		Critère 1 : 05 Critère 2 : 02 Critère 3 : 03	5 ^e me	Retenu
03	Groupe GRET/ GERTEC /GREEN DIC	Burkina Faso		Critère 1 : 08 Critère 2 : 02 Critère 3 : 01	2 ^e me	Retenu
04	CIE Sarl	Benin		Critère 1 : 05 Critère 2 : 05 Critère 3 : 05	3 ^e me	Retenu
05	Groupe CETRI/ GMP/ESABR	Burkina Faso		Critère 1 : 02 Critère 2 : 04 Critère 3 : 03	9 ^e me	Non retenu
06	AC3E	Burkina Faso		Critère 1 : 08 Critère 2 : 09 Critère 3 : 05	1 ^{er}	Retenu
07	Groupe CETECH / Faso Ingénierie	Burkina Faso		Critère 1 : 02 Critère 2 : 10 Critère 3 : 07	7 ^e me	Retenu
08	CAFI/B	Burkina Faso		Critère 1 : 05 Critère 2 : 05 Critère 3 : 05	3 ^e me ex	Retenu
09	Groupe AC Concept /PINI smart engineering	Burkina Faso		Critère 1 : 02 Critère 2 : 02 Critère 3 : 02	10 ^e me	Non retenu
10	Groupe CIRA/SERAT	Burkina Faso		Critère 1 : 02 Critère 2 : 08 Critère 3 : 03	8 ^e me	Retenu

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST, COMPOSANTE BURKINA FASO (PRSA-BF)

Objet : Acquisition de matériel informatique au profit de l'ONARIA.

Date de publication : 15 Juin 2026, **Date d'ouverture et examen des plis :** 05 juillet 2026. **Nombre de plis reçus :** Sept (07)

Financement : BANQUE MONDIALE N° Accord de Don N D256-BF & Accord de Crédit IDA N° 69950-BF

Reference STEP: BF-UCP/PRSA-BF-500008-GO-RFQ-2

N°	NOM DU SOUSMISSIONNAIRE	Montants lus		Nature de la correction	Montants corrigés		Rang	Observations
		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC		
1.	C.O.S SARL IFU : 00234376P 01 BP 4688 OUAGA 01 Tél : +226 70 25 56 97, RCCM : BF OUA 01 2024 B13 06978 Email :	5 800 000	6 844 000	-	5 800 000	6 844 000	Non classé	Ordinateur portable : Aucune référence constructrice ni numéro de modèle précis n'est fourni dans le prospectus, ce qui ne permet pas de vérifier le matériel ; Copieur : la marque (Canon) et la référence constructrice du copieur, ainsi que les références des cartouches (attendu : C-EXV65), ne sont pas précisées dans le prospectus ; NON CONFORME
2.	LASERT SARL IFU : 00267392 X RCCM : BF OUA 012023B1200194 BP 4872 Tél : 78 12 22 05/61 69 63 90 ; Email : rammed025@gmail.com	9 300 000	-	-	9 300 000	10 974 000	Non classé	Ordinateur Portable : le soumissionnaire propose un micro-ordinateur All-in-One HP Pavilion en lieu et place d'un ordinateur portable HP Pavilion conformément aux spécifications techniques demandés. Ordinateur de bureau : les spécifications techniques demandent un ordinateur de bureau HP 290 G9, tandis que le fournisseur propose un micro-ordinateur All-in-One HP 24-cr0000nk Non conforme
3.	ZAMAN TECHNOLOGIES IFU: 00194097A, RCCM: BF OUA 21202023B1200194, BP:4872 ; Tél: 78 12 22 05/61 69 63 90; email:	-	14 018 400	-	11 880 000	14 018 400	3 ^{ème}	Conforme Non retenu
4.	INTEL AFRICA IFU : 00176860M, RCCM : BF OUA 2022B 34724, 11 BP 613 OUAGA CMS 11 ; Tél : 78 21 34 21/76 21 34 21	4 230 000	4 991 400		4 230 000	4 991 400	1 ^{er}	Conforme Retenu
5.	PRODITEK SARL IFU : 00203636X RCCM : BF OUA 01 2023 B13 06613, 06 BP 10815 OUAGA 06, Tél : 70 22 62 64 ; Email : proditekgroup@gmail.com	7 380 000	8 708 400	-	7 380 000	8 708 400	Non classé	Ordinateur portable HP Pavilion : la référence 2Q9F4EA (Pavilion x360 14-dw1003nk) correspond à un châssis 14 pouces, en dessous du minimum exigé de 15 pouces. La mention « 15,6 pouces » de l'offre est incohérente avec cette référence. Non conforme
6.	GROUPE INET SYSTEM BURKINA SARL IFU : 00257636M, RCCM : BFOUA-01-2025-M-01622, Tél : 70 20 07 85/74 65 82 82 12 BP 599 OUAGADOUGOU 12 ; Email : contact.bf@inet-system-bf.com	4 765 000	-	-	4 765 000	5 622 700	2 ^{ème}	Conforme Non retenu
7.	ESOFIT BURKINA IFU : 00077420H, RCCM : BF OUA 22016B4778, Tél : 25 40 84 99/ 70 20 30 66 09 BP 1651 OUAGADOUGOU 09 ; Email :	7 080 000	8 354 400	-	7 080 000	8 354 400	Non classé	Ordinateur portable : L'OmniBook 5 Flip 14-km0003nf proposé dispose d'un écran de 14 pouces, inférieur au minimum exigé de 15 pouces. Non conforme
Attributaire provisoire		INTEL AFRICA pour un montant HTVA de quatre millions deux cent trente mille (4 230 000) Francs CFA, soit un montant TTC de quatre millions neuf cent quatre-vingt-onze mille quatre cent (4 991 400) Francs CFA, avec un délai de livraison de rente (30) jours						

OFFICE NATIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DAO N°015/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMFE pour les travaux de réalisation de blocs de latrines institutionnelles dans les écoles et les centres de santé des villes de Bobo, Houndé et dans les communes de Bobo, Houndé, Bama, Dandé et Karangasso-Vigué au profit de l'ONEA.

Financement : BMZ/UE, gestion 2026 - **Publication :** Revue des marchés publics n°4399-4400-4401 du mercredi 13 au vendredi 15 mai 2026 page 89-90 - **Date d'ouverture des plis :** 28/05/2026 – Huit (08) Lots - **Nombre de plis :** Dix-huit (18) - **Date de délibération :** 17/06/2026

Date de l'Avis de Non Objection : 30/07/2026.

Lot 1 : Travaux de réalisation de blocs de latrines dans les écoles des villes de Bobo et Houndé.

SOUSMISSION-NAIRES	MONTANTS MINIMUM EN FCFA								MONTANTS MAXIMUM EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		LUS		CORRIGES						
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC					
												Budget prévisionnel : FCFA TTC Borne inférieure : FCFA TTC Borne supérieure : FCFA TTC Marque de tolérance : FCFA TTC	

Infructueux pour absence d'offre										.
ATTRIBUTAIRE								Néant		
Lot 2 : Travaux de réalisation de blocs de latrines dans les écoles des villes de Bobo et Houndé										
SOUSSION-NAIRES	MONTANTS MINIMUM EN FCFA				MONTANTS MAXIMUM EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS	
	LUS		CORRIGES		LUS		CORRIGES			
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC		
									Budget minimum prévisionnel : 53 207 382 FCFA TTC Budget maximum prévisionnel : 106 414 765 FCFA TTC Borne inférieure du minimum : 41 689 198 FCFA TTC Borne inférieure du maximum : 83 378 397 FCFA TTC Borne supérieure du minimum : 56 403 033 FCFA TTC Borne supérieure du maximum : 112 806 066 FCFA TTC Marge de tolérance du minimum : 39 604 738 FCFA TTC Marge de tolérance du maximum : 79 209 477 FCFA TTC	
OUSDE EQUIPEMENT ET PRESTATION	-	41 946 451	-	41 946 451	-	83 892 902	-	83 892 902	Offre conforme retenue 1 ^{er} :	
BASCANA CONSTRUCTION & LOGISTIQUE	-	45 593 926	-	43 661 980	-	91 187 851	-	87 323 959	Offre conforme classée 2 ^{ème} : Rabais de 5% du montant général HT à l'analyse financière des offres	
SOCIETE EBEN-EZER SARL	149 239 981 FCFA TTC non précisé si minimum ou maximum								Offre non conforme : Le soumissionnaire a proposé un (01) seul montant sans préciser le montant minimum et le montant maximum ; le soumissionnaire n'a pas respecté le cadre de devis quantitatif et estimatif.	
ATTRIBUTAIRE	OUSDE EQUIPEMENT ET PRESTATION pour un montant minimum de trente-cinq millions cinq cent quarante-sept mille huit cent quarante (35 547 840) FCFA HT soit quarante-un millions neuf cent quarante-six mille quatre cent cinquante un (41 946 451) FCFA TTC et pour un montant maximum de soixante-onze millions quatre-vingt-quinze mille six cent quatre-vingt (71 095 680) FCFA HT soit quatre-vingt-trois millions huit cent quatre-vingt-douze mille neuf cent deux (83 892 902) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.									
Lot 3 : Travaux de réalisation de blocs de latrines dans les centres de santé des villes de Bobo et Houndé.										
SOUSSION-NAIRES	MONTANTS MINIMUM EN FCFA				MONTANTS MAXIMUM EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS	
	LUS		CORRIGES		LUS		CORRIGES			
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC		
									Budget minimum prévisionnel : 47 612 862 FCFA TTC Budget maximum prévisionnel : 95 225 723 FCFA TTC Borne inférieure du minimum : 38 309 304 FCFA TTC Borne inférieure du maximum : 76 618 608 FCFA TTC Borne supérieure du minimum : 51 830 235 FCFA TTC Borne supérieure du maximum : 103 660 470 FCFA TTC Marge de tolérance du minimum : 36 393 839 FCFA TTC Marge de tolérance du maximum : 72 787 678 FCFA TTC	
OUEMADI COMMERCE INTERNATIONAL	-	41 915 932	-	41 255 132	-	83 892 902	-	82 510 263	Offre conforme classée 1 ^{er} : Erreur de sommation au sous total B-II lire 625 447 au lieu de 745 447 ; Item A-II-2.16 non renseigné, le prix unitaire le plus élevé parmi les soumissionnaires du lot 4 qui a été reporté.	
ATTRIBUTAIRE	OUEMADI COMMERCE INTERNATIONAL pour un montant minimum de trente-quatre millions neuf cent soixante un mille neuf cent soixante-seize (34 961 976) FCFA HT soit quarante un millions deux cent cinquante-cinq mille cent trente-deux (41 255 132) FCFA TTC et pour un montant maximum de soixante-neuf millions neuf cent vingt-trois mille neuf cent cinquante-deux (69 923 952) FCFA HT soit quatre-vingt-deux millions cinq cent dix mille deux cent soixante-trois (82 510 263) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.									
Lot 4 : Travaux de réalisation de blocs de latrines dans les centres de santé des villes de Bobo et Houndé.										
SOUSSION-NAIRES	MONTANTS MINIMUM EN FCFA				MONTANTS MAXIMUM EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS	
	LUS		CORRIGES		LUS		CORRIGES			
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC		
									Budget minimum prévisionnel : 47 612 862 FCFA TTC Budget maximum prévisionnel : 95 225 723 FCFA TTC Borne inférieure du minimum : 39 598 962 FCFA TTC Borne inférieure du maximum : 79 197 924 FCFA TTC	

									Borne supérieure du minimum : 53 575 067 FCFA TTC Borne supérieure du maximum : 107 150 133 FCFA TTC Marge de tolérance du minimum : 37 619 014 FCFA TTC Marge de tolérance du maximum : 75 238 028 FCFA TTC	
OUSDE EQUIPEMENT ET PRESTATION	-	42 996 462	-	42 996 462	-	85 992 925	-	85 992 925	Offre conforme classée 1 ^{er} :	
ANAS TOP MULTI- SERVICE	-	44 510 884	-	46 885 044	-	89 021 768	-	93 770 088	Offre conforme classée 4 ^{ème} : Devis B Item 4.3 lire 65 000 en lettre au lieu de 75 000 en chiffre ; Devis C cout total HT/TVA Erreur de sommmation lire 2 022 366 au lieu de 1 766 366 .	
BASCANA CONSTRUCTION & LOGISTIQUE	-	45 069 770	-	43 162 746	-	90 139 539	-	86 325 491	Offre conforme classée 2 ^{ème} : Item A-2.17, lire quantité 11,20m2 au lieu de 11m2 ; Rabais de 5% du montant général HT à l'analyse financière des offres	
OUEMADI COMMERCE INTERNATIONAL	-	41 915 932	-	47 148 722	-	83 831 863	-	94 297 444	Offre conforme classée 3 ^{ème} : Erreur de quantité au niveau du récapitulatif général: lire quantité mini 8 au lieu de 7 et lire quantité maxi 16 au lieu de 14 ; Item A-II-2.16 non renseigné, le prix unitaire le plus élevé du concurrent directe qui a été reporté.	
SOCIETE EBEN- EZER SARL	149 239 981 FCFA TTC non précisé si minimum ou maximum								Offre non conforme : Le soumissionnaire a proposé un (01) seul montant sans préciser le montant minimum et le montant maximum ; le soumissionnaire n'a pas respecté le cadre de devis quantitatif et estimatif	
ATTRIBUTAIRE	OUSDE EQUIPEMENT ET PRESTATION pour un montant minimum de trente-six millions quatre cent trente-sept mille six cent quatre-vingt (36 437 680) FCFA HT soit quarante-deux millions neuf cent quatre-vingt-seize mille quatre cent soixante-deux (42 996 462) FCFA TTC et pour un montant maximum de soixante-onze millions huit cent soixante-quinze mille trois cent soixante (72 875 360) FCFA HT soit quatre-vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-douze mille neuf cent vingt-cinq (85 992 925) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.									
Lot 5 : Travaux de réalisation de blocs de latrines dans les écoles des communes de Bobo, Houndé, Bama, Dandé et Karangasso-Vigué.										
SOUMISSION- NAIRES	MONTANTS MINIMUM EN FCFA				MONTANTS MAXIMUM EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS Budget prévisionnel : FCFA TTC Borne inférieure : FCFA TTC Borne supérieure : FCFA TTC Marge de tolérance : FCFA TTC	
	LUS		CORRIGES		LUS		CORRIGES			
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC		
Infructueux pour absence d'offre										
ATTRIBUTAIRE						Néant				
Lot 6 : Travaux de réalisation de blocs de latrines dans les écoles des communes de Bobo, Houndé, Bama, Dandé et Karangasso-Vigué.										
SOUMISSION- NAIRES	MONTANTS MINIMUM EN FCFA				MONTANTS MAXIMUM EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS Budget minimum prévisionnel : 48 285 055 FCFA TTC Budget maximum prévisionnel : 96 570 109 FCFA TTC Borne inférieure du minimum : 38 675 145 FCFA TTC Borne inférieure du maximum : 77 350 290 FCFA TTC Borne supérieure du minimum : 52 325 197 FCFA TTC Borne supérieure du maximum : 104 650 392 FCFA TTC Marge de tolérance du minimum : 36 741 388 FCFA TTC Marge de tolérance du maximum : 73 482 776 FCFA TTC	
	LUS		CORRIGES		LUS		CORRIGES			
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC		
Groupeement NAYALBA SARL- GENERAL EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION	-	42 989 194	-	41 322 845	-	85 978 387	-	82 645 690	Offre conforme classée 1 ^{er} : Ajout d'un Item: Enduit tyrolien extérieurs et intérieur pour un prix unitaire de 2000, quantité 79,74 ; Ommission de l'Item 6.1: peinture glycéro sur ménagerie métallique ; Item C-2.5, erreur de quantité, lire 1,34m3 au lieu de 0,34m3 ; Item C-6.3, erreur de quantité, lire 5,04m2 au lieu de 42u	

ENTREPRISE ZODO	-	32 734 769	-	-	-	65 469 539	-	-	Offre non conforme : Le soumissionnaire a fourni un bordereau des prix unitaires non signé.
ATTRIBUTAIRE	Groupement NAYALBA SARL- GENERAL EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION pour un montant minimum de trente-cinq millions dix-neuf mille trois cent soixante (35 019 360) FCFA HT soit quarante un millions trois cent vingt-deux mille huit cent quarante-cinq (41 322 845) FCFA TTC et pour un montant maximum de soixante-dix millions trente-huit mille sept cent vingt (70 038 720) FCFA HT soit quatre-vingt-deux millions six cent quarante-cinq mille six cent quatre-vingt-dix (82 645 690) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.								
Lot 7 : Travaux de réalisation de blocs de latrines dans les centres de santé des communes de Bobo, Houndé, Bama, Dandé et Karangasso-Vigué.									
SOUMISSION-NAIRES	MONTANTS MINIMUM EN FCFA				MONTANTS MAXIMUM EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS Budget minimum prévisionnel : 51 917 881 FCFA TTC Budget maximum prévisionnel : 115 635 761 FCFA TTC Borne inférieure du minimum : 41 070 070 FCFA TTC Borne inférieure du maximum : 88 158 139 FCFA TTC Borne supérieure du minimum : 55 565 389 FCFA TTC Borne supérieure du maximum : 119 272 776 FCFA TTC Marge de tolérance du minimum : 39 016 566 FCFA TTC Marge de tolérance du maximum : 83 750 232 FCFA TTC
	LUS		CORRIGES		LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
ANAS TOP MULTI-SERVICE	-	42 917 502	-	42 917 502	-	85 835 003	-	85 835 003	Offre conforme classée 1 ^{er} : Par lettre n°2026/020/ONEA/DG/DM/SMFE en date du 09/06/2026 l'ONEA a adressé à ANAS TOP MULTI-SERVICE une demande de confirmation des prix celui-ci a répondu en confirmant ses prix par lettre en date du 10/06/2026
EJEMO SERVICE	33 074 340 HTVA au montant minimum	-	-	-	66 148 680 FCFA HTVA au montant minimum	-	-	-	Offre non conforme : Le soumissionnaire a proposé deux (02) montants minimum ce qui ne l'engage pas sur le montant maximum ; le soumissionnaire n'a pas fourni le calendrier d'exécution des travaux.
ATTRIBUTAIRE	ANAS TOP MULTI-SERVICE pour un montant minimum de trente-six millions trois cent soixante-dix mille sept cent soixante-quatre (36 370 764) FCFA HT soit quarante-deux millions neuf cent dix-sept mille cinq cent deux (42 917 502) FCFA TTC et pour un montant maximum de soixante-douze millions sept cent quarante un mille cinq cent vingt-huit (72 741 528) FCFA HT soit quatre-vingt-cinq millions huit cent trente-cinq mille trois (85 835 003) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.								
Lot 8 : Travaux de réalisation de blocs de latrines dans les centres de santé des communes de Bobo, Houndé, Bama, Dandé et Karangasso-Vigué.									
SOUMISSION-NAIRES	MONTANTS MINIMUM EN FCFA				MONTANTS MAXIMUM EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS Budget prévisionnel : FCFA TTC Borne inférieure : FCFA TTC Borne supérieure : FCFA TTC Marge de tolérance : FCFA TTC
	LUS		CORRIGES		LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
ANAS TOP MULTI-SERVICE	-	44 510 884	-	42 917 502	-	85 835 003	-	85 835 003	Offre conforme classée 1 ^{er} : Le soumissionnaire étant déjà attributaire du lot 7 ne peut être attributaire du lot 8 conformément au dossier d'appel offre qui stipule que « un candidat peut soumissionner à tous les lots mais ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot pour les lots dont l'intitulé est identique »
ATTRIBUTAIRE	Néant								



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE BANKUI

Objet : Travaux de construction d'un (01) Centre d'Éveil et d'Éducation Préscolaire à Wona

Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 27 juillet 2026

Nombre de plis reçus : 02 plis ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics quotidien N° 4446 du vendredi 17 juillet 2026

Financement : Budget communal gestion 2026 ; Convocation de la CCAM N°2026- 003 /RBNK/PBL/CBNA/M/PRCP du 22 juillet 2026

Lot unique : Travaux de construction d'un (01) Centre d'Éveil et d'Éducation Préscolaire à Wona

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Entreprises de catégorie B3 et B4						
ECF-SARL	76 489 073	-	90 257 106		Conforme	1 ^{er}
G-NAM SERVICES SARL	62 447 730		73 688 321		Non conforme Incohérence du poste de travail de DIAPA Abdoul-Razac sur le CV, il est maçon et sur l'attestation de travail délivrée par l'entreprise G-NAM SERVICES SARL, il est menuisier Absence d'un camion citerne, car l'attestation de mise à disposition signée par son propriétaire ,TINTO Tidjani a été mise à la disposition de l'entreprise LOARD SERVICES et non au nom de l'entreprise G-NAM SERVICES SARL , absence de la CNSS, l'AJT et DRTLS malgré la lettre N°2026- 006/RBMHN/PBL/CBNA/M/PRCP du 27 juillet 2026.	Non classée

ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE ECF-SARL pour un montant de quatre-vingt-dix millions deux cent cinquante sept mille cent six (90 257 106) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre vingt dix (90) jours et soixante dix (70) jours pour le délai de validé des offres.

Objet : Travaux de réalisation des infrastructures hydrauliques au profit de la Commune de Bana

Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 27 juillet 2026 ; Nombre de plis reçus : 02 plis

Publication de l'avis : Revue des marchés publics quotidien N° 4446 du vendredi 17 juillet 2026

Financement : Budget communal gestion 2026 ; Convocation de la CCAM N°2026- 003 /RBNK/PBL/CBNA/M/PRCP du 22 juillet 2026

Lot 1 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif à l'unité de production des aliments à bétail et volaille à Bissa

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Entreprises de catégorie Fn						
EL-SHADAI	5 800 000	-			Conforme	1 ^{er}
SOUTONG-NOOMA MULTI-SERVICES	6 440 000		7 599 200	-	Conforme	2 ^{ème}
Lot 2 : Travaux de réalisation de deux (02) forages pastoraux positifs à Bassana et à Yona						
SOUTONG-NOOMA MULTI-SERVICES	12 880 600	-	15 199 108	-	Conforme	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRES : LOT1 : ENTREPRISE EL-SHADAI pour un montant de cinq millions huit cent mille (5 800 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et soixante dix (70) jours pour le délai de validé des offres.

LOT 2 : ENTREPRISE SOUTONG-NOOMA-MULTI-SERVICES pour un montant de quinze millions cent quatre vingt dix neuf mille cent huit (15 199 108) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante cinq (45) jours et soixante-dix (70) jours pour le délai de validé des offres.

REGION DU GUIRIKO

PROVINCE DU KENEDOUGOU

COMMUNE DE ORODARA

FICHE DE SYNTHESE DE RESULTATS

Demande de prix n°2026-04/RGRK/PKND/CO-ODR/PRCP du 07 juillet 2026 relative aux travaux de construction de quinze boutiques au marché central de Orodara ; Financement : Budget communal 2026/Fonds minier ; Quotidien n°4438 du 07 juillet 2026 ; Date de dépouillement 16 juillet 2026 ; Nombre de soumissionnaires : 01 ; Nombre de lot : un (01)

Date de dépôt : 10 juillet 2020 ; Nombre de soumissionnaires : 01 ; Nombre de lot : un (01)						
Soumissionnaires	Montant en franc Cfa				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
SOCIETE PABEIBYAM INTERNATIONAL	16 292 970				1er	Conforme
Attributaire	SOCIETE PABEIBYAM INTERNATIONAL pour un montant de seize millions deux cent quatre-vingt-douze mille neuf cent soixante-dix (16 292 970) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.					

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Demande de prix N°2026-16/CO/M/DCP

Maintenance d'installations et équipements de radio, d'ascenseurs, de barrières de sécurité, de réseau informatique, de groupes électrogènes et de terminal tactile de centrale à bitume ; Financement : Budget communal 2026

Publications : Revues des Marchés Publics N°4437 du 06/07/2026 ; Date d'ouverture et de délibération : 16/07/2026

Lot 1 : Maintenance des installations et équipements de la radio

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en F CFA	Ajustement		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Délais d'exécution	Préférence locale			
GNANKENE MOUSTAPHA TECHNO	3 515 220 TTC	3 901 080 TTC	30 jours + 297 900 HTVA	Ouagadougou -148 950 HTVA	3 111 600 HTVA	2 ^{ème}	Variation de 10,97 % due à une erreur de report de quantités aux items 4 et 7. Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours
ZAMAN TECHNOLOGIES	3 339 400 TTC	--	30 jours + 283 000 HTVA	Ouagadougou -141 500 HTVA	2 971 500 HTVA	1 ^{er}	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours

ATTRIBUTAIRE ZAMAN TECHNOLOGIES pour un montant de deux millions huit cent trente mille (2 830 000) F CFA HTVA soit trois millions trois cent trente neuf mille quatre cent (3 339 400) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

Lot 2 : Entretien des ascenseurs des bâtiments communaux et de la barrière de sécurité de l'hôtel de ville

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en F CFA	Ajustement		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Délais d'exécution	Préférence locale			
IRYS TECHNOLOGIES ET SERVICES SARL	Min : 1 883 000 HTVA Max : 4 206 000 HTVA	--	30 jours + 188 300 HTVA	Ouagadougou -94 150 HTVA	1 977 150 HTVA	2 ^{ème}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 30 jours
SOKAGEM	Min : 1 183 000 HTVA Max : 4 566 000 HTVA	--	25 jours 00	Ouagadougou -59 150 HTVA	1 123 850 HTVA	1 ^{er}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 25 jours

ATTRIBUTAIRE SOKAGEM pour un montant minimum d'un million cent quatre-vingt-trois mille (1 183 000) F CFA HTVA et un montant maximum de quatre millions cinq cent soixante-six mille (4 566 000) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de vingt-cinq (25) jours pour chaque commande.

Lot 3 : Entretien et maintenance du réseau informatique

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en F CFA	Ajustement		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Délais d'exécution	Préférence locale			
E-SMART CONSULTING	4 269 000 HTVA 5 037 420 TTC	--	30 jours + 426 900 HTVA	Ouagadougou -213 450 HTVA	4 482 450 HTVA	2 ^{ème}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 30 jours
HARD HOME SARL	4 004 900 HTVA 4 725 782 TTC	--	30 jours + 400 490 HTVA	Ouagadougou -200 245 HTVA	4 205 145 HTVA	1 ^{er}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 30 jours

ATTRIBUTAIRE HARD HOME SARL pour un montant de quatre millions quatre mille neuf cent (4 004 900) F CFA HTVA soit quatre millions sept cent vingt cinq mille sept cent quatre-vingt-deux (4 725 782) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

Lot 4 : Entretien de groupes électrogènes

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en F CFA	Ajustement		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Délais d'exécution	Préférence locale			

Aucune soumission

Lot 5 : Entretien et maintenance du terminal tactile de la centrale à bitume

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en F CFA	Ajustement		Montant après ajustement	Rang	Observations
			Délais d'exécution	Préférence locale			

Aucune soumission

COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI

Demande de prix N° 2026-01/CTGD/M/SG/PRCP du 09/02/2026 pour la construction de boutiques de rue

Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4340 du jeudi 19 février 2026

Convocation de la CCAM : Convocation CCAM N°2025-05/CTGD/M/SG/PRCP du 27/02/2026

Financement : budget communal gestion 2026/ressources propres

Nombre de plis reçus : trois (03)

Date d'ouverture des plis : 04 mars 2026 *Borne inferieure : 0,85 M= 45 371 807 TTC *seuil de tolérance : 43 103 216 TTC *Enveloppe : 56 400 000 TTC						
SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		RANG	OBSERVATIONS
	HTTVA	TTC	HTVA	TTC		
ACS BTP SARL	----	49 332 756			Non classé	-Montant de la caution inférieur à 1 500 000 (discordance entre montant en lettres et en chiffres de la caution) -CV du personnel non sincère et non cohérent :la configuration du CV ne permet pas d'apprécier l'expérience spécifique du personnel dans la période des 3 dernières années requises ; incohérence entre le nombre d'année avec le présent employeur et l'attestation de travail (08 ans pour compter de 2021 à nos jours sur le CV). Pièces administratives non transmises Non Conforme
ENTREPRISE AFRENG	42 884 512	----			9 ^{ème}	Conforme
NANDAS GROUP INTERNATIONAL (NGI) Sarl	41 293 488	----			7 ^{ème}	Conforme
ENTREPRISE LA MERVEILLE	39 370 020	----			4 ^{ème}	Conforme
PACO BTP	----	49 674 460			8 ^{ème}	Conforme
IMMERSION AK DES TRAVAUX	37 528 460	----			1 ^{er}	Conforme Confirmation des prix et acceptation de l'augmentation à 30% du taux de la garantie de bonne exécution suivant lettre numéro 04/DG/IDT/2026 en date du 11/03/2026 Résiliation N°2026-0103/CTGD/M/SG du 21/07/2026 pour non transmission de la garantie de bonne exécution
DUNIA INTERNATIONAL SARL	47 796 600	56 399 988			12 ^{ème}	Conforme
EGETES	----	46 000 547			Non classé	Non conforme -Diplôme du chef de chantier non probant ; -CV du personnel non cohérent :la configuration du CV ne permet pas d'apprécier l'expérience spécifique du personnel dans la période des 3 dernières années requises.
EBC BTP	----	47 791 576			6 ^{ème}	Conforme Pièces administratives non transmises
AXE TRAVAUX SARL	39 980 000	----			5 ^{ème}	Conforme
COBATMO	38 001 840	44 842 171			3 ^{ème}	Conforme
S.A.R.T BTP	----	44 520 321			2 ^{ème}	Conforme
EPI CONSTRUCTION	43 163 626	50 933 079			Non classé	Non Conforme -CV du personnel non actualisé
EKMF	37 079 726	----			Non classé	Non Conforme -Non-respect du model de CV pour le chef de chantier ; -Nombre d'année d'expérience globale en travaux du chef de chantier non conforme (moins de 5 ans) -l'attestation de disponibilité du camion-citerne 07 HJ 4837 est non probante (le même matériel a été mis à la disposition de deux (02) autres soumissionnaires)
B.S.E.C	42 593 016	53 779 759			11 ^{ème}	Conforme Pièces administratives non transmises
INNOVATION BURKINA SARL	----	51 902 956			10 ^{ème}	Conforme
ATTRIBUTAIRE « Société Africaine de Recherche Technologie en Bâtiment (S.A.R.T-BTP) » attributaire pour un montant de quarante-quatre millions cinq cent vingt mille trois cent vingt un (44 520 321) francs CFA TTC avec une garantie de bonne exécution de 35% et un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours						

ATTRIBUTAIRE « Société Africaine de Recherche Technologie en Bâtiment (S.A.R.T-BTP) » attributaire pour un montant de **quarante-quatre millions cinq cent vingt mille trois cent vingt un (44 520 321) francs CFA TTC** avec une garantie de bonne exécution de 35% et un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours

COMMUNE RURALE DE SAABA						
FICHE SYNTHETIQUE						
Lot unique : Demande de prix N° 2026-02/CRS/M/SG/PRM DU 12/05/2026 Acquisition de tables bancs chaises et armoires au profit des écoles et lycées de la commune rurale de Saaba Revue des Marchés Public N°4443 du mardi 14/7/2026 Date d'ouverture des plis : 23 juillet 2026 ; Date de délibération 23 juillet 2026 ; nombre de plis reçus dans le délai : 27 ; Nombre de plis reçu hors délai 00. Financement : mairie de SAABA. ; GESTION 2026. Lot unique : Demande de prix N° 2026-02/CRS/M/SG/PRM DU 12/05/2026 POUR l'acquisition de tables bancs chaises et armoires au profit des écoles et lycées de la commune rurale de Saaba						
Soumissionnaires	Montants lus publiquement en F CFA		Montants lus corrigé en F CFA		Rang	Observations Borne anormalement basse : 79 076 582 FCFA TTC Seuil de tolérance 75 125 753 FCFA TTC
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		

Btt Bertille tout travaux	67 250 000	-			Non classé	Absence de document officiel justifiant la direction féminine de l'entreprise spécification technique non fermes au niveau des dimensions des tables bancs CE-CM CP et lycée et collèges : Aucune pièce administrative ; Non conforme
FADENAN MULTI SERVICE	84 900 000	-			9è	Conforme
ENTREPRISE WEND KONTE	62 800 000	-			Non classé	Conforme Offre anormalement basse
GENERALE CONSTRUCTION IMMOBILIER ET SERVICE	63 450 000	74 871 000			Non classé	ENTREPRISE à DIRECTION NON FEMININE DONC NON CONCERNEE Non conforme
LC WINNER BUSINESS SERVICE SARL	74 655 725	-			Non classé	Absence de document officiel justifiant la direction féminine de l'entreprise spécification technique non fermes au niveau des dimensions des tables bancs CE-CM CP et lycée et collèges Non conforme
SDM ET SERVICE	62 250 000	-			Non classé	ENTREPRISE à DIRECTION NON FEMININE DONC NON CONCERNEE Non conforme
CATHY METAL	65 175 000	-			5è	Conforme
EWT	67 035 000	-			Non classé	Aucun document officiel ne justifie la direction féminine de cette entreprise donc non concernée Non conforme
SOCIETE BURKINA ISRAEL	-	75 800 008			1er	Conforme Lettre de confirmation des prix N°2026-01/SBI/G/sma DU 1/08/2026
CONGO ABDOUL ET FRERES	67 900 000	-			Non classé	Aucun document officiel ne justifie la direction féminine de cette entreprise donc non concernée Non conforme
NOVA EMPRESA	63 420 000	-			Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
ACMG SARL	-	95 650 800			Non classé	ENTREPRISE à DIRECTION NON FEMININE DONC NON Concerne Non conforme
TID TANSPOIT TRANSIT ET LOGISTIQUE SERVICES	64 300 000	-			2è	Conforme Lettre de confirmation des prix sans numéro DU 4/08/2026
ECLAT PRINT SARL	66 950 000	-			7è	Conforme
SAPEL INTERNATIONAL SARL	69 655 000	-			Non classé	Aucun document officiel justifiant la direction féminine de l'entreprise : spécification technique non fermes au niveau des dimensions des tables bancs CE-CM CP et lycée et collèges Non conforme
WOOBAR SERVICE COMMERCIAL WSC	-	77 644 000			6è	Conforme
KAMILA CLEAN EXPRESS	64 445 000	-			3è	Conforme Lettre de confirmation des prix N°06/KCE/2026 DU 031/08/2026
LEADER ET SERVICES	64 810 000	-			Non classé	Aucun document officiel ne justifie la direction féminine de cette entreprise donc non concernée Non conforme
ZENYAH DISTRIBUTION MULTI SERVICES	62 980 000	-			Non classé	Absence de document officiel justifiant la direction féminine de l'entreprise Non concernée Non conforme
BASSIBIRI SARL	-	83 013 000			Non classé	Absence de document officiel justifiant la direction féminine de l'entreprise NON concernée : non conforme
LIFA BUSINESS CENTER	-	76 723 600			4è	Conforme
AIMANE FAWAZE ET FRERES	-	71 937 520			Non classé	Conforme Offre anormalement basse
ATG	-	79 119 000			8è	Conforme
ESM SERVICES	62 900 000	-			Non classé	Aucun document officiel ne justifie la direction féminine de cette entreprise donc non concernée Non conforme
AP MA	64 147 000	-			Non classé	Aucun document officiel ne justifie la direction féminine de cette entreprise donc non concernée Non conforme
RLS	76 475 000	-			Non classé	Absence de document officiel justifiant la direction féminine de l'entreprise Non concernée Non conforme
COGEMOB	-	81 762 200			Non classé	Absence de document officiel justifiant la direction féminine de l'entreprise NON ELIGIBLE

					IC 3.5 des données particulières de la dd px confère procuration joint : Non conforme
Attributaire provisoire	SOCIETE BURKINA ISRAEL pour un montant TTC de : quatre-vingt-sept millions cent vingt-huit mille huit (87 128 008) francs CFA après une augmentation de 240 tables bancs de CE et CM soit une variation de 14.94% et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours . Avec constitution d'une garantie de bonne exécution de 35% du montant HTVA				

REGION DE NANDO

Demande de prix N°2026-002/RNDO/PSL/CCAM/ du 18 mai 2026 pour : Travaux de construction d'un bâtiment administratif + Travaux de construction du mur de clôture + guérite au profit de la Mairie de To
Publication : RMP N°4437 DU LUNDI 06 JUILLET 2026
Financement : Budget communal, exercice 2026 chapitre 23, article -
Convocation CCAM : N° 2026-02/RNDO/ PSSS /CTO/M/SG/PRM/CCAM du 15 Juillet 2026
Date de dépouillement : 15 juillet 2026 Nombre de plis reçus : lot1 deux (02) et lot2 cinq (05)

Lot 1 : Travaux de construction d'un bâtiment administratif au profit de la mairie de To

N° D'ordre	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		OBSERVATIONS
		HT	TTC	HT	TTC	
Montan minimum (0.85M) : 12 104 650 FCFA TTC Seuil de tolérance : 11 499 418 FCFA TTC						
01	E.N.A.B		14 226 912	Néant	Néant	CONFORME 1 ^{er}
05	MINERYA MULTI SERVICE		11 402 049	Néant	Néant	-Echelle de temps non défini dans le planning -deux chef chantier et deux conducteurs pour le même projet similaire au niveau de leurs CV NON CONFORME
ATTRIBUTAIRE		E.N.A.B pour un montant de : Quatorze millions deux cent vingt-six mille neuf cent douze (14 226 912) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				

Lot 2 : Travaux de construction du mur de clôture + guérite au profit de la mairie de To

N° D'ordre	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		OBSERVATIONS
		HT	TTC	HT	TTC	
Montant minimum (0.85M) : 29 702 628 FCFA TTC Seuil de tolérance : 28 217 496 FCFA TTC						
01	KMS	26 655 529	31 453 524	Néant	Néant	CONFORME 1er
02	BETC SARL	25 286 840		Néant	Néant	-Incohérence dans les CV du personnel (nombre d'année avec le présent employeur différent de celui mentionné dans les CV et certificats de travail pour tout le personnel) : Non conforme
03	FACOBAT SARL		32 204 828	Néant	Néant	Absences de pièces administratives malgré les délais de 72h accorde : Non conforme
04	GEC-TRA		31 491 465	Néant	Néant	-CARTE grise de Véhicule de liaison non fournie, absences de pièces administratives malgré les délais de 72h accorde : non conforme
05	MINERYA MULTI SERVICE		29 573 043 TTC	Néant	Néant	-Echelle de temps non défini dans le planning d'exécution -deux chef chantier et deux conducteurs pour le même projet Similaire au niveau de leurs CV : Non conforme
ATTRIBUTAIRE		KMS pour un montant de Vingt-six millions six cent cinquante-cinq mille cinq cent vingt-neuf (26 655 529) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				

REGION DE NANDO

Dossier de demande de prix n°2025-04/RNDO/PSNG/CKYO/PRCP du 04 septembre 2025 pour les travaux de réhabilitation d'infrastructures diverses au profit de la Commune de Kyon (lot 1 et lot 2). **Financement** : Budget communal (FMDL), gestion 2025.
Publication de l'avis dans le quotidien des marchés publics n°4243 du mardi 07 octobre 2025.
Date de dépouillement : 16 octobre 2025. **Date de délibération** : 16 octobre 2025.
Nombre de plis reçus : quatre (04). **Nombre de plis en retard** : deux (02).
Convocation de la CCAM : lettre N°2025-021/RNDO/PSNG/CKYO/PRCP du 07 octobre 2025

Convocation de la CCAM: Révision N° 2020-02/14/2020 - SÉNÉGAL/CCAM/REP du 07 octobre 2020							
N°	Soumissionnaires	Montant en francs CFA HTVA		Montant en francs CFA TTC		Observations	Rang
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
Lot 1 : travaux de réhabilitation de bâtiments administratifs au sein de la Mairie de Kyon							
E = 15 200 000/1,18= 12 881 356 F CFA HTVA							
P = (10 000 000+11 866 580+9 126 296+12 102 060) /4= 10 773 734 F CFA HTVA							
M = 0.6 E + 0.4 P= (0.6 X 12 881 356) + (0.4 X 10 773 734) = 12 038 308 F CFA HTVA							
0.85 M=10 232 562 F CFA HTVA et 1.15 M= 13 844 054 F CFA HTVA							

Soit X la borne inférieure

$$\text{Tolérance} = X - 5\%X$$

$$X = 10\,232\,562 \text{ FCFA} \quad 5\%X = 511\,628 \text{ FCFA}$$

$$\text{Tolérance} = 10\,232\,562 \text{ FCFA} - 511\,628 \text{ FCFA} = 9\,720\,934 \text{ FCFA HTVA}$$

$$\text{Seuil de tolérance} = 9\,720\,934 \text{ FCFA HTVA}$$

01	B.S.R	10 000 000	-	11 800 000	-	Conforme.	1 ^{er}
02	E.S.I	11 866 580	-	-	-	Conforme.	2 ^e
03	ETS KOUKA VICTOR	9 196 296	-	-	-	Non Conforme. Offre financière en deçà du seuil de tolérance	Non classé
04	GENIUS BTP	12 102 060	-	14 280 431	-	Conforme.	3 ^e
ATTRIBUTAIRE		Lot 1 : Burkina Structure et Revêtement (B.S.R) pour un montant de Dix millions (10 000 000) francs CFA HTVA et Onze millions huit cent mille (11 800 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours et une augmentation de la garantie de bonne exécution de 35%.					
Lot 2 : travaux de réhabilitation de salles de classes à l'Ecole Nagarpoulou A							
01	ETS KOUKA VICTOR	2 328 230	-	-	-	Conforme.	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		Lot 2 : ETS KOUKA VICTOR pour un montant de deux millions trois cent vingt-huit mille deux cent trente (2 328 230) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

REGION DU CENTRE-OUEST

Demande de prix N°2026-04/ RCOS/DSR/SG/PRCP POUR DES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES A GROS DEBIT EQUIPES D'UN SYSTEME A POA (YAOGHIN) ET A SOURGOU (GUIRGO)

FINANCEMENT : Budget du Conseil régional (FMDL), gestion 2026.

Date de publication : Quotidien des marchés publics N° 4442 – Lundi 13 juillet 2026

Date de dépouillement, d'analyse et de délibération : 22 juillet 2026 ; **Nombre de soumissionnaire** : un (01)

Convocation de la commission d'attribution N°2026-09/RCOS/DSR/SG/PRCP du 20 juillet 2026

Classement des soumissionnaires

Lot unique : Réalisation de deux (02) forages à gros débit équipés d'un système solaire dans les périmètres maraichers de Poa (Yaoghin) et de Sourgou (Guirgo)

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Entreprise Sampana Kabouga (E.SA.KA)	11 012 000	12 994 160	-	-	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	Entreprise Sampana Kabouga ; (E.SA.KA) pour un montant de Douze millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille cent soixante (12 994 160) francs CFA TTC avec un délai de d'exécution de soixante (60) jours et un délai de validité de soixante-dix (70) jours.					

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA CCAM

DDP N°2026-02/CKDG/M/SG/DMP RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MARCHANDES ET ASSIMILEES DANS LA COMMUNE DE KOUDOUGOU. Financement : Budget communal (ADCT/PREGOLS), Gestion 2026

Revue des marchés publics n°4444 du mercredi 15 juillet 2026, page 43

Date d'ouverture de plis : 24 juillet 2026 ; Nombre de plis reçus : Trois (03)

Lot unique : Construction d'un (01) marché à bétail composé d'un (01) bureau pour l'administration, d'un (01) bureau pour le COGES, d'un (01) PEA, des box, d'une (01) aire de quarantaine, d'un (01) quais d'embarquement et d'un (01) bloc de latrines à quatre (04) postes dans la commune de Koudougou.

Les résultats des travaux analysés techniquement et financièrement sont consignés dans les tableaux ci-dessous :

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	MULTI-SERVICES INTERNATIONAL (M.U.S. I)	116 065 375	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
2	GS-BTP-S	99 568 833	-	-	-	-Incohérence de nom sur les documents concernant le chef de chantier PEA (sur le diplôme : Convolbo R.K. Hyacinthe et sur le CV : on y trouve Pouena Donacien et Convolbo R.K. Hyacinthe) ; -Incohérence de date de naissance sur les documents concernant le chef plombier PEA (sur le diplôme : né le 30/04/1996 et sur le CV : né en 1997) ; -Incohérence de date de naissance sur les documents concernant le 3 ^e ouvrier qualifié, KONDE Abdias (sur le diplôme : né le 16/01/1991 et sur le CV : né le 16/06/1991) ; - Absence d'acte d'engagement à respecter le cahier des clauses environnementales et sociales applicable aux marchés des travaux financés par ADCT/PREGOLS ; l'entreprise n'a joint qu'un code de conduite ESHS qui du reste n'est pas signé : NON CONFORME	Non classé
3	ARC EN CIEL EXPERIENCE	-	139 863 842	-	-	-Absence de CV concernant le Foreur et le chef d'équipe de développement et pompage ;	Non classé

						- Les factures d'achat des matériels fournis sont au nom de KOANDA Ousmane. Par ailleurs, aucun acte de mise à disposition desdits matériels n'est joint à l'offre ; - Absence des pièces administratives requises, malgré la correspondance du 24/07/2026 invitant le soumissionnaire à les transmettre. Mieux, la commission a attendu jusqu'au jour de la délibération, sans que lesdites pièces ne soient pour autant communiquées : NON CONFORME	
--	--	--	--	--	--	--	--

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : MULTI-SERVICES INTERNATIONAL (M.U.S. I) pour un montant de cent seize millions soixante-cinq mille trois cent soixante-quinze (116 065 375) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution des travaux de quatre-vingt-dix (90) jours.

Demande de Prix N°2026-03/CKDG/M/SG/DMP RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS A USAGE COMMERCIAL DANS LA COMMUNE DE KOUDOUGOU. Financement : Budget communal (ADCT/PREGOLS), Gestion 2026 Revue des marchés publics n°4444 du mercredi 15 Juillet 2026, page 44 Date d'ouverture de plis : 24 juillet 2026 ; Nombre de plis reçus : douze (12)	
Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 1)	
Budget prévisionnel	85 714 286
Moyenne des offres jugées conformes	76 490 128
Moyenne pondérée (MP)	82 024 623
Offre minimale (0,85MP)	69 720 929
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	66 234 883
Offre maximale (1,15MP)	94 328 316
Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 2)	
Budget prévisionnel	14 285 714
Moyenne des offres jugées conformes	11 545 449
Moyenne pondérée (MP)	13 189 608
Offre minimale (0,85MP)	11 211 167
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	10 650 608
Offre maximale (1,15MP)	15 168 049

Les conclusions issues des analyses administrative, technique et financière des offres reçues relativement à la demande de prix mentionnée ci-dessus sont présentées de manière synthétique dans les tableaux ci-après :

Lot 1 : Construction d'un (01) Hall central + seize (16) boutiques + un (01) bloc de latrines à quatre (04) postes au marché du secteur 10 de Koudougou.							
N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	TIMB-NOOMA TRAVAUX ET SERVICES	-	74 340 000	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
2	KAF SAID BUILD	54 114 468	-	-	-	Offre anormalement basse	Non classé
3	EXCLUSIVA-BF	-	85 436 276	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	4 ^{ème}
4	ETAR. SARL	-	79 358 742	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	2 ^{ème}
5	ENTREPRISE SALVADOR-BTP	-	67 108 632	-	-	Absence d'acte d'engagement à respecter le cahier des clauses environnementales et sociales applicable aux marchés des travaux financés par ADCT/PREGOLS : NON CONFORME	Non classé
6	COLOMBE SERVICES WENDPAYANGDE	-	79 760 548	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	3 ^{ème}
7	ARC EN CIEL EXPERIENCE	-	82 577 589	-	-	Absence des pièces administratives requises, malgré la correspondance du 24/07/2026 invitant le soumissionnaire à les transmettre. Mieux, la commission a attendu jusqu'au jour de la délibération, sans que lesdites pièces ne soient pour autant communiquées : NON CONFORME	Non classé

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : TIMB-NOOMA TRAVAUX ET SERVICES pour un montant de soixante-quatorze millions trois cent quarante mille (74 340 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution des travaux de quatre-vingt-dix (90) jours.

Lot 2 : Construction de six (06) boutiques au marché du village de Tiogo Mossi dans la commune de Koudougou.							
N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	TIMB-NOOMA TRAVAUX ET SERVICES	-	12 743 710	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	2 ^{ème}
2	DEMAIX CONSTRUCTION	9 553 082	11 272 637	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
3	ECOGEF	9 050 000	-	-	-	Absence d'acte d'engagement à respecter le cahier des clauses environnementales et sociales applicable aux marchés des travaux financés par ADCT/PREGOLS : NON CONFORME	Non classé
4	AUREA LIJAGE-BTP	-	10 620 000	-	-	Offre anormalement basse	Non classé
5	BATI + TP. SARL	9 231 121	-	-	-	Incohérence de date de naissance sur les documents concernant le chef électricien (sur le diplôme né le 02/03/1989 et sur le CV né le 02/03/1989) : NON CONFORME	Non classé

6	ENTREPRISE LA MERVEILLE	8 787 328	-	-	-	Absence d'acte d'engagement à respecter le cahier des clauses environnementales et sociales applicable aux marchés des travaux financés par ADCT/PREGOLS : NON CONFORME	Non classé
7	ARC EN CIEL EXPERIENCE	-	12 875 576	-	-	Absence des pièces administratives requises, malgré la correspondance du 24/07/2026 invitant le soumissionnaire à les transmettre. Mieux, la commission a attendu jusqu'au jour de la délibération, sans que lesdites pièces ne soient pour autant communiquées : NON CONFORME	3 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : DEMAIX CONSTRUCTION pour un montant de **neuf millions cinq cent cinquante-trois mille quatre-vingt-deux (9 553 082) francs CFA HTVA** soit **onze millions deux cent soixante-douze mille six cent trente-sept (11 272 637) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution des travaux de **soixante (60) jours**.

REGION DE NAKAMBÉ			
Rectificatif du quotidien n°4459 du mercredi 05 août 2026 et suite au recours préalable du 06 août 2026 de PLANETE SERVICE suivant demande de prix N°2026-001/ MATM/RNKB/P-BLG/HC-TNK/SG/CPAM du 18 juin 2026 Portant acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles de la province du Boulgou. Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 13 juillet 2026 ; Nombre de plis reçus : 05 Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 4435 du jeudi 02 juillet 2026 Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026. Délibération : 20 juillet 2026			
Lot 1 : Acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de BAGRE- BANE et TENKODOGO 1 Nombre de Plis reçu : 05 par lot			
Somme arithmétique des offres 57 140 794 Moyenne de la somme arithmétique des offres 11 428 159 40% de la moyenne des offres..... 4 571 264 Montant prévisionnel TTC 12 630 000 60% du montant prévisionnel..... 7 578 000 Somme des 40% de MO + 60% de MP..... 12 149 264 Seuil de l'offre anormalement basse..... 10 326 874 Seuil de tolérance 9 810 530			
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA (HT-TTC)	Montant corrigé en F CFA (HT-TTC)	Observations
Universal Innovation IFU N°00167187 A	H TVA : 8 175 900	H TVA : 9 811 080 TTC : 11 159 168	Conforme offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance de 5%. Non classé
IPCOM Technologie IFU N°00009455 H	TTC : 9 882 568	TTC : 12 053 320	Conforme offre anormalement basse mais comprise dans le seuil de tolérance de 5%. 3^{ème}
PLANETE SERVICES IFU N°00034782 P	TTC : 10 140 060	TTC : 11 448 060	Conforme offre anormalement basse mais comprise dans le seuil de tolérance de 5%. 1^{er}
CHRIST- MART- MULTI-SERVICE IFU N°00107359 K	HT : 10 015 500	HT : 10 516 275 TTC : 11 997 185	Conforme 2^{ème}
DECLIQ TRADING IFU N°00152456 D	TTC : 9 415 035	TTC : 10 483 062	Conforme offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance de 5%. Non classé
ATTRIBUTAIRE : PLANETE SERVICES ; IFU N°00034782 P, pour un montant de onze millions six cent quarante-quatre mille cinq cent soixante (11 644 560) francs CFA TTC après une augmentation de un million cinq cent quatre mille cinq cents (1 504 500) francs CFA TTC soit 14,83% d'où une augmentation des quantités de l'item 1 qui passe de 65 à 110 soit 45 cartons de plus et de l'item 2 qui passe de 27 à 47 soit 20 cartons de plus avec un délai de livraison de dix (10) jours .			
Lot 2 : acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de BISSIGA- BITTOU et TENKODOGO 2 Nombre de plis reçus : 05			
Somme arithmétique des offres 52 807 880 Moyenne de la somme arithmétique des offres 10 561 576 40% de la moyenne des offres..... 4 224 630 Montant prévisionnel TTC 11 475 000 60% du montant prévisionnel..... 6 885 000 Somme des 40% de MO + 60% de MP..... 11 109 630 Seuil de l'offre anormalement basse..... 9 443 186 Seuil de tolérance 8 971 027			
Universal Innovation IFU N°00167187 A	H TVA : 7 616 900	H TVA : 9 140 280 TTC : 10 408 394	Conforme offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance de 5%. Non classé
IPCOM Technologie IFU N°00009455 H	TTC : 9 201 254	TTC : 11 219 597	Conforme offre anormalement basse mais comprise dans le seuil de tolérance de 5%. 3^{ème}
PLANETE SERVICES IFU N°00034782 P	TTC : 9 350 280	TTC : 10 514 280	Conforme offre anormalement basse mais comprise dans le seuil de tolérance de 5%. 1^{er}

CHRIST- MART- MULTI-SERVICE IFU N°00107359 K	HT : 9 232 000	HT : 9 693 600 TTC : 11 071 788	Conforme 2 ^{ème}
DECLIQ TRADING IFU N°00152456 D	TTC : 8 617 128	TTC : 9 593 821	Conforme offre anormalement basse. Non classé

ATTRIBUTAIRE :

PLANETE SERVICES ; IFU N°00034782 P, pour un montant de dix millions sept cent quarante-huit mille cinq cent quatre-vingt (**10 748 580**) francs CFA TTC après une augmentation d'un million trois cent quatre-vingt-dix mille trois cents (**1 398 300**) francs CFA TTC soit **14,95%** d'où une augmentation des quantités de l'item 1 qui passe de 66 à 105 soit **39 cartons de plus** et de l'item 2 qui passe de 30 à 50 soit **20 cartons de plus** avec un délai de livraison de **dix (10) jours**.

Lot 3 : acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de BEGUEDO-BOUSSOUMA- GARANGO 1- GARANGO 2- KOMTOEGA et NIAOGHO
Nombre de plis reçus : **05**

Somme arithmétique des offres	67 902 851
Moyenne de la somme arithmétique des offres	13 580 570
40% de la moyenne des offres.....	5 432 228
Montant prévisionnel TTC	14 998 386
60% du montant prévisionnel.....	8 999 032
Somme des 40% de MO + 60% de MP.....	14 431 260
Seuil de l'offre anormalement basse.....	12 266 571
Seuil de tolérance	11 653 242

Universal Innovation IFU N°00167187 A	H TVA : 9 746 300	H TVA : 11 695 560 TTC : 13 315 121	Conforme offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance de 5%. Non classé
IPCOM Technologie IFU N°00009455 H	TTC : 11 714 540	TTC : 14 290 008	Conforme offre anormalement basse mais comprise dans le seuil de tolérance de 5%. 2 ^{ème}
PLANETE SERVICES IFU N°00034782 P	TTC : 12 086 410	TTC : 13 606 410	Conforme offre anormalement basse mais comprise dans le seuil de tolérance de 5%. 1 ^{er}
CHRIST- MART- MULTI-SERVICE IFU N°00107359 K	HT : 11 934 000	HT : 12 530 700 TTC : 14 307 426	Conforme 3 ^{ème}
DECLIQ TRADING IFU N°00152456 D	TTC : 11 122 762	TTC : 12 383 886	Conforme offre anormalement basse. Non classé

ATTRIBUTAIRE :

PLANETE SERVICES ; IFU N°00034782 P, pour un montant de treize millions huit cent quatre-vingt-onze mille huit cent dix (**13 891 810**) francs CFA TTC après une augmentation de un million huit cent cinq mille quatre cent (**1 805 400**) francs CFA TTC soit **14,93%** d'où une augmentation des quantités de l'item 1 qui passe de 84 à 136 soit **52 cartons de plus** et de l'item 2 qui passe de 36 à 61 soit **25 cartons de plus** avec un délai de livraison de **dix (10) jours**.

Lot 4 : acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de ZABRE 1- ZABRE 2- ZOAGA et ZONSE
Nombre de plis reçus : **05**

Somme arithmétique des offres	59 630 235
Moyenne de la somme arithmétique des offres	11 926 047
40% de la moyenne des offres.....	4 770 419
Montant prévisionnel TTC	13 075 000
60% du montant prévisionnel.....	7 845 000
Somme des 40% de MO + 60% de MP.....	12 615 419
Seuil de l'offre anormalement basse.....	10 723 106
Seuil de tolérance	10 186 951

Universal Innovation IFU N°00167187 A	H TVA : 8 480 800	H TVA : 10 176 960 TTC : 11 587 973	Conforme offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance de 5%. Non classé
IPCOM Technologie IFU N°00009455 H	TTC : 10 578 600	TTC : 12 910 752	Conforme offre anormalement basse mais comprise dans le seuil de tolérance de 5%. 3 ^{ème}
PLANETE SERVICES IFU N°00034782 P	TTC : 10 543 100	TTC : 11 879 100	Conforme offre anormalement basse mais comprise dans le seuil de tolérance de 5%. 1 ^{er}
CHRIST- MART- MULTI-SERVICE IFU N°00107359 K	HT : 10 411 000	HT : 10 931 550 TTC : 12 478 389	Conforme 2 ^{ème}
DECLIQ TRADING IFU N°00152456 D	TTC : 9 676 536	TTC : 10 774 021	Conforme offre anormalement basse Non classé

ATTRIBUTAIRE :

PLANETE SERVICES ; IFU N°00034782 P, pour un montant de douze millions cent dix-huit mille quatre cents (**12 118 400**) francs CFA TTC après une augmentation d'un million cinq cent trente mille deux cent quatre-vingt (**1 575 300**) francs CFA TTC soit **14,94%** d'où une augmentation des quantités de l'item 1 qui passe de 69 à 122 soit **53 cartons de plus** et de l'item 2 qui passe de 32 à 50 soit **18 cartons de plus** avec un délai de livraison de **dix (10) jours**.

REGION DES TANNOUNYAN

COMMUNE DE SINDOU

RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-003/RTNY/PLRB/CSND du 13 juillet 2026 pour acquisition d'équipements de la garderie populaire de Sindou. **FINANCEMENT :** Budget communal, Ressources ADCT, Gestion 2026

PUBLICATION DE L'AVIS : quotidien des marches publics n°4449 du mercredi 22 juillet 2026, page 36

DATE DE DEPOUILLEMENT : le vendredi 31 juillet 2026 DATE DE DELIBERATION : le mercredi 05 août 2026 NOMBRE DE PLIS RECUS : lot unique : deux (02)						
Lot unique : Travaux de construction du deuxième Centre d'Éveil et d'Éducation préscolaire au profit de la commune de Sindou.						
N° Ordre	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU FCFA		MONTANT CORRIGE FCFA		OBSERVATIONS
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	CHERIFLA SERVICE (SC)	6 555 100	-	-	-	Non conforme : L'engagement à respecter le Code d'éthique et de Déontologie non fourni ; Non-respect des termes de la lettre N°2026-02/RTNY/PLRB/CSND/M/PRM du 31/07/2026 relative à la transmission des pièces administratives pour complément de dossier ; La garantie ou déclaration de garantie de soumission non fournie.
02	EBENISTERIE MODERNE DE LA COMOE (E.M.C)	6 659 260	-	-	-	Conforme
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		EBENISTERIE MODERNE DE LA COMOE (E.M.C) pour un montant de: Six millions six cent cinquante-neuf mille deux cent soixante (6 659 260) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.				

COMMUNE DE NIAKORODOUGOU					
RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-11/RTNY/PLRB/CNKDG/CCAM/PRCP du 13 Juillet 2026 relative l'acquisition de matériels et mobiliers scolaires au profit de la commune de Niankorodougou en un seul lot. Financement budget communal, gestion 2026, FMD Référence de publication : quotidien des marches publics N°4449 du Mercredi 22 juillet 2026, page 35. Référence de la lettre d'invitation des membres de la CCAM : N°2026-10/RTNY/PLRB/CCAM/PRCP du 28 juillet 2026. Date de dépouillement : 31 juillet 2026 ; mercredi 05 aout 2026 ; Nombres de plis : 05 Lot unique : acquisition de matériels et mobiliers scolaires au profit de la commune de Niankorodougou Calcul de l'offre anormalement basse ou élevée Borne inférieure : 21 527 140 ; Seuil de tolérance : 20 450 783					
Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
GRUPE UNIVERS PRO	20 870 000	24 626 600	20 870 000	24 626 600	Conforme 2^{ème}
SGBTP	21 125 000	24 927 500	21 125 000	24 927 500	Conforme, 4^{ème}
ETS SANA TIDIANE & FILS	20 675 000	24 396 500	20 675 000	24 396 500	Conforme, 1^{er}
AMINE SERVICE SARL	21 000 000	24 780 000	21 000 000	24 780 000	Conforme ; 3^{ème}
SINOVA SERVICE SARL	21 500 000	25 370 000	21 500 000	25 370 000	Conforme ; 5^{ème}
Attributaire :	ETS SANA TIDIANE & FILS : pour un montant de : Vingt millions six cent soixante-quinze mille (20 675 000) Francs CFA hors taxes et vingt-quatre millions trois cent quatre-vingt-seize mille cinq cent (24 396 500) avec un délai d'exécution de trente (30) jours.				

COMMUNE DE SINDOU						
RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-002/RTNY/PLRB/CSND du 13 juillet 2026 pour la construction d'un bloc de trois salles de classe + bureau + magasin et latrine) Tourny. FINANCEMENT : Budget communal, Ressources propre, Gestion 2026 PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marches publics N°4449 du mercredi 22 juillet 2026, page 47 DATE DE DEPOUILLEMENT : le vendredi 31 juillet 2026 DATE DE DELIBERATION : le vendredi 31 juillet 2026 NOMBRE DE PLIS RECUS : lot unique : un (01)						
Lot unique : la construction d'un bloc de trois salles de classe + bureau + magasin et latrine à Tourny						
N° Ordre	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU FCFA		MONTANT CORRIGE FCFA		OBSERVATIONS
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	ETABLISSEMENT GAMSORE ET FRERE (EGF-BANFORA)	22 050 845	-	-	-	Conforme
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		ETABLISSEMENT GAMSORE ET FRERE (EGF-BANFORA) pour un montant de Vingt-Deux Millions Cinquante Mille Huit Cent Quarante Cinq (22 050 845) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

COMMUNE DE NIAKORODOUGOU						
RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-012/RTNY/PLRB/CNKDG/CCAM/PRCP du 16 juillet 2026 relative aux travaux de construction d'un dispensaire au CM de Niankorodougou. Financement budget communal (FMD), gestion 2026, Référence de publication : quotidien des marches publics N°4449-du mercredi 22 juillet 2026 page 46. Référence de la lettre d'invitation des membres de la CCAM : N°2026-010/RTNY/PLRB/CCAM/PRCP du 28 juillet 2026. DATE DE DEPOUILLEMENT : vendredi 31 juillet 2026 DATE DE DELIBERATION : mercredi 05 aout 2026 Nombre de plis : 04 Borne inférieure : 32 756 573 Marge de tolérance : 31 118 745 Lot unique : Travaux de construction d'un dispensaire au CM de Niankorodougou						

Soumissionnaires :	Montant lu FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SGCE SARL	26 875 000	31 712 500	26 875 000	31 712 500	Conforme, 1 ^{er} après confirmation de son offre.
EGF BANFORA	26 932 068	31 779 840	26 932 068	31 779 840	Conforme, 2 ^{ème}
ECODY SARL	27 500 000	32 450 000	27 500 000	32 450 000	Conforme, 4 ^{ème}
WARAWARA SARL	27 906 025	32 929 110	27 906 025	32 929 110	Conforme, 3 ^{ème}
Attributaire :	Entreprise SGCE SARL pour un montant de : vingt-six millions huit cent soixante-quinze mille (26 875 000) Francs CFA HTVA et trente-un millions sept cent douze mille cinq cent (31 712 500) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours avec un garantie de bonne exécution de trente pour cent (30%).				

COMMUNE DE DOUNA							
DEMANDE DE PRIX °2026-02/RTNY/PLRB/CDNA/SG/PRCP du 22/06/2026 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUTIQUE TEMOIN (FASO YAAAR) A DOUNA							
Référence de la revue de marchés publics : N°4446 du vendredi 17 juillet 2026 ; Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 27/07/2026							
Nombre de plis reçus pour le lot unique : Un (01) Financement : Budget communal (Fonds propres) - Gestion 2026							
Référence de la lettre d'invitation : N°2026-20/RTNY/PLRB/CDN/M/PRCP du 23 juillet 2026 ; Délibération : 31/07/2026							
N°	Désignation	Montant lu		Montant corrigé		Observations	
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	ERABA BUSINESS CONSTRUCTIONS	10 632 864	12 546 780	10 632 864	12 546 780	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE : LERABA BUSINESS CONSTRUCTIONS pour un montant de dix millions six cent trente-deux mille huit cent soixante-quatre (10 632 864) francs CFA HTVA et douze millions cinq cent quarante-six mille sept cent quatre-vingts (12 546 780) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours .							

REGION DE YAADGA							
Demande de prix N°2026-04/RDYG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP relatif aux Travaux de construction des boutiques y compris un (01) bloc de latrine à deux (02) postes au marché de Kao au profit de la commune de Oula ; <u>Financement</u> : Financement : Budget communal gestion, 2026 pour le lot Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :							
FICHE DE SYNTHESE Publiée dans la revue N°4452 du 27/07/2026 Date de dépouillement : 05/08/2026 Imputation budgétaire : Chapitre 23 art 233 Para :2332 Prévision : Lot unique : 16 101 694 F CFA HTVA ET 19 000 000 TTC. Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :							
Travaux de construction des boutiques y compris un (01) bloc de latrine à deux (02) postes au marché de Kao au profit de la commune de Oula							
01	S.A.B. BTP Sarl	14 000 000 CFA HTVA					
02	E.S.F.	15 300 000 F CFA HTVA					

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU En FCFA HTVA	MONTANT lu En FCFA TTC	MONTANT CORRIGE En FCFA HT	MONTANT CORRIGE En FCFA TTC	OBSERVATION
Travaux de construction des boutiques y compris un (01) bloc de latrine à deux (02) postes au marché de Kao au profit de la commune de Oula.						
01	Entreprise Wend La Songda de Bagayalgo	15 224 239	17 964 602	-	-	-Date de signature de la garantie de soumission est antérieure à la date de publication de l'avis d'appel à concurrence (date de signature de la garantie : le 30 juin 2026 et date de publication de l'avis d'appel à concurrence : le 27 juillet 2026. -Date de dépôt des offres dans la garantie de soumission non conforme à la date officielle de dépôt des offres (date de dépôt dans la garantie : 30 juillet 2026 et la date officielle de dépôt des offres le 05 août 2026. Non conforme, écarté .
02	C.C. D	15 024 063	-	-	-	-Absence d'attestation de travail pour tout le personnel conformément au dossier. -Incohérence entre le CV du chef peintre et l'attestation de travail jointe (nom dans le CV : ZONGO Rasmané et le nom dans l'attestation de travail : SAWADOGO Boureima) non conforme, écarté .
03	S.A.B BTP Sarl	14 000 000	-	-	-	Conforme, 1er
04	E.B.T. B	14 972 600	17 667 668	-	-	Le diplôme du chef maçon non conforme (CQP fourni au lieu de CAP demandé dans le dossier, non conforme, écarté .
05	E.S. F	15 300 000	-	-	-	Conforme, 2ème
Attributaire : S.A.B BTP Sarl pour un montant de Quatorze millions (14 000 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .						



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE LA GUERRE ET DE LA DÉFENSE PATRIOTIQUE

Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit de la Brigade Spéciale et d'Intervention Rapide (BSIR).

Avis de demande de prix (ADPX)
Financement : Budget de l'État, Exercice 2026

Montant prévisionnel : Cinquante-cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (55 084 746) Francs CFA HTVA soit soixante-cinq millions (65 000 000) de Francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026, du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique.

1. Le Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique dispose de fonds sur le budget de l'État, afin d'acquérir des fournitures et matériels de bureau au profit de la Brigade Spéciale et d'Intervention Rapide (BSIR), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est Cinquante-cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (55 084 746) Francs CFA HTVA soit soixante-cinq millions (65 000 000) de Francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux : *sans objet*.
5. Les acquisitions se décomposent en un lot unique :
Lot unique : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit de la Brigade Spéciale et d'Intervention Rapide (BSIR).
6. Le délai d'exécution est de : quatorze (14) jours maximum.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND Tel : 25 41 90 43 ; 01 BP 496 OUAGA 01 et prendre connaissance des documents du DPX à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND, tous les jours ouvrables de 07h 30 à 16h 00.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique et moyennant paiement, d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise au guichet de renseignement du bâtiment R+5 du MEF, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03.
9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND Tel : 25 41 90 43 ; 01 BP 496 OUAGA 01 au plus tard le **21/08/2026 à 09h 00**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres comme spécifié au point 15 des IC et au DDPX.

Le Directeur des Marchés Publics

Intendant Lieutenant-Colonel Wendlamita Frédéric IGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

Acquisition, installation et mise en service de matériel biomédical au profit du CHUP-CDG

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2026-21/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP
Financement : CHUP-CDG

Montants prévisionnels :

Lot unique : vingt millions cent cinquante-huit mille neuf cent soixante-quinze (20 158 975) francs CFA HTVA et vingt millions cent cinquante-huit mille neuf cent soixante-quinze (20 158 975) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés gestion 2026 du Centre hospitalier universitaire pédiatrique Charles de Gaulle (CHUP-CDG).

- 1- Le CHUP-CDG dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**acquisition, l'installation et la mise en service de matériel biomédical** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- 3- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées titulaire de l'**agrément de catégorie A3 dans le domaine des équipements médico-techniques** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 4- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **vingt millions cent cinquante-huit mille neuf cent soixante-quinze (20 158 975) francs CFA HTVA et vingt millions cent cinquante-huit mille neuf cent soixante-quinze (20 158 975) francs CFA TTC.**
- 5- La présente demande de prix est réservée aux entreprises Burkinabè et communautaires.
- 6- Les acquisitions se décomposent en lot unique comme suit : **acquisition, installation et mise en service de matériel biomédical au profit du CHUP-CDG.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

- 7- Le délai d'exécution est de : 90 jours.
- 8- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au **1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, 01 BP 1198 Ouagadougou 01 ; bureau DMP, tel : 25 36 67 76 poste : 1028.**
- 9- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA à la caisse de l'Agence Comptable**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 10- Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA** devra parvenir ou être remises à l'adresse : bureau du Directeur des Marchés Publics sis au 1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP, avant le **21/08/2026 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

- 11- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Augustin N. BALMA
Administrateur des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

Acquisition, installation et mise en service de matériel chirurgical au profit du CHUP-CDG

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2026-22/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP
Financement : CHUP-CDG

Montants prévisionnels :

Lot unique : trente-neuf millions cinq cent mille (39 500 000) francs CFA HTVA et trente-neuf millions cinq cent mille (39 500 000) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés gestion 2026 du Centre hospitalier universitaire pédiatrique Charles de Gaulle (CHUP-CDG).

1. Le CHUP-CDG dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition, l'installation et la mise en service de matériel chirurgical et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées titulaire de l'agrément de catégorie A3 dans le domaine des équipements médico-techniques pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de trente-neuf millions cinq cent mille (39 500 000) francs CFA HTVA et trente-neuf millions cinq cent mille (39 500 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises Burkinabè et communautaires.
5. Les acquisitions se décomposent en lot unique comme suit : **acquisition, installation et mise en service de matériel chirurgical au profit du CHUP-CDG.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : 90 jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, 01 BP 1198 Ouagadougou 01 ; bureau DMP, tel : 25 36 67 76 poste : 1028.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à la caisse de l'Agence Comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA devra parvenir ou être remises à l'adresse : bureau du Directeur des Marchés Publics sis au 1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP, avant le **21/08/2026 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Augustin N. BALMA
Administrateur des Services de Santé

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Acquisition d'équipements de laboratoire au profit l'Office de Santé des Travailleurs

Avis d'appel d'offres ouvert accélérée

N°2026-02/ MS/SG/OST/DG/PRCP

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux Données particulières l'appel d'offre (DPAO) lance un appel d'offres ouvert **accélérée** ayant pour objet **l'acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'OST** tels que décrits dans les Données particulières d'appel à concurrence.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se répartissent en un (01) lot unique:

Acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'OST, pour un montant de 105 000 000 FCFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **90 jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au secrétariat de la direction générale de l'OST

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au secrétariat de la direction générale sise à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA**, à la caisse de l'OST à Ouaga 2000.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier d'appel d'offres par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission est de :

2,5% de l'enveloppe prévisionnelle, soit deux millions six cent vingt-cinq mille (2 625 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à l'adresse du secrétariat de la direction générale de l'OST sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou au plus tard le **27/08/2026 à 09 heures 00 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre vingt dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Roger PAKODE

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Acquisition de matériels techniques au profit du Centre Universitaire de Ziniaré

Avis de demande de prix

N°2026- 033 /MESRI/SG/UJKZ/P/PRCP

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, exercice 2026

Montant prévisionnel : douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) francs CFA HTVA et quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de l'Université Joseph KI-ZERBO.

1. L'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de matériels techniques au profit du Centre Universitaire de Ziniaré**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) francs CFA HTVA et quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC.**

4. La présente demande de prix est réservée : sans objet.

5. Les acquisitions sont en lot unique : **Acquisition de matériels techniques au profit du Centre Universitaire de Ziniaré.**

6. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours.**

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA** à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **21/08/2026 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix **(70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la Commission d'attribution des marchés**

Nongassomde Gustave KAFANDO

Fourniture d'équipements de protection individuelle au profit des manœuvres de l'ONEA

**Avis de Demande de Prix
N°030/2026/ONEA/DG/DM/SMFPc
Financement : Budget ONEA, gestion 2026**

Cet avis de Demande de Prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics gestion 2026 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

1. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix lance une Demande de Prix pour la fourniture d'équipements de protection individuelle au profit des manœuvres de l'ONEA, tels que décrits dans les Données Particulières de la Demande de Prix.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 3. Les montants prévisionnels de la présente Demande de Prix est de :
 - Lot 1: vingt-neuf millions deux cent cinquante mille (29 250 000) FCFA HTVA soit trente-quatre millions cinq cent quinze mille (34 515 000) FCFA TTC ;
 - Lot 2: dix millions neuf cent vingt mille (10 920 000) FCFA HTVA soit douze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille six cents (12 885 600) FCFA TTC ;
 - Lot 3 : trois millions cent quatre-vingt-cinq mille (3 185 000) FCFA HTVA soit trois millions sept cent cinquante-huit mille trois cents (3 758 300) FCFA TTC.
 4. La présente demande de prix est réservée aux micro, petites ou moyennes entreprises.
 5. Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots constitués comme suit:
 - Lot 1: Fourniture de tenues vestimentaires au profit de l'ONEA;
 - Lot 2 : Fourniture de chaussures de sécurité et bottes au profit de l'ONEA ;
 - Lot 3: Fourniture d'autres équipements de protection individuelle (casques chantiers et gants) au profit de l'ONEA.
 6. Le délai livraison du marché ne doit pas excéder trois (03) mois.
 7. Les candidats éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier de Demande de Prix dans les bureaux de la Direction des Marchés sis au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, secteur 12 (Quartier Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, tous les jours ouvrés et aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 07 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn et le vendredi de 07 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn.
 8. Tout candidat éligible intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du Dossier de Demande de Prix à la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2 et dix mille (10 000) F CFA pour le lot 3.
 9. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies plus la version numérique, conformément aux Données Particulières de la Demande de Prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) F CFA pour le lot 1, devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, Secteur 12 (Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 – Fax : (+226) 25 43 19 11 avant le **21/08/2026 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement après les date et heure limites, en présence des candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.
10. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,**

Souleymane SANNE

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FERROVIAIRE DU BURKINA (SOPAFER-B)

Acquisition de matériels techniques, de matériel et mobilier de bureau, de matériels informatiques et de télécommunication au profit de la SOPAFER-B

Avis de demande de prix
N°2026-002/SOPAFER-B/DG/PRM DU 16/06/2026
Financement : Budget, Exercice 2026

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés 2026, de la SOPAFER-B.
2. La Société de gestion du patrimoine ferroviaire du Burkina (SOPAFER-B) dispose de fonds propre, afin de financer l'acquisition de matériels techniques, de bureau, informatiques et de télécommunication au profit de la SOPAFER-B, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
4. Les montants prévisionnels de la présente demande de prix sont :
 - **Lot 1** : Deux millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (2 118 644) francs CFA HT soient deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA TTC ;
 - **Lot 2** : Trois millions neuf cent cinquante mille (3 950 000) francs CFA HT soit quatre millions six cent soixante et un mille (4 661 000) francs CFA TTC ;
 - **Lot 3** : Dix-sept millions vingt mille quatre cent quatre-vingt-douze (17 020 492) francs CFA HT soit vingt millions quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingts (20 084 180) francs CFA TTC.
5. La présente demande de prix est réservée à : « **sans objet** ».
6. Les acquisitions se décomposent en **trois (03) lots** répartis comme suit
 - **Lot 1** : Acquisition de petits matériels pour les inspections des infrastructures ferroviaires ;
 - **Lot 2** : Acquisition du matériel et mobilier de bureau ;
 - **Lot 3** : Acquisition du matériel informatique et de télécommunication.
7. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
8. Le délai d'exécution est de : **trente (30) jours**.
9. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés à l'adresse suivant : 01 BP 192 Ouagadougou 01 Tél : 25 31 35 99.
10. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Administrative Financière, service comptabilité de la SOPAFER-B et moyennant gratuitement paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) francs pour chacun des lots 1 et 2, et de trente mille (30 000) francs pour le lot3**.
11. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **Soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot1, de Cent trente-neuf mille (139 000) francs CFA pour le lot2 et de Six cent deux mille (602 000) francs CFA pour le lot3** devront parvenir ou être remises à l'adresse : secrétariat de la Direction Générale de la SOPAFER-B, 01 BP 192 Ouagadougou 01 Tél : 25 31 35 99 , au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
12. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
13. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général

Firmin BAGORO

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Transports, des Infrastructures,
de l'Urbanisme et de l'Habitat

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA (SONABEL)

Fourniture et installation de matériels informatiques

Avis de Demande de Prix (DPX)

N° 001/2026/DIS/PECK

Source de financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Maître d'Ouvrage : Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)

Montant prévisionnel : 53 000 000 FCFA HTVA

62 540 000 FCFA TTC

1. Cet avis de Demande de Prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la gestion 2026 de la SONABEL. Les fournitures seront financées sur les ressources du prêt de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de 53 000 000 FCFA HTVA soit 62 540 000 FCFA TTC.
3. La présente demande de prix est réservée aux seules entreprises burkinabè et communautaires. La participation est ouverte à ces entreprises titulaires d'un agrément D1 en informatique.
4. La SONABEL sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation de matériels informatiques avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Initiatives Structurantes, ex Direction des Projets ou aux adresses mail suivantes : benjamin.gouba@sonabel.bf; secretariat.dg@sonabel.bf et copie à abzeta.sanfo@sonabel.bf ou peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat de la Direction des marchés, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures GMT.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet au Secrétariat de la Direction des Marchés situé à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, au 2^e étage ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**. La méthode de paiement sera par versement direct en liquidité à la caisse principale du Siège de la SONABEL. Le dossier de Demande de Prix, en version papier, sera retiré au Secrétariat de la Direction des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Initiatives Structurantes/SONABEL, ex Direction Projets, au 1^{er} étage, 39 avenue Manne KAKA, zone du Bois à Ouagadougou, tél : + 226 25 36 82 24, au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 heures** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant d'un **million huit cent (1 800 000) FCFA**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/08/2026 à 9 heures 15 mn GMT** dans la salle de réunions de la Direction des Initiatives Structurantes/SONABEL, ex Direction Projets, au 1^{er} étage, 39 avenue Manne KAKA, zone du Bois à Ouagadougou.

NB :

Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5 % en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirmeront leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 40 % en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 40 % en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Travaux de réalisation de forages positifs équipés de châteaux et de systèmes mécaniques de pompage solaire au profit du Centre Universitaire de Ziniaré (CUZ) et de l'Université Joseph KI-ZERBO

Avis de demande de prix

N°2026-034/MESRI/SG/UJKZ/P/PRCP

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2026

Montant prévisionnel : Vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (20 338 983) francs CFA HTVA et Vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ).
2. L'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réalisation de forages positifs équipés de châteaux et de systèmes mécaniques de pompage solaire au profit du Centre Universitaire de Ziniaré (CUZ) et de l'Université Joseph KI-ZERBO, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (20 338 983) francs CFA HTVA et vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée : sans objet.
5. L'UJKZ sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : réalisation de forages positifs équipés de châteaux et de systèmes mécaniques de pompage solaire au profit du Centre Universitaire de Ziniaré (CUZ) et de l'Université Joseph KI-ZERBO avec un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65 de 8 H 00 MN TU à 16H00 MN TU tous les jours ouvrables .
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot, à l'agence comptable de l'UJKZ. La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65 au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 heures** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de sept cent vingt mille (720 000) francs CFA pour le lot unique ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/08/2026 à 9 heures 00 heures** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65.

La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la Commission d'attribution des marchés

Nongassomde Gustave KAFANDO

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Travaux de réhabilitation du poste 132/90/33/15 kV de la Patte d'Oie

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert International Accéléré
AOOIA N° 027/2026**

**Montant prévisionnel :
4 871 175 000 F CFA TTC**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026 de la SONABEL publié sur son site web à l'adresse www.sonabel.bf.
2. La **Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)** dispose de fonds sur son budget gestion 2026, afin de financer les travaux de réhabilitation du poste 132/90/33/15 kV de la Patte d'Oie, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de **quatre milliards huit cent soixante-onze millions cent soixante-quinze mille (4 871 175 000) francs CFA TTC**.
4. Le présent appel d'offres est réservé : **sans objet**.
5. La SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles, titulaire d'un agrément technique catégorie R4 (réseau électrique) et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation du poste 132/90/33/15 kV de la Patte d'Oie avec un délai d'exécution de trois cent (300) jours.
6. Les travaux du présent Appel d'Offres fait l'objet d'un lot unique.
7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail « abzeta.sanfo@sonabel.bf » « secretariatdg@sonabel.bf » et « secretariat.dm2@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2^{ème} étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.
9. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trois cent mille (300 000) francs CFA** au Secrétariat de la Direction des Marchés. Le paiement se fera en espèces à la caisse située au siège de la SONABEL, ou par virement bancaire au compte n° **BF 42 BF 02 3010 5300 1000 1001 8050** ouvert à **VISTA BANK BURKINA FASO**. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat de la Direction des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.
11. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif, conformément aux données particulières du dossier d'Appel d'Offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **10/09/2026 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent vingt-trois mille (97 423 000) francs CFA**.
13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/09/2026 à 9 heures 00 mn GMT**, à l'adresse suivante : Salle de réunions situé au rez de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Travaux de remplacement du câble de garde tout en maintenant la ligne 90 kV Zagtoulou-Koudougou sous tension

Avis de Demande de Prix (DPX)
N° 001/2026/DIS/PR-RNI
Source de financement : Fonds propres SONABEL

Montant prévisionnel :
97 457 625 FCFA HTVA
115 000 000 FCFA TTC

1. Cet avis de Demande de Prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la gestion 2026 de la SONABEL. Les travaux seront financés sur les ressources propres de la SONABEL.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de 97 457 625 FCFA HTVA soit 115 000 000 FCFA TTC.
3. La présente demande de prix est réservée aux seules entreprises burkinabè et communautaires. La participation est ouverte à ces entreprises titulaires d'un agrément technique R4 (réseau électrique) du Ministère en charge de l'Energie, des Mines et des Carrieres.
4. La SONABEL sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de remplacement du câble de garde tout en maintenant la ligne 90 kV Zagtoulou-Koudougou sous tension avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Initiatives Structurantes, ex Direction des Projets ou aux adresses mail suivantes : benjamin.gouba@sonabel.bf ; secretariat.dg@sonabel.bf et copie à abzeta.sanfo@sonabel.bf ou peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat de la Direction des Marchés, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures GMT.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet au Secrétariat de la Direction des Marchés situé à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, au 2^e étage ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA**. La méthode de paiement sera par versement direct en liquidité à la caisse principale du Siège de la SONABEL. Le dossier de Demande de Prix, en version papier, sera retiré au Secrétariat de la Direction des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Initiatives Structurantes/SONABEL, ex Direction Projets, au 1^{er} étage, 39 avenue Manne KAKA, zone du Bois à Ouagadougou, tél : + 226 25 36 82 24, au plus tard le **24/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **trois millions (3 000 000) FCFA**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/08/2026 à 9 heures 15 mn GMT** dans la salle de réunions de la Direction des Initiatives Structurantes/SONABEL, ex Direction Projets, au 1^{er} étage, 39 avenue Manne KAKA, zone du Bois à Ouagadougou.

NB :

Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5 % en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirmeront leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 40 % en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 40 % en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés public

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UN INTRANET DE PARTAGE DE DONNEES ET D'ESPACES DOCUMENTAIRES SECURISES AVEC MICROSOFT SAHREPOINT ONLINE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-002/MATM/SG/ADCT/DG/PRM

Montant prévisionnel :

16 949 153 FCFA HTVA et 20 000 000 FCFA TTC

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT), sur financement PREGOLS, exercice 2026.
2. L'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT) a obtenu du Programme pour la Résilience, la Gouvernance Locale et les Services de base (PREGOLS) des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour la conception et mise en place d'un intranet de partage de données et d'espaces documentaires sécurisés avec Microsoft SharePoint online (offre inclus dans Microsoft 365 business basic) du projet PREGOLS.
3. Le montant prévisionnel est de **seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA HTVA et vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC**.
4. Les prestations sont en lot unique : conception et mise en place d'un intranet de partage de données et d'espaces documentaires sécurisés avec Microsoft SharePoint online (offre inclus dans Microsoft 365 business basic). Le délai d'exécution est de **soixante (60) jours**. Les services comprennent *la mise en place un intranet sécurisé et ergonomique permettant la centralisation, le partage et la gestion des documents et informations au sein de l'ADCT, en exploitant les fonctionnalités de SharePoint Online incluses dans l'offre Microsoft 365 Business Basic suivi des formations et migration du site web*.
5. Le présent avis à manifestations d'intérêt est réservé : **sans objet**.
6. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - le domaine des activités du candidat ;
 - le nombre d'années d'expérience ;
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations : détenteur d'un agrément en informatique dans le **domaine 5**.
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).
7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
8. Une liste de **trois (03) candidats** présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la meilleure proposition financière (sélection au moindre coût).
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT), arrondissement 12 de la commune de Ouagadougou, secteur 52, cité AN IV B, rue 15.224 parcelle 01, section 127, lot 45, **bureau Agents PRM**, sise au troisième étage. Tél : 25 50 53 78/79 et aux heures suivantes : **du lundi au jeudi de 7h30mn à 12 h 30 et 13h00 à 16h et vendredi de 7h30mn à 12 h 30 et 13h30 à 16 h 30mn**.
10. Les manifestations d'intérêt en un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées à l'adresse ci-après : Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT), arrondissement 12, secteur 52, cité AN IV B, rue 15.224, parcelle 01, section 127, lot 45, **bureau Agents PRM**, sise au troisième étage, TEL : 25 50 53 78/79, BP 1855 OUAGADOUGOU 01 tél : +226 25 50 53 78 /79 au plus tard le **27/08/2026 à 9 heures 00 heures**.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Poko QUEDRAOGO

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

**RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION MOBILE DE
CONTROLE DE VIE ET DE PAIEMENT DES PENSIONNÉS
AU PROFIT DE LA CARFO**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION
N°2026-003/CARFO/DG/DMP**

Montant prévisionnel :

80 000 000 F CFA TTC ;

67 796 610 H TVA

1. Publicité. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2026 publié sur le site web de la CARFO (www.carfo.org) et sur le site web de la Direction générale du contrôle des marchés et des engagements financiers (DGCMEF).

2. Source de financement : LA CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES (CARFO) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer le recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'une application mobile de contrôle de vie et de paiement des pensionnés au profit de la CARFO et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles de mise en place d'une application mobile de contrôle de vie et de paiement des pensionnés au profit de la CARFO.

3. Les services comprennent :

- acquérir le matériel lié à la réalisation du projet, notamment : un serveur de production ;
- mettre en place une architecture en micro services robuste, scalable et facilement maintenable, capable de traiter de manière concurrente plusieurs milliers de sessions de contrôle ;
- réaliser une application mobile de capture biométrique ergonomique et utilisable par un public hétérogène, y compris des pensionnés âgés
- intégrer un moteur de reconnaissance faciale. Exemple : ArcFace, ADAFACE, ou toute autre modèles open source que l'on peut améliorer la précision à travers de nouvelles données
- intégrer un moteur de reconnaissance vocale, de reconnaissance automatique de la parole (ASR) et de détection de vivacité ;
- mettre en œuvre des mécanismes avancés de détection anti-deepfake et anti-replay pour être sûr que la source des données biométriques vient du pensionné lui-même ;
- concevoir un module de challenges biométriques dynamiques (mouvements de tête, lecture de phrases) garantissant la présence active du pensionné ;
- constituer une base centralisée de pensionnés enrôlés (photos de référence, empreintes vocales, métadonnées) avec recherche optimisée sur plus de 500 000 enregistrements ;
- permettre l'orchestration de sessions de contrôle pluri-services avec critères de décision configurables et pondérables ;
- renforcer la sécurité des données biométriques (chiffrement, anonymisation, conformité aux bonnes pratiques de protection des données personnelles) ;
- fournir des APIs documentées pour l'intégration avec le système d'information existant de la CARFO (gestion des pensions, paiements, etc.) ;
- mettre en place des mécanismes de supervision, de journalisation, d'audit et de reporting permettant un suivi opérationnel et stratégique du dispositif ;
- assurer la formation, le transfert de compétences et la documentation complète à destination des équipes techniques et fonctionnelles de la CARFO et le code source.

NB : les candidats intéressés sont tenus de se référer aux termes de références (TDR) pour avoir l'intégralité des prestations.

4. La durée de la mission ne devrait pas excéder trois (03) mois.

5. La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

6. Le présent avis à manifestations d'intérêt est ouvert aux cabinets de consultants burkinabè, communautaires et non communautaires à condition qu'ils viennent en groupement avec les consultants burkinabè et communautaires pour un partage d'expériences.

7. Critères d'évaluation. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités en informatique ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations du génie logiciel et de l'intelligence artificielle : l'existence et la validité de l'agrément technique D5 intégrateur de solution de catégorie unique en cours de validité (solutions réseaux et communication électronique ; formations certifiantes, analyse et conseil, ingénierie logiciel et développements, accompagnement à la mise en œuvre, expertise externe) ;
- le nombre d'années d'expériences au moins cinq (05) ans dans la conception et la réalisation de plateformes web et mobiles à fort volume ou de prestations similaires ;
- justifier d'au moins trois (03) projets similaires impliquant la reconnaissance biométrique ou l'intelligence artificielle au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

NB : Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

8. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 lignes environ.

9. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

10. Une liste de six (06) candidats au maximum, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : de sélection dans le cadre d'un budget déterminé (sélection budget déterminé).

11. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-après au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics au siège de la CARFO, au 3ème étage aile gauche du bâtiment principal, porte n° 60 et aux heures suivantes : de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 13 heures 30minutes à 15heures 30minutes TU tous les jours ouvrables (lundi au vendredi)

12. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après la Direction des Marchés Publics au siège de la CARFO, au 3ème étage aile gauche du bâtiment principal sis avenue Sembène Ousmane au plus tard le **27/08/2026 à 9heures 00 minutes TU**. L'ouverture des plis se fera immédiatement après le même jour à 9heures 00 minutes en présence des consultants qui souhaitent y assister.

La Directrice des marchés publics
(La Présidente de la Commission d'attribution des Marchés publics)

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

BUREAU NATIONAL DES SOLS (BUNASOLS)

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE OU UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEPLOIEMENT DES MODULES DE BASE DU SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION SUR LES SOLS AU BURKINA FASO « SIS-BF »

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-001/MAERAH/SG/BUNASOLS/DG/PRM du 29/07/2026**

11. Publicité : La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics, exercice 2026.
12. Le Bureau National des Sols (BUNASOLS) a obtenu dans le cadre de son budget 2026 des fonds, afin de financer la conception et le déploiement des modules de base du Système national d'Information sur les Sols au BURKINA FASO << SIS-BF. >>.
13. Le montant prévisionnel est de soixante-onze millions (71 000 000) FCFA TTC.
14. La mission du bureau d'études ou du consultant agréé consiste à concevoir, réaliser et déployer une plateforme interactive de cartographie des sols et de recommandations agricoles.
De façon spécifique, il s'agira de :
- **Concevoir les modules de base du portail web du SIS incluant :**
 - Carte morpho pédologique du Burkina Faso ;
 - Carte des sols du Burkina Faso ;
 - Carte des paramètres de fertilité des sols ;
 - Carte des aptitudes culturelles ;
 - Un moteur de recommandations de cultures et de pratiques agricoles.
 - **Faire l'état des lieux et traiter les données de sol existantes ;**
 - **Collecter et analyser des données complémentaires ;**
15. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales installées au Burkina Faso et remplissant les conditions fixées par le décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
16. **Critères d'évaluation :**
- Être un cabinet d'étude, un consultant dans le domaine des SIG, informatique, des sciences et technologies et/ou de la Géomatique ;
 - Avoir des compétences en modélisation statistique et apprentissage automatique et l'administration de bases de données PostgreSQL/PostGIS ;
 - Avoir au moins deux (02) années d'expérience dans le domaine du développement d'applications web ;
 - Avoir déjà participé au développement d'au moins deux (02) applications web en qualité de développeur d'applications Web ;
 - Avoir une solide expérience dans la gestion des données scientifiques et technologiques (sciences physiques ou chimiques, environnementales, sols, végétaux, ...) ;
 - Avoir une très bonne connaissance des sols du Burkina Faso et justifier d'une expérience dans les méthodes de prospection pédologiques, de description et classification des sols suivant la WRB 2022 ;
 - Avoir une bonne connaissance des indicateurs de fertilité des sols et leurs méthodes d'analyse ;
 - Avoir déjà conçu et maintenu pendant au moins deux ans, des plateformes de gestion des données scientifiques et technologiques ;
 - Avoir déjà conçu, déployé et maintenu pendant au moins deux ans au Burkina Faso :
 - Au moins deux applications web à caractère scientifique et technologique
 - Au moins deux applications mobiles à caractère scientifique et technologique ;
 - Au moins deux logiciels ordinateurs (Windows Os ou MacOS) à caractère scientifique et technologique.
 - Avoir une bonne connaissance approfondie des reporting, et des règles de sécurité des applications web ;
 - Avoir une bonne connaissance du génie logiciel notamment dans le développement d'applications e-services, des outils SIG et la télédétection ainsi que la gestion des bases de données géographiques
17. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
18. **Réservation :**
Une liste de six (6) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) ».
19. Les critères de sélection porteront essentiellement sur les références du bureau ou groupement. Lesdites références similaires doivent être justifiées par les pages de garde, les pages de signature ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution, le Registre du Commerce.
20. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous, bureau de la Personne Responsable des Marchés du BUNASOLS sis à la Direction Générale du BUNASOLS coté Est du parc Bangrewéogo et aux heures légales d'ouverture de l'administration publique
21. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en un (01) original et trois (3) copies doivent être déposées à l'adresse ci-après Bureau de la Personne Responsable des Marchés du BUNASOLS sis à la Direction Générale du BUNASOLS coté Est du parc Bangrewéogo au plus tard le **27/08/2026 à 9heures 00 minutes TU** et heure à laquelle interviendra l'ouverture des offres
22. L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

IMA Boukaré



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

COMMUNIQUE

Le Directeur des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) porte à la connaissance des candidats que l'avis de l'appel d'offres ouvert national N°2026-026T/MAERAH/SG/DMP portant travaux de réhabilitation des directions et services régionaux du Ministère de l'agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques (MAERAH) paru dans la revue des marchés publics N°4460 du jeudi 06 août 2026 est annulé en raison de la modification de l'allotissement du marché. Une nouvelle procédure sera engagée et fera l'objet d'une publication ultérieure.

Le Directeur des Marchés Publics s'excuse pour les désagréments que cette annulation pourrait occasionner.

Wendsongda Elie ZONGO

Administrateur des services financiers

REGION DE OUBRI

COMMUNIQUE D'ANNULATION

Le président de la commission Régionale d'Attribution des Marchés de Oubri informe les éventuels candidats à la demande de prix n°2026-001/MATM/ROBR/GVT-ZNR/SG/CRAM du 20/07/2026 relative aux travaux de réalisation et d'extension des ouvrages d'approvisionnement d'eau potable dans la région de Oubri au profit de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques de Oubri (DRAERAH-OBR) parue dans le quotidien des marchés publiques n°4462 du lundi 10 Août 2026 à la page n°54 est annulée pour des cohérences constatées sur l'avis.

Le Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés

Ibrahim BOLY

Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Acquisition d'un groupe électrogène et d'équipement pour la salle de mariage de la mairie de l'arrondissement 12

Avis de demande de prix
N° 2026-02 CO/ARRDT N°12/M/PRCP
Financement : Budget de la commune de Ouagadougou/
Arrondissement n°12, gestion 2026

Montant prévisionnel est de dix-huit millions sept cent mille (18 700 000) FCFA HTVA soit vingt-deux millions soixante-six mille (22 066 000) FCFA TTC pour le lot 1 et

Montant prévisionnel est de trois millions cinq cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (3 503 390) FCFA HTVA soit quatre millions cent trente-quatre (4 134 000) FCFA TTC pour le lot 2

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés gestion 2026, de l'arrondissement n°12 de la Commune de Ouagadougou du 20 janvier 2026.
 2. La mairie de l'arrondissement n°12 de la commune de Ouagadougou dispose de fonds sur le budget de la commune de Ouagadougou/arrondissement n°12, afin de financer l'acquisition d'un groupe électrogène et d'équipement pour la salle de mariage de la mairie de l'arrondissement 12, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
 3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de type **C3** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 - Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **de dix-huit millions sept cent mille (18 700 000) FCFA HTVA soit vingt-deux millions soixante-six mille (22 066 000) FCFA TTC pour le lot 1 et de trois millions cinq cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (3 503 390) FCFA HTVA soit quatre millions cent trente-quatre (4 134 000) FCFA TTC pour le lot 2.**
 4. La présente demande de prix est réservée est : **sans objet.**
 5. Les acquisitions se décomposent en *deux (02) lots* répartis comme suit :
 - Lot 1 : acquisition d'un groupe électrogène
 - Lot 2 : acquisition d'équipement pour la salle de mariage.
- Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
6. Le délai d'exécution est de : 45 jours pour chaque lot
 7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable des marchés*, téléphone 76 49 85 85, sise à la mairie de Ouaga 2000, au premier étage, premier bureau à droite.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de l'arrondissement n° 12 (**Gérard Kango OUEDRAOGO 15.604**), **premier étage, premier bureau à droite** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de *trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 2* auprès de la régie de recette (guichet de vente des timbres) de la Mairie de l'Arrondissement N°12 à Ouaga 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un (1) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 1 et de cent mille (100 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse de la personne responsable de la commande publique de la Mairie sis à la Mairie de l'Arrondissement N°12 à Ouaga 2000, secteur 52, 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone 25 40 79 28, avant le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution
des marchés par intérim**

TAPSOBA Moussa
Contrôleur des Services Financiers

REGION DU SAHEL

Acquisition de table-bancs et mobiliers au profit des écoles et de la CEB de Markoye

Avis de demande de prix
N°2026-06/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM
Financement : Budget communal (FMDL), exercice 2026

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de table-bancs et mobiliers au profit des écoles et de la CEB de Markoye tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés révisé exercice 2026 de la Commune de Markoye.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique :

Acquisition de table-bancs et mobiliers au profit des écoles et de la CEB de Markoye (enveloppe : 34 900 000 francs CFA TTC).

- 3 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

- 4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés (70 16 64 13).

- 5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante mille (60 000) F CFA à la Perception de Markoye.

- 6 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de six cent mille (600 000) F CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés tel : 70 16 64 13 au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

- 7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Boukaré DAOUEGA
Attaché Administratif

REGION DU SAHEL

Acquisition de produits pharmaceutiques pour les CSPS de la Commune de Markoye

Avis de demande de prix
N°2026-07/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM
Financement : Budget communal (fonds propres), exercice 2026

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de produits pharmaceutiques pour les CSPS de la Commune de Markoye tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

3. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés révisé exercice 2026 de la Commune de Markoye.
4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

5 Les acquisitions sont en lot unique :

Acquisition de produits pharmaceutiques pour les CSPS de la Commune de Markoye (enveloppe : 14 000 000 francs CFA TTC).

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

6 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés (70 16 64 13).

7 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA à la Perception de Markoye.

8 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de deux cent cinquante mille (250 000) F CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés tel : 70 16 64 13 au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

9 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Boukaré DAOUEGA
Attaché Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Acquisition de matériel informatique de bureau

Avis de demande de prix
N° : N°2026-09/RTNY/PCMO/CBFR/PRCP du 03 août 2026
Financement : Budget communal, Gestion 2026

Montant prévisionnel : Douze millions neuf cent cinquante-huit mille quatre cent soixante-dix (12 958 470) FCFA HTVA et Quinze millions deux cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-quinze (15 290 995) FCFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026, de la commune de Banfora.

1. La commune de Banfora lance une demande de prix ayant pour objet des équipements tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Lesdits équipements seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales au moins et pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent comme suit :

Lot Unique : « Acquisition de matériel informatique de bureau » d'un montant prévisionnel de **Quinze millions deux cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-quinze (15 290 995) Francs CFA TTC ;**

3. Les exigences en matière de qualifications sont : Sans objet

5. Le délai de livraison est de trente **(30) jours pour ce Lot Unique.**

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique; Téléphone : 20 91 17 18 / 66 76 21 69.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Banfora et moyennant paiement d'un montant non remboursable au prix de vingt mille **(20 000) FCFA** pour ce **Lot unique à la trésorerie régionale des Tannounyan à Banfora.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remise à la Personne Responsable de Commande Publique de la commune de Banfora au plus tard le **21/08/2026 à 09 heures 00 minute.**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **Lot unique : Trois cent mille (300 000) FCFA**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un **délai de soixante-dix (70) jours calendaires** à compter de la date limite de remise des offres

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

Mamadou YEYE
Administrateur civil

REGION DES TANNOUNYAN

Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit du CSPS de Bodadiougou, des écoles et de la Mairie de Banfora

Avis de Demande de prix N° :
N°2026-10/RTNY/PCMO/CBFR/PRCP du 03 août 2026
Financement : Budget communal + Fonds miniers, Gestion 2026

Montant prévisionnel :

Lot unique : Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit du CSPS de Bodadiougou, des écoles et de la Mairie de Banfora à Seize millions trois cent quatre-vingt-quatre mille six cent soixante-cinq (16 384 665) FCFA HTVA et Dix-neuf millions trois cent trente-trois mille neuf cent cinq (19 333 905) FCFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026, de la commune de Banfora.

9. La commune de Banfora lance une demande de prix ayant pour objet des équipements tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Lesdits équipements seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*

10. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales au moins et pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent comme suit :

Lot Unique : « l'acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit du CSPS de Bodadiougou, des écoles et de la Mairie de Banfora » d'un **montant prévisionnel** de Dix-neuf millions trois cent trente-trois mille neuf cent cinq (19 333 905) FCFA TTC ;

11. Les exigences en matière de qualifications sont : Sans objet

12. Le délai de livraison est de trente (30) jours **pour ce Lot Unique**.

13. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique; Téléphone : 20 91 17 18 / 66 76 21 69.

14. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Banfora et moyennant paiement d'un montant non remboursable au prix de vingt mille (20 000) FCFA pour ce **Lot unique à la trésorerie régionale des Tannounyan à Banfora**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

15. Les offres présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remise à la Personne Responsable de Commande Publique de la commune de Banfora au plus tard le **21/08/2026 à 09 heures 00 minute**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **Lot unique : Trois cent cinquante mille (350 000) FCFA**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un **délai de soixante-dix (70) jours calendaires** à compter de la date limite de remise des offres

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

Mamadou YEYE
Administrateur civil

REGION DE BANKUI

**Travaux de construction et d'équipement d'un Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire
à Safané COMMUNE DE SAFANE**

Avis de demande de prix
N° :2026-005/RBNK/PMHN/CSFN/M/PRCP
Financement : FMDL, gestion 2026

Montant prévisionnel : cinquante millions huit cent soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (50 867 797) francs CFA HTVA et soixante millions vingt-quatre mille (60 024 000) francs CFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la commune de Safané.
2. La commune de Safané a obtenu des fonds sur les Fonds Miniers pour le Développement Local (FMDL) afin de financer la construction et l'équipement d'un Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire à Safané et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : cinquante millions huit cent soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (50 867 797) francs CFA HTVA et soixante millions vingt-quatre mille (60 024 000) francs CFA TTC
- 4- La présente demande de prix est réservée : sans objet
5. La commune de Safané sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de construction et d'équipement d'un Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire à Safané avec un délai d'exécution de 60 jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Camarade SAWADOGO Boureima, Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Safané, Tél : 78 02 61 55 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Safané tous les jours ouvrables de 7h 30mn à 16h 00mn.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA] à la Trésorerie Départementale de Safané ou à la régie des recettes de la mairie de Safané. La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après, secrétariat de la mairie de Safané au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT** en un (1) original et 02 copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un million huit cent mille sept cent vingt (1 800 720) de francs FCFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Mairie de Safané.

**La Personne Responsable de la Commande Publique, Présidente
de la Commission Communale d'attribution des marchés**

Boureima SAWADOGO

REGION DE NANDO

Travaux de réalisation de deux forages positifs à motricité humaine à l'école primaire de Outoulou et au CSPS de Kayéro dans la commune de Léo

Avis de demande de prix
N° : 2026-007/RNDO/PSSL/CO-LEO/M/CAB/PRCP du le 06 Août 2026
Financement : Budget communal/ADCT ; gestion 2026

Le montant prévisionnel : douze millions cinq cent soixante-onze mille huit cent cinquante-deux (12 571 852) FCFA HTVA et quatorze millions huit cent trente-quatre mille sept cent quatre-vingt-six (14 834 786) Franc CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2026 du budget de la Commune de Léo.

1. La commune de Léo a obtenu des fonds au titre de l'Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités territoriales (ADCT), afin de financer les travaux de réalisation de deux forages positifs à motricité humaine à l'école primaire de Outoulou et au CSPS de Kayéro dans la commune de Léo, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer le paiement de ce marché.
2. La présente demande de prix est réservée : « sans objet »
3. La Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Léo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de réalisation de deux forages positifs à motricité humaine à l'école primaire de Outoulou et au CSPS de Kayéro dans la commune de Léo** ; avec un délai d'exécution de : **soixante (60) jours**.
4. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **monsieur OUEDRAOGO Drissa, Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Léo (PRCP)** et prendre connaissance des documents de la demande de prix. **Téléphone : 76 68 27 35 / 79 14 25 99** de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et de 13 heures à 16 heures 00 minute.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Principale de Léo. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service de la **Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Léo (PRCP)** sur présentation de la quittance de paiement.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la **Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Léo (PRCP)** au plus tard le **21/08/2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **quatre cents mille (400 000) FCFA**.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/08/2026 à 09 heures 00 minute** à l'adresse suivante : **salle des fêtes de la mairie de Léo**

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

OUEDRAOGO Drissa
Attaché Administratif

COMMUNE DE KOUDOUGOU

Construction de bâtiments administratifs à usage de logement dans la commune de Koudougou

Demande de prix N° 2026-06/CKDG/M/SG/DCP

Montant prévisionnel :

- Lot 1 : vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (21 186 441) FCFA HTVA et vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 2 : vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (21 186 441) FCFA HTVA et vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, **gestion 2026**, de la commune de Koudougou, publié par affichage en date du 25 mai 2026.
2. La commune de Koudougou dispose de fonds sur le budget de l'Etat (**FONDS PROPRES**), afin de financer les travaux de **construction de bâtiments administratifs à usage de logement dans la commune de Koudougou**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
 - Lot 1 : vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (21 186 441) FCFA HTVA et vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC ;
 - Lot 2 : vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (21 186 441) FCFA HTVA et vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée à [insérer pour chaque lot la catégorie d'entreprises, la nature de la réservation (seuil communautaire) ou « sans objet » lorsque le marché n'est pas réservé]. **SANS OBJET**
5. La commune de Koudougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de :
 - **Lot 1 : Construction de deux (02) logements + cuisine + latrine douche au CSPS de Villy Nadioulou dans la commune de Koudougou avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;**
 - **Lot 2 : Construction de deux (02) logements + cuisine + latrine douche au CSPS de Sigoghin dans la commune de Koudougou avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, sise au rez-de-chaussée du bâtiment principal de la Mairie, Tel : 78 79 31 09, et prendre connaissance des documents de la demande de prix au secrétariat de la Direction des Affaires Budgétaires et Financières de la Mairie de Koudougou, **tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures**.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA pour chaque lot** auprès de **la régie des recettes de la Mairie de Koudougou**. La méthode de paiement sera *en espèces*.
9. Les offres présentées en **une (01) originale et deux (02) copies**, devront être soumises au secrétariat de la Direction des Affaires Budgétaires et Financières de la Mairie de Koudougou au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **sept cent mille (700 000) F CFA pour chaque lot**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT** dans la **salle de réunion de la Mairie de Koudougou**.

Le Directeur de la Commande Publique

NIKIEMA Harouna

COMMUNE DE KOMTOEGA

Travaux de Construction d'infrastructures diverses

Avis de demande de prix
N°2026- 02/RNKB/PBLG/CKTG/SG/PRCP du 20 mai 2026
Financement : Budget Communal (Ressources Propres)
Travaux de Construction d'infrastructures diverses

Plusieurs Lots :

- Lot 1 : Deux millions huit cent cinquante-sept mille cent quarante-trois (2 857 143) FCFA TTC** et de deux millions quatre cent vingt-un mille trois cent sept (2 421 307) FCFA HTVA ;
Lot 2 : Trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (3 333 333) FCFA TTC et de deux millions huit cent vingt-quatre mille huit cent cinquante-huit (2 824 858) FCFA HTVA ;
Lot 3 : Sept millions six cent vingt et un mille vingt-neuf (7 621 029) FCFA TTC et de six millions quatre cent cinquante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (6 458 499) FCFA HTVA ;
Lot 4 : Huit millions (8 000 000) FCFA TTC et de six millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante un (6 779 661) FCFA HTVA.

14. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés Publics Gestion 2026 de la Commune de Komtoèga.
15. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de *plusieurs lots* :
Lot 1 : Deux millions huit cent cinquante-sept mille cent quarante-trois (2 857 143) FCFA TTC et de deux millions quatre cent vingt-un mille trois cent sept (2 421 307) FCFA HTVA
Lot 2 : Trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (3 333 333) FCFA TTC et de deux millions huit cent vingt-quatre mille huit cent cinquante-huit (2 824 858) FCFA HTVA
Lot 3 : Sept millions six cent vingt et un mille vingt-neuf (7 621 029) FCFA TTC et de six millions quatre cent cinquante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (6 458 499) FCFA HTVA
Lot 4 : Huit millions (8 000 000) FCFA TTC et de six millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante un (6 779 661) FCFA HTVA

4. La présente demande de prix est réservée **sans objet**

5. La commune de Komtoèga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *Travaux de construction d'infrastructures diverses avec un délai d'exécution de soixante (60) jours*

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable de la commande publique pour prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après à la Mairie de Komtoèga de 8 heures à 14 heures.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) FCFA pour le lot 1 et lot 2 et trente mille (30 000) CFA pour le lot 3 et lot 4** à l'adresse mentionnée ci-après à la Perception de Garango. La méthode de paiement sera en numéraire auprès de la perception de Garango.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *Mairie de Komtoèga* ou appelé au **64 21 19 19** au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de :

- Lot 1 : Travaux de clôture d'un logement au CSPS de Komtoèga ; Quatre-vingt-cinq mille sept cent quatorze (85 714) FCFA ;**
Lot 2 : Travaux de construction d'une fourrière à Goulanda ; Quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (99 999) FCFA ;
Lot 3 : Travaux de construction d'hangars au marché de Komtoèga ; Deux cent vingt-huit mille six cent trente (228 630) FCFA ;
Lot 4 : Travaux de construction de deux (02) latrines à quatre (04) postes dans les écoles de Goulanda bilingue et Pissi. Deux cent quarante mille (240 000) FCFA.

11 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

12 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT** à l'adresse suivante : **dans la salle de réunion de la Mairie de komtoèga.**

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

François Xavier OUEDRAOGO
Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

Réhabilitation de la maison des jeunes de Markoye

**AVIS DE DEMANDE DE
PRIX N°2026-05/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM
Source de financement : BUDGET COMMUNAL (FMDL), EXERCICE 2026**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, exercice 2026 de la Commune de Markoye.

1. La Commune de Markoye lance une demande de prix pour la réhabilitation de la maison des jeunes de Markoye tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément B1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique :

Travaux de réhabilitation de la maison des jeunes de Markoye avec une enveloppe financière de sept millions deux cent soixante-dix-sept mille deux cent vingt-six (7 277 226) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés ou par appel au 75 50 50 21/70 16 64 13 tous les jours ouvrables entre 7h 30 mn et 16h.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la Mairie de Markoye et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA à la Régie des Recettes de Markoye.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de de cent cinquante mille (140 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés sis au haut-commissariat de Gorom-Gorom au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Boukaré DAOUEGA
Attaché Administratif

REGION DU SAHEL

Construction d'un bloc de trois (03) salles de classe à l'école Tokabangou B

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-02/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM
Source de financement : BUDGET COMMUNAL (FMDL), EXERCICE 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, exercice 2026 de la Commune de Markoye.

8. La Commune de Markoye lance une demande de prix pour la construction d'un bloc de trois (03) salles de classe à l'école Tokabangou B dans la Commune de Markoye tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

9. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément B1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Lot unique : travaux de Construction d'un bloc de trois salles de classes à l'école Tokabangou B dans la Commune de Markoye (enveloppe : trente-trois millions deux cent cinquante mille (33 250 000) francs CFA TTC.

3 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés ou par appel au 75 50 50 21/70 16 64 13 tous les jours ouvrables entre 7h 30 mn et 16h.

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la Mairie de Markoye et moyennant paiement d'un montant non remboursable de de soixante-cinq mille (65 000) francs CFA à la Régie des Recettes de Markoye.

6 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de sept cent mille (700 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés sis au haut-commissariat de Gorom-Gorom au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

***Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés***

Boukaré DAOUEGA
Attaché Administratif

REGION DU SAHEL

Construction d'un magasin de stockage de 100 tonnes à Markoye

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2026-03/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM

Source de financement : BUDGET COMMUNAL (fonds propres), EXERCICE 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, exercice 2026 de la Commune de Markoye.

1 La Commune de Markoye lance une demande de prix pour la construction d'un magasin de stockage de 100 tonnes à Markoye tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément B1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Lot unique : travaux de construction d'un magasin de stockage de 100 tonnes à Markoye (enveloppe : quarante millions huit cent cinquante mille (40 850 000) francs CFA TTC.

3 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés ou par appel au 75 50 50 21/70 16 64 13 tous les jours ouvrables entre 7h 30 mn et 16h.

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la Mairie de Markoye et moyennant paiement d'un montant non remboursable de quatre-vingt mille (80 000) francs CFA à la Régie des Recettes de Markoye.

6 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de huit cent mille (800 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés sis au haut-commissariat de Gorom-Gorom au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Boukaré DAOUEGA
Attaché Administratif

REGION DU SAHEL

Réalisation de deux (02) forages pastoraux positifs dans les villages de Salmossi et Markoye dans la Commune de Markoye

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2026-04/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM

Source de financement : BUDGET COMMUNAL (compte ESSAKANE), EXERCICE 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, exercice 2026 de la Commune de Markoye.

1 La Commune de Markoye lance une demande de prix pour la réalisation de deux (02) forages pastoraux positifs dans les villages de Salmossi et Markoye dans la Commune de Markoye tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément Fn1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique :

Travaux de réalisation de deux (02) forages pastoraux positifs dans les villages de Salmossi et Markoye dans la Commune de Markoye (enveloppe : dix-neuf millions (19 000 000) francs CFA TTC).

3 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés ou par appel au 75 50 50 21/70 16 64 13 tous les jours ouvrables entre 7h 30 mn et 16h.

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la Mairie de Markoye et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Régie des Recettes de Markoye.

6 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de trois cent cinquante mille (350 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés sis au haut-commissariat de Gorom-Gorom au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Boukaré DAOUEGA
Attaché Administratif

RÉGION DE OUBRI

Travaux de réalisation et d'extension des ouvrages d'approvisionnement d'eau potable dans la région de Oubri au profit de la direction régionale de l'agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques de Oubri (DRAERAH-OBR)

Avis de demande de prix
N°2026-09/MATM/ROBR/GVT-ZNR/SG/CRAM DU 11/08/2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Autorité contractante : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques de Oubri (DRAERAH-OBR)

Montant prévisionnel : Quarante-quatre millions quarante-six mille six cent dix (44 046 610) FCFA HTVA soit cinquante un millions neuf cent soixante-quinze mille (51 975 000) Francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés révisé n°2 de l'année 2026 du 03/07/2026.
2. La Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques de Oubri (DRAERAH-OBR) dispose de fonds sur le budget de l'Etat, afin de financer le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
Montant du lot 1 : dix-sept millions trois cent cinquante un mille six cent quatre-vingt-quinze (17 351 695) FCFA HTVA soit vingt millions quatre cent soixante-quinze mille (20 475 000) Francs CFA TTC ;
Montant du lot 2 : vingt-six millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (26 694 915) FCFA HTVA soit trente un millions cinq cent mille (31 500 000) Francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux seules entreprises burkinabè et communautaires.
5. La DRAERAH-OBR sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Lot 1 : Travaux de réalisation de trois (03) forages positifs à gros débits (supérieur ou égal à 5 m3/h) dans la région de Oubri au profit de la DRAERAH-OBR avec un délai d'exécution de quatre-vingt-quinze (95) jours ;
Lot 2 : Travaux de réalisation d'une (01) Mini-AEP et d'extension d'une (01) Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la région de Oubri au profit de la DRAERAH-OBR avec un délai d'exécution de quatre-vingt-quinze (95) jours.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la DRAERAH-OBR ; tel : (00226) 25 48 88 62/ 75 30 87 25 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (DRAERAH-OBR) sis au R+1 de l'immeuble principal de ladite Direction, Ziniaré, BP 340 Ziniaré, pendant les heures d'ouverture de bureau le matin de 07h30mn à 12h30mn et l'après-midi de 13h00mn à 16h00mn.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA pour chaque lot à la Trésorerie Régionale de Oubri (Ziniaré). La méthode de paiement sera l'espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après du secrétariat du Secrétaire Général de la Région de Oubri sis au Gouvernorat de Ziniaré au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de six cent mille (600 000) Francs CFA pour le lot 1 et de sept cent quatre-vingt mille (780 000) Francs CFA pour le lot 2.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT** dans la salle de conférence du Gouvernorat de Ziniaré.

**Le Secrétaire Général de la Région de Oubri,
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés**

Ibrahim BOLY
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de réalisation d'infrastructures hydrauliques dans la commune de Banfora

Avis de demande de prix N° :

N°2026-04/RTNY/PCMO/CBFR/PRCP du 09 juillet 2026

Financement : Budget communal + Fonds miniers, Gestion 2026

Montant prévisionnel :

- ✓ Lot 1 : Quatorze millions cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre (14 059 724) FCFA HTVA et Seize millions cinq cent quatre-vingt-dix mille quatre cent soixante-quatorze (16 590 474) FCFA TTC (**Budget communal**).
- ✓ Lot 2 : Huit millions deux mille cinq cent (8 002 500) FCFA HTVA et Neuf millions quatre cent quarante-deux mille neuf cent cinquante (9 442 950) FCFA TTC (**Fonds miniers**).
- ✓ Lot 3 : Huit millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (8 847 458) FCFA HTVA et Dix millions quatre cent quarante mille (10 440 000) FCFA TTC (**Fonds miniers**).

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026, de la commune de Banfora
2. La commune de Banfora dispose de fonds sur son budget, afin de financer les Travaux de réhabilitation et d'installation d'infrastructures dans la commune de Banfora, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
 - ✓ Lot 1 : Quatorze millions cinquante-neuf mille sept cent vingt-quatre (14 059 724) FCFA HTVA et Seize millions cinq cent quatre-vingt-dix mille quatre cent soixante-quatorze (16 590 474) FCFA TTC (**Budget communal**).
 - ✓ Lot 2 : Huit millions deux mille cinq cent (8 002 500) FCFA HTVA et Neuf millions quatre cent quarante-deux mille neuf cent cinquante (9 442 950) FCFA TTC (**Fonds miniers**).
 - ✓ Lot 3 : Huit millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (8 847 458) FCFA HTVA et Dix millions quatre cent quarante mille (10 440 000) FCFA TTC (**Fonds miniers**).
- 4- La présente demande de prix est réservée à « sans objet »
5. La commune de Banfora sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises de la **catégorie Fn 1** pour réaliser les travaux suivants :
 - Lot 1 : Réalisation de deux forages munis d'un château avec borne fontaine au centre de tri et un autre à l'ancien site de la mairie avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;
 - Lot 2 : Réalisation d'un forage au stade régional avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;
 - Lot 3 : Réalisation d'un forage équipé d'un château d'eau + franchement au CSPS du secteur 8 avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la commune de Banfora ou appelé sur le numéro 66 76 21 69 / 60 80 63 37 du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 16h et le vendredi de 7h 30 mn à 16h 30 mn et prendre connaissance des documents de la demande de prix à la Trésorerie Régionale des Tannounyan à Banfora du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 16h et le vendredi de 7h 30 mn à 16h 30 mn.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : **Lot n°01** : trente mille (30 000) FCFA ; **Lot n°02** : trente mille (30 000) FCFA ; **Lot n°03** : trente mille (30 000) FCFA, à la Trésorerie Régionale des Tannounyan. La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse de la Personne Responsable de la Commande Publique et remises main à main au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de
 - Lot n°01 : trois cent cinquante (350 000) FCFA.
 - Lot n°02 : deux cent mille (200 000) FCFA.
 - Lot n°03 : deux cent mille (200 000) FCFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT** dans la salle de réunion de la mairie de Banfora.

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

Mamadou YEYE

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes, bureau, magasin + la réalisation d'un bloc de latrines VIP à deux (02) postes pour enseignants et un bloc de latrines à trois (03) postes pour élèves au profit de l'école de Boflé.

Avis de demande de prix

N° 2026-01/ RTNY/PCMO/CMSD du 15 juin 2026

Financement : Agence National de Développement des Collectivités Territoriales (ADCT)

Demande de prix N°2026-01/RTNY/PCLO/CMSD du 15 juin 2026

Montant prévisionnel :

- Lot unique: vingt six million quatre cent cinquante quatre mille soixante quinze (26 454 075) F CFA HTVA; soit trente un million deux cent quinze mille huit cent neuf (31 215 809) FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026 de la commune de Moussodougou.
2. La commune de Moussodougou dispose de fonds sur le budget de l'État (ADCT, gestion 2026), afin de financer les travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes, bureau, magasin + réalisation d'un bloc de latrines VIP à deux (02) postes pour enseignants et un bloc de latrines à trois (03) postes pour élèves au profit de l'école de Boflé et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de:
- lot unique: vingt six million quatre cent cinquante quatre mille soixante quinze (26 454 075) F CFA HTVA; soit trente un million deux cent quinze mille huit cent neuf (31 215 809) FCFA TTC
4. La présente demande de prix est réservée à « sans objet »
5. La Commune de Moussodougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles avec **Agrément B1** au moins et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Lot unique : « Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes, bureau, magasin + réalisation d'un bloc de latrines VIP à deux (02) postes pour enseignants et un bloc de latrines à trois (03) postes pour élèves au profit de l'école de Boflé ».

Avec un délai d'exécution de : quatre-vingt-dix (90) jours

6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *Monsieur YARO Yaya*, tel : 76 06 65 59 / 72 43 60 43 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Général de la mairie de Moussodougou** de 07H30 à 16H00.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : cinquante mille (50 000) FCFA, **auprès du Receveur Municipal de Moussodougou (Trésorerie Régionale des Tannounyan)**.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *secrétariat général de la mairie de Moussodougou* au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

Lot unique : Neuf cent mille (900 000) FCFA

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT** à l'adresse suivante : *salle de délibération de la mairie de Moussodougou*.

Le Président de la Commission D'attribution des marchés

YARO Yaya
Attaché Administratif

COMMUNE DE GODYR

**Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires
pour la période de 2026 à 2028.**

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-01/RNDO/PSNG/CGOD du 05 Août 2026**

- 1- Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de passation des Marchés publics de la Commune de Godyr publié le 14 juillet 2026 sur le tableau d'affichage de la Mairie.
- 2- La Commune de Godyr, en plus de ses fonds propres, a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget du FMDL des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés issus de demandes de cotations dans les domaines ci-après :

Numéro d'ordre	Domaines/types
1	Acquisition de registres d'état civil
2	Acquisition de matériels et outillages scolaires au profit des CEG ; d'écoles de la CEB et des CEEP
3	Acquisition de tentes et de chaises au profit de la Mairie

- 3- L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires/Fournisseurs que la Commune de Godyr pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations au titre des exercices budgétaires de 2026 à 2028.
- 4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Camarade Personne responsable de la commande publique (PRCP) de la Mairie de Godyr; tel : 60868264.
- 5- Peuvent soumissionner, les prestataires, fournisseurs ou entrepreneurs, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants.
- 6- La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises remplissant les critères suivants :
 - Être légalement constitué;
 - Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt ;
 - Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.
- 7- Il est rappelé aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire, comme les autres, un dossier composé de :
 - a) Une lettre de demande d'inscription adressé à la Personne responsable de la commande publique précisant le ou les domaines concernés;
 - b) Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son domaine d'activité, son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaines d'intervention choisi, son adresse complète;
 - c) Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
 - d) Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier ;
 - e) Une copie de l'identifiant financier(IFU).

NB : Aucun candidat ne peut soumissionner dans plus de trois (03) domaines.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier, rédigé en langue française, sous plis fermé avec la mention « **Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/ prestataires au profit de la commune de Godyr ainsi que le ou les numéros des domaines** » au plus tard le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT.**

Personne responsable de la commande publique

Maldjoa LOMPO
Adjoint administratif

REGION DU NAKAMBE

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES DU NAKAMBE AU TITRE DE L'ANNEE 2026.

Avis à manifestation d'intérêt

N°2026-01/RNKB/DREMC-NKB

Dans le cadre de mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2026, la Direction Régionale de l'Energie, des Mines et des Carrières du Nakambé souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et de services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations dans les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaines
Lot 1	Acquisition de crédit téléphonique
Lot 2	Prestation de pauses café et déjeuner pour les réunions et conférences

La participation de la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. La Direction Régionale de l'Energie, des Mines et des carrières du Nakambé rappelle aux prestataires et fournisseurs qu'ils doivent produire un dossier composé de :

- 1.une lettre de demande d'inscription adresser au Directeur Régionale de l'Energie, des Mines et des carrières du Nakambé indiquant le lot domaine d'activité du candidat ;
- 2.une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3.une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4.une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5.une copie du registre de commerce et de crédit mobilier
- 6.les preuves des expériences ou de réalisations.

Les entreprises éligibles et désirants prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermés avec la mention « **réponse à l'avis de manifestation d'intérêts n°2026-01/RNKB/DREMC-NKB du 06 août 2026 pour la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires** » ainsi que la précision du lot concerné, au secrétariat avant le **21/08/2026 à 9 heures 00 mn GMT** .

Le Président de la commission d'attribution des Marchés

Yéro ZIDWEMBA



La célérité dans la transparence